

2024

# RAPPORT SUR LES COMPTES

## TOME 3

Compte d'investissement  
par politique publique



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



# RAPPORT SUR LES COMPTES INDIVIDUELS

**Le rapport sur les comptes 2024 de l'Etat de Genève est constitué de 6 tomes**

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par politique publique, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels, le rapport de l'organe de révision, les prêts et participations, les fonds et libéralités ainsi que les obligations sociales. Les états financiers individuels sont établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par voie légale (législatif) ainsi que par le Règlement sur l'établissement des états financiers (exécutif) [REEF - D 1 05 15, art. 3 al. 1]. Les informations budgétaires publiées dans cetome ne font pas partie du périmètre de révision de l'auditeur indépendant.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par politique publique et par programme, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés et le rapport de l'organe de révision. Les états financiers consolidés sont établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par voie légale (législatif) ainsi que par le Règlement sur l'établissement des états financiers (exécutif) [REEF - D 1 05 15, art. 3 al. 1]

Le **tome 5**, annexe au rapport sur les comptes 2024, contient le bilan social de l'Etat de Genève, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration.

Le **tome 6**, annexe au rapport sur les comptes 2024, contient le bilan social de l'Etat et des institutions autonomes, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration et de 12 entités autonomes.



## Sommaire

1. Vue d'ensemble des investissements	5
2. Introduction à la lecture du document	15
3. Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	21
4. Récapitulations chiffrées	167
5. Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	197
6. Prêts du patrimoine administratif par politique publique	201
7. Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	211

## Annexes

A1. Récapitulation des investissements par politique publique	221
A2. Tableau des investissements par loi et catégorie	225
A3. Investissements par nature	233
A4. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	237
A5. Synthèse des lois d'investissement à boucler	243
A6. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux	247



# **1. Vue d'ensemble des investissements**



## Vue d'ensemble des investissements

En 2024, les dépenses d'investissement, hors prêts du patrimoine administratif, s'établissent à 660 millions et sont en nette augmentation comparativement à l'année précédente (+123 millions, soit +23%).

Les recettes s'établissent à 24 millions (hors prêts du patrimoine administratif et cessions d'actifs) contre 26 millions en 2023.

Les dépenses d'investissement sont proches des estimations inscrites au budget 2024 (B 2024). L'écart (-71 millions) s'explique principalement par des travaux reportés ou retardés, essentiellement dans le domaine des bâtiments (-33 millions) et de la mobilité (-20 millions), ainsi que des subventions d'investissement pour l'assainissement énergétique des bâtiments inférieures au budget (-20 millions) en raison du vote tardif de la loi 13222.

En millions de francs	C 2023	B 2024	C 2024	Ecarts C 2024/ B 2024	Ecarts C 2024/ C 2023
Dépenses d'investissement	536	731	660	-71	123
Recettes d'investissement	26	35	24	-11	-2
<b>Investissements nets</b>	<b>511</b>	<b>696</b>	<b>636</b>	<b>-60</b>	<b>125</b>
Dépenses prêts du PA	6	19	7	-13	1
Recettes prêts du PA	11	9	8	-2	-3
Recettes cessions d'actifs*	1	0	2	2	2
<b>Solde net</b>	<b>505</b>	<b>706</b>	<b>633</b>	<b>-73</b>	<b>128</b>

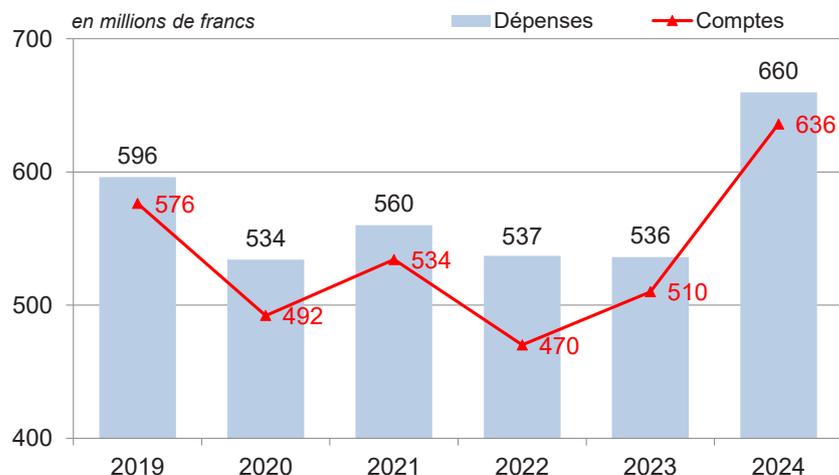
\* Les cessions d'actifs ne sont pas budgétisées

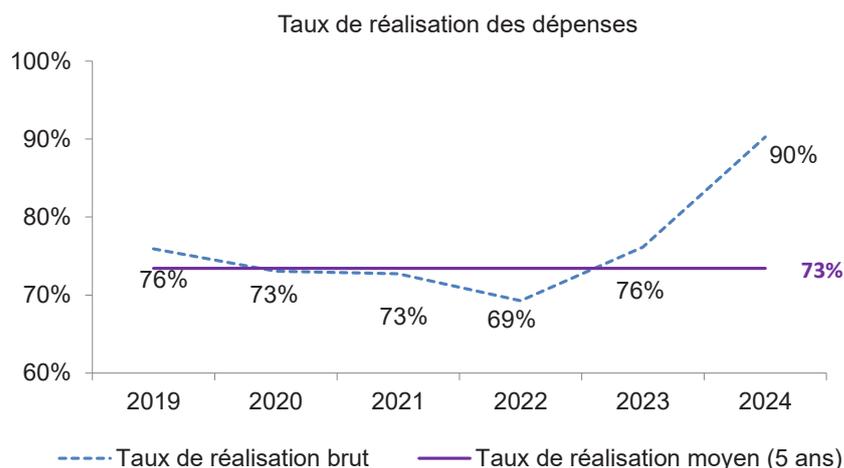
Les investissements nets incluent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif.

Les cessions d'actifs sont présentées dans le chapitre des investissements par politique publique. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

### 1. Historique des investissements

Les dépenses d'investissement n'avaient jamais été aussi élevées depuis l'année 2013. Elles sont 19% au-dessus de la moyenne de ces cinq dernières années (553 millions).





En 2024, le taux de réalisation des dépenses (rapport entre les comptes et le budget) est de 90%, largement au-dessus de la moyenne des cinq dernières années (73%). Il faut remonter en 2013 pour trouver un niveau similaire. Cette amélioration significative du taux de réalisation s'explique par deux facteurs complémentaires :

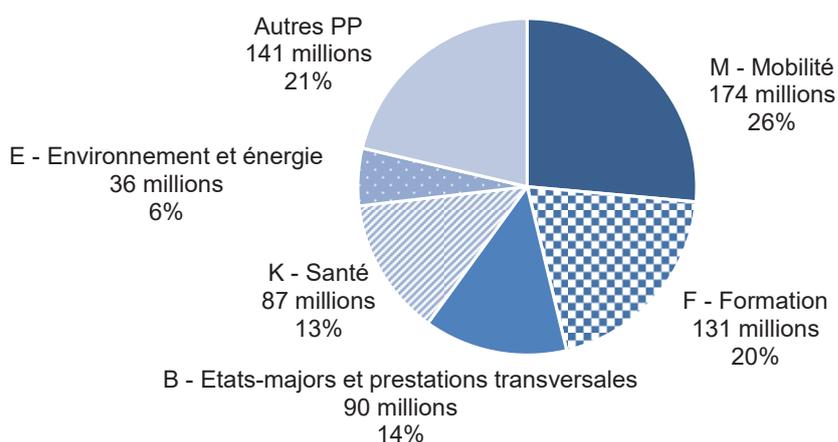
- l'élaboration par le Conseil d'Etat d'un budget tenant compte de la capacité de réalisation de l'administration, ainsi que de la maturité des projets, y compris du traitement législatif et des risques juridiques liés aux recours.
- une augmentation des dépenses, principalement au travers des crédits de renouvellement 2020-2024 relatifs à l'entretien et au renouvellement des actifs de l'Etat.

Le taux de réalisation diffère en fonction de la nature des crédits d'investissement :

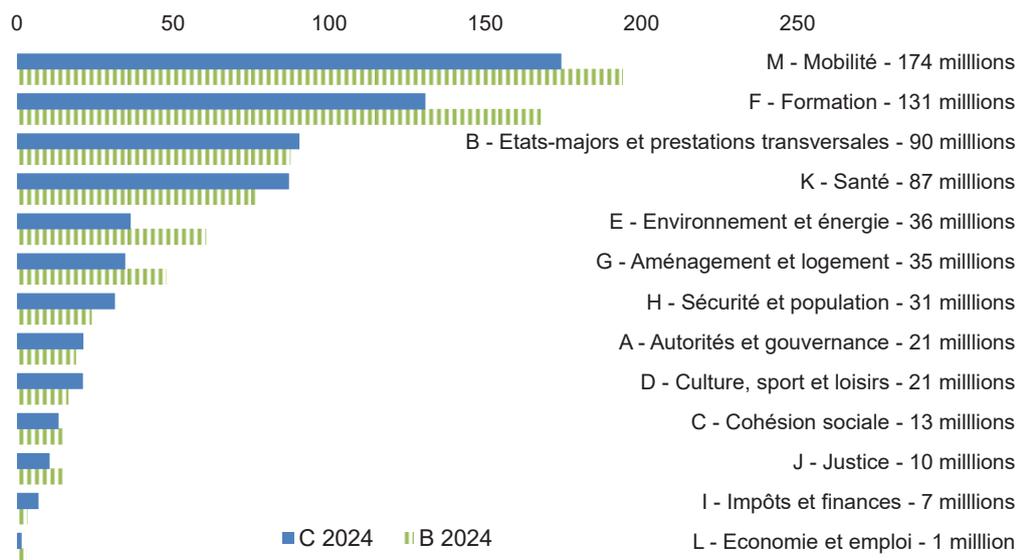
- les crédits de renouvellement ont été réalisés à hauteur de 109%, contre 92% en moyenne ces cinq dernières années,
- les crédits d'ouvrages, dotations et prêts ferroviaires cumulent un taux de réalisation moyen de 78%, contre 63% en moyenne ces cinq dernières années.

## 2. Investissements par politique publique

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence cinq politiques publiques qui concentrent 79% des dépenses : *M - Mobilité*, *F - Formation*, *B - Etats-majors et prestations transversales*, *K - Santé* et *E - Environnement et énergie*.



en millions de francs



### M - Mobilité (B 2024 : 194 millions / C 2024 : 174 millions)

Les dépenses dans le domaine de la mobilité s'élèvent à 174 millions, en augmentation par rapport à 2023 (139 millions).

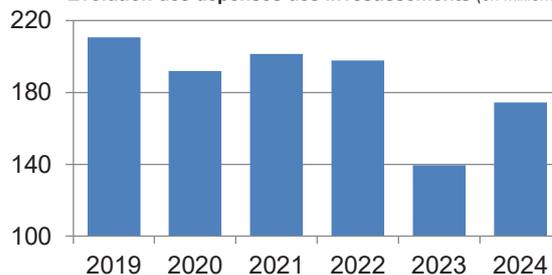
La construction de lignes de transports publics se poursuit (36 millions, dont 16 millions pour le tramway allant à Saint-Julien-en-Genevois avec notamment des aménagements sur le tronçon Palette-Plan-les-Ouates).

Les réalisations des projets d'agglomération se montent à 43 millions, dont 17 millions pour la route des Nations.

Les autres projets en cours concernent notamment l'électrification de la flotte de véhicules des TPG (subvention de 37 millions), l'entretien des réseaux de transports routiers (33 millions, dont près de 10 millions pour l'entretien du réseau TPG) et le développement des infrastructures ferroviaires de Genève (11 millions).

La différence par rapport au budget (-20 millions) s'explique principalement par des retards liés aux arrêts ou décalages de chantiers en raison de recours ou de non-obtention de permis de construire, dont notamment -14 millions sur la construction de lignes de transports publics, incluant les lignes de bus à haut niveau de service de Vernier ou Grand Esserts, ainsi que la deuxième phase des tramways des Nations et de Saint-Julien-en-Genevois.

Evolution des dépenses des investissements (en millions)

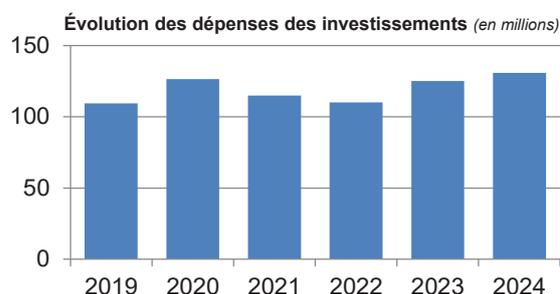


## F - Formation (B 2024 : 168 millions / C 2024 : 131 millions)

Les dépenses dans le domaine de la formation s'élèvent à 131 millions et sont en hausse par rapport à 2023 (125 millions).

Les dépenses réalisées au titre du crédit de renouvellement de l'office cantonal des bâtiments se montent à 34 millions. La rénovation du Collège Rousseau continue avec une mise en service à la rentrée scolaire 2024 (13 millions). Les autres dépenses concernent principalement les crédits de renouvellement de l'Université de Genève (14 millions), les projets d'extension de plusieurs cycles d'orientation (12 millions) et les travaux du pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Ternier (11 millions).

La différence par rapport au budget (-37 millions) s'explique principalement par des décalages dans la rénovation d'Uni Bastions (-7 millions), du collège Rousseau (-7 millions), des projets d'extension de cycles d'orientation (-6 millions). De plus, suite à la mise en place de la directive fédérale en matière de laboratoire d'expérimentation, la finalisation du Centre Médical Universitaire (CMU) 6<sup>ème</sup> étape est reportée (-6 millions).



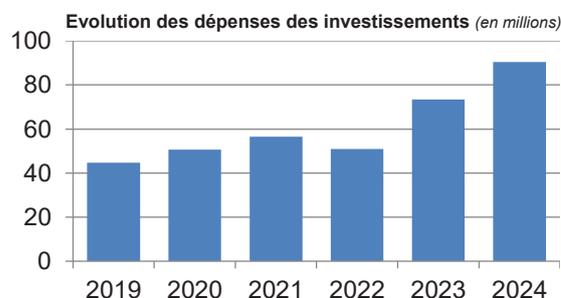
## B - Etats-majors et prestations transversales (B 2024 : 88 millions / C 2024 : 90 millions)

Les dépenses s'élèvent à 90 millions en 2024, et sont en hausse par rapport à 2023 (73 millions).

Les principales dépenses de cette politique publique portent sur la maintenance et la rénovation des actifs numériques de l'ensemble de l'administration cantonale par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (56 millions) et sur l'efficacité énergétique et la transformation écologique des bâtiments de l'Etat de Genève (19 millions).

Les autres dépenses concernent notamment des travaux de rénovation et de transformation, notamment sur les sites de l'Hôtel-de-Ville, à l'office cantonal des faillites ou à l'Hôtel des finances (10 millions).

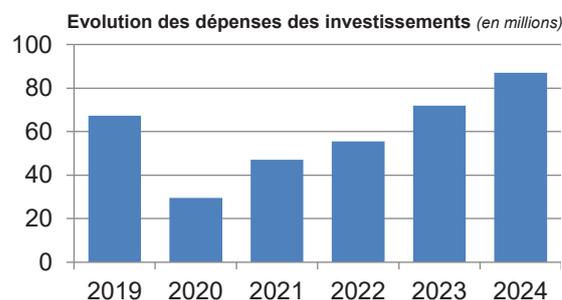
L'écart par rapport au budget n'est pas très significatif (-3 millions), toutefois celui-ci relève de deux différences se compensant. Les investissements pour la transition écologique des bâtiments de l'Etat sont inférieurs au budget (-17 millions en raison de phases d'études prolongées), tandis que les projets de renouvellement des actifs informatiques sont eux supérieurs au budget (+15 millions).



## K - Santé (B 2024 : 77 millions / C 2024 : 87 millions)

Les dépenses dans le domaine de la santé s'élèvent à 87 millions et sont en hausse par rapport à 2023 (72 millions).

Les principaux investissements ont été réalisés dans le cadre du crédit de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour 59 millions, ainsi que pour les travaux d'équipements d'imagerie de (8 millions) et des travaux de rénovation et agrandissement des blocs opératoires des HUG (6 millions).

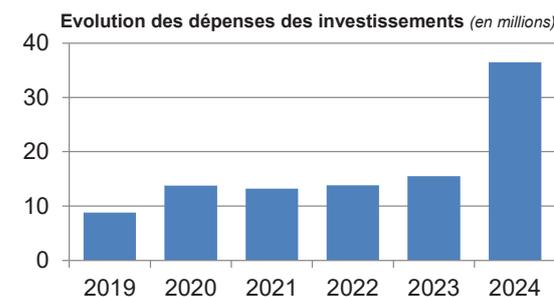


La différence par rapport au budget (+10 millions) est principalement liée aux rattrapages des HUG dans les travaux financés par leur crédit de renouvellement (+12 millions).

## E - Environnement et énergie (B 2024 : 61 millions / C 2024 : 36 millions)

Les dépenses dans le domaine de l'environnement et l'énergie s'élèvent à 36 millions en 2024, et sont en hausse par rapport à 2023 (16 millions).

Les principales dépenses de cette politique publique concernent les investissements pour la renaturation de l'Aire et de la Drize du secteur PAV (20 millions).



Les autres dépenses portent notamment sur le renouvellement des infrastructures portuaires, la revitalisation des sites protégés et les travaux de régénération des chênaies et des biotopes forestiers (8 millions), ou le projet d'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension sur la façade sud de l'aéroport (4 millions).

L'écart par rapport au budget (-24 millions) s'explique principalement par des subventions d'investissement pour l'assainissement énergétique des bâtiments inférieures au budget (-20 millions) en raison du vote tardif de la loi 13222.

### Autres politiques publiques

Les principales dépenses sur les autres politiques publiques concernent les investissements en faveur de la construction de logements d'utilité publique (25 millions) et les Archives de l'État (12 millions).

### 3. Investissements par catégorie

Les dépenses d'investissement sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (50%) et des crédits de renouvellement (47%). Le solde est composé de dotations (3%) aux fondations immobilières de droit public (FIDP) et à la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et de prêts ferroviaires et prêts conditionnellement remboursables relatifs au CEVA (inférieur à 1%).

<i>En millions de francs</i>	C 2023	B 2024	C 2024	Ecarts C 2024/ B 2024	Ecarts C 2024/ C 2023
Crédits d'ouvrage	272	430	333	-97	61
Crédits de renouvellement	247	281	307	26	61
Dotations	17	17	18	1	1
Prêts ferroviaires	1	3	1	-2	0
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>536</b>	<b>731</b>	<b>660</b>	<b>-71</b>	<b>123</b>

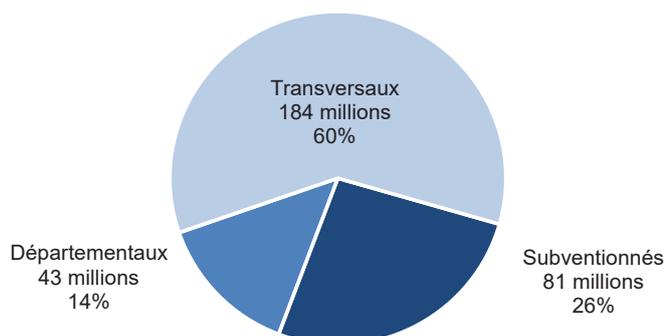
### 3.1. Crédits d'ouvrages

Les dix principaux projets représentent 35% des dépenses d'investissements.

<i>Projet</i> <i>En millions de francs</i>	Politique Publique	C 2024	% des dépenses totales
Projets d'agglomération	M	43	7%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	37	6%
Construction lignes transports publics	M	36	5%
Construction de logements d'utilité publique	G	25	4%
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV	E	20	3%
Efficience énergétique et transition écologique des bâtiments	B	19	3%
Collège Rousseau - rénovation	F	13	2%
Extension de 7 CO	F	12	2%
Archives de l'Etat de Genève	A	12	2%
Projets d'infrastructures ferroviaires	M	11	2%
<b>Total</b>		<b>228</b>	<b>35%</b>

### 3.2. Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement servent à financer, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants.



Les dépenses de renouvellement s'établissent à 307 millions, en hausse de 61 millions par rapport à 2023, et 26 millions au-dessus du budget 2023.

Les crédits de renouvellement transversaux (office cantonal des bâtiments, office cantonal des systèmes d'information et du numérique et office cantonal du génie civil et des transports) concentrent 60% des dépenses de renouvellement réalisées en 2024.

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 26% des dépenses, dont l'essentiel provient des HUG (59 millions) et de l'Université de Genève (14 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 14% restant.

En 2024, le taux de réalisation des crédits de renouvellement (109%) s'explique principalement par un rythme de dépenses supérieur à celui budgété à l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) (+15 millions) et aux HUG (+12 millions).

Au 31 décembre 2024, la consommation des crédits de renouvellement 2020-2024 est de 95,6% des crédits votés.

#### 4. Recettes d'investissement

En 2024, les recettes s'établissent à 24 millions, soit 11 millions en dessous du budget. Les recettes se décomposent comme suit :

<b>Projet</b> <i>En millions de francs</i>	<b>B 2024</b>	<b>C 2024</b>
Relocalisation de la caserne des Vernets	11	9
CMU étapes 5 et 6	0	8
Crédits de renouvellement	4	3
Ancienne Ecole de médecine	0	1
Projets d'agglomération	3	1
Autres	17	2
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>24</b>

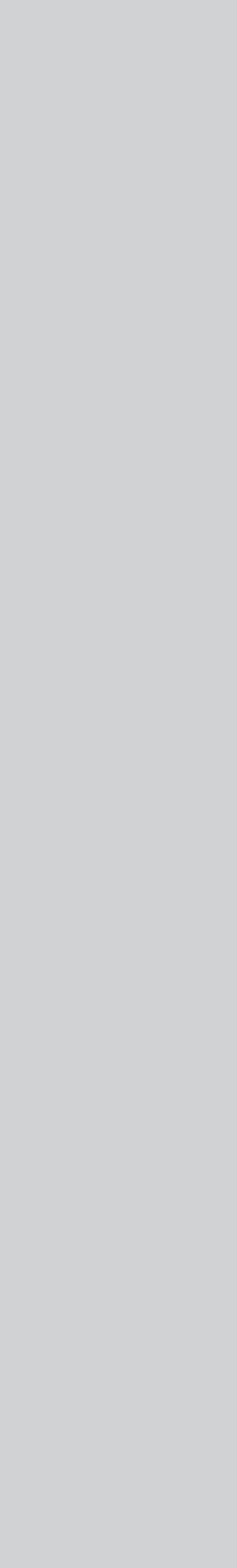
L'écart au budget s'explique principalement par la loi H 150 (-8 millions) dont une partie des subventions fédérales a été reportée en raison de retards sur des chantiers, ainsi que des subventions décalées sur l'efficacité énergétique (-3 millions), les Archives de l'Etat (-3 millions) et la relocalisation de la caserne des Vernets (-2 millions). Cette baisse est en partie compensée par la réception de tranches de recettes versées par la Confédération pour les étapes 5 et 6 du Centre Médical Universitaire (CMU).

#### 5. Cessions d'actifs

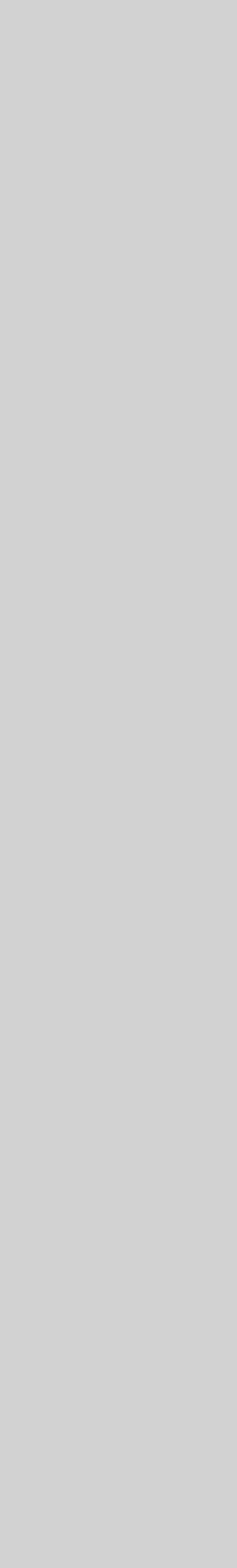
Les cessions d'actifs représentent des recettes d'investissement d'un montant de plus de 2 millions en 2024. Elles ont été principalement générées par la cession de feuillet de la commune de Genève-Cité à l'Hospice Général en vue d'offrir des logements aux bénéficiaires des prestations, ainsi que des parcelles à la commune d'Anières dans le cadre d'un futur centre intercommunal de football.

Les cessions d'actifs figurent dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).



## **2. Introduction à la lecture du document**



# Introduction à la lecture du document (tome 3)

La présentation des comptes est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi. Elle représente le statut des investissements au 31/12/2024.

## 1 Définitions

---

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits destinés à des buts précis. Chaque loi est rattachée à une catégorie. Si une loi comporte plusieurs volets dont la finalité est différente, alors chaque part du crédit y relatif est, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer, attribuée à la politique publique correspondant à la destination finale des dépenses.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et, parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices budgétaires et comptables. De ce fait, la tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter et n'a dès lors qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits complémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

## 2 Catégories d'investissement

---

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

- **Crédits d'ouvrage et d'acquisition**

Cette catégorie regroupe les investissements qui permettent la constitution de nouveaux actifs. Il s'agit de crédits d'étude, de construction ou d'équipement ainsi que de subventions de même nature.

- **Crédits de renouvellement**

Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation (sous certaines limites définies dans un règlement d'application) des actifs existants qui figurent au bilan de l'Etat de Genève. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

- **Dotations**

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations qui contribuent à l'action publique.

- **Prêts ferroviaires**

Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

- **Prêts du patrimoine administratif**

Il s'agit de :

- prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

### **3 Politiques publiques**

---

Les politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) y relatives au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

Les investissements sont répartis, en fonction de la destination finale des actifs, dans les 13 politiques publiques.

### **4 Contenu des exposés des motifs**

---

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

- description succincte,
- dépenses totales en 2024,
- principaux investissements réalisés et en cours,
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget 2024 ou des réalisations en 2024, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé),
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé),
- des données financières (crédit total, cumul au 31/12/2023, budget 2024, comptes 2024),
- le résumé de la loi et le but du crédit,
- les objectifs annuels 2024,
- les écarts avec les objectifs annuels 2024.

### **5 Structure des exposés des motifs**

---

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par

catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du DIP pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD).

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

### **Politique publique (A->M)**

- 1 – Crédit d'ouvrage
  - Loi (ou PL) xxxxxx
    - Investisseur 1
    - Investisseur 2
    - ...
  - ...
- 2 – Crédit de renouvellement
  - Loi (ou PL) xxxxxx
  - ...
- 3 – Dotation
  - Loi (ou PL) xxxxxx
  - ...
- 4 – Prêts ferroviaires
  - Loi (ou PL) xxxxxx
  - ...

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

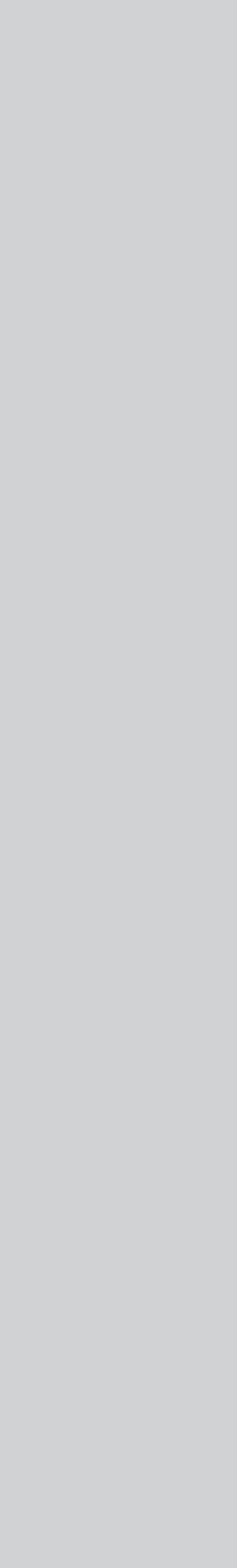
- 10 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé.
- 19 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire).
- 20 Crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé.
- 29 Crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire).
- 30 Dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé
- 39 Dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer.
- 40/48 Prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif.

## 6 Principales abréviations utilisées dans la publication

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

Abréviation	Définition
Ci	Comptes des investissements
CO	Cycle d'orientation
DAP	Décision d'approbation des plans
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DIN	Département des institutions et du numérique
DT	Département du territoire
EPH	Etablissements accueillant des personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES I / ES II	Enseignement Secondaire I / Enseignement Secondaire II
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation pour les immeubles des organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
HG ou Hg	Hospice général
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD ou Imad	Institution genevoise de maintien à domicile
LUP	Logements d'utilité publique
OCBA	Office cantonal des bâtiments
OCEN	Office cantonal de l'énergie
OCSIN	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique
OAIS	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
OCLPF	Office cantonal du logement et de la planification foncière
OCCPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
PAV	Secteur Praille-Acacias-Vernet
PL	Projet de loi
PLQ	Plans localisés de quartier
Prêts du PA	Prêts du patrimoine administratif
PP	Politique publique
SIC	Systèmes d'information et de communication
UNI ou UNIGE	Université de Genève

### **3. Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)**



## A - Autorités et gouvernance

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

**Dépenses totales 2024 : 21,3 millions (B 2024 : 18,8 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Les travaux de second œuvre et d'aménagement extérieur du nouveau bâtiment des archives d'Etat ont été finalisés, mais la remise de l'ouvrage aux utilisateurs n'a pas pu avoir lieu comme prévu à cause de problématiques de revêtement de sol.

#### b) Système d'information et de communication

La solution pour le remplacement du système d'information AIGLE, nommée NOVA, est en service pour la gestion et le suivi des séances du Conseil d'Etat. La préparation des objets au niveau des départements a commencé à être déployée et sera mise en service en février-mars 2025.

Afin de préparer les élections municipales ainsi que celles du pouvoir judiciaire, des chantiers d'envergure, notamment la refonte de l'application pour le comptage des voix, la réduction des risques de sécurité et la prise en compte des exigences fédérales ont été développées.

Les investissements ont permis notamment de faire évoluer des fonctionnalités de « Mon espace e-démarches » pour simplifier les démarches des administrés, de refondre le système d'information législation (SIL) ainsi que le système d'information de la protection des données et transparence pour une meilleure utilisation.

#### c) Equipements et autres investissements

Les entités de cette politique publique ont continué à renouveler le mobilier et les équipements, en fonction des besoins exprimés.

La restauration du mobilier de style des salles de l'Hôtel de Ville s'est poursuivie.

# A - Autorités et gouvernance

## Crédit d'ouvrage

### 1011472 - Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	18'276'000	17'863'479	0	144'362	1%	144'362
Recettes	0	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11472, votée le 03/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 19'356'000 francs pour la rénovation et la mise en conformité des salles et des accès publics des bâtiments de l'Hôtel de Ville (18'276'000 francs pour les travaux, 1'013'000 francs pour les équipements et 67'000 francs pour l'informatique).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Réception des factures finales pour l'audiovisuel du bâtiment.

### 1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'335'000	3'281'219	700'000	775'913	12%	75'913
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

#### Objectifs annuels 2024

Déployer la version du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements, après la mise en production de la version NOVA (nouvel Aigle) pour le Conseil d'Etat.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La solution pour le remplacement de « AIGLE » nommée « NOVA » est en service pour la gestion et le suivi des séances du Conseil d'Etat.

Une dernière partie, liée à la préparation des objets au niveaux des départements, est en cours de déploiement.

# A - Autorités et gouvernance

## 1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0104 - Archives d'Etat de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	920'000	0	200'000	244'802	27%	44'802
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

### Objectifs annuels 2024

Acquérir les premiers équipements mobiles et audiovisuels pour le nouveau bâtiment en vue du déménagement qui devrait débiter à l'automne 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les premiers équipements ont été commandés comme prévu.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	230'000	0	170'000	171'794	75%	1'794
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

### Objectifs annuels 2024

Entreprendre l'implémentation des installations informatiques.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs 2024 ont été atteints.

## A - Autorités et gouvernance

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	61'100'000	42'238'540	12'000'000	11'591'578	19%	-408'422
Recettes	28'300'000	18'294'242	4'332'008	550'000	2%	-3'782'008

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

### Objectifs annuels 2024

Terminer les travaux d'installations techniques de second œuvre dans le bâtiment de l'Arsenal.

Terminer les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt.

Finaliser l'installation des compactus dans les dépôts.

Remettre l'ouvrage aux utilisateurs à l'automne.

Commencer les déménagements des documents d'archives et des bureaux.

Percevoir la tranche annuelle de subvention.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les objectifs énumérés ci-dessus ont été partiellement atteints. En effet, la remise de l'ouvrage aux utilisateurs n'a pas pu avoir lieu comme prévu à cause de problématiques de revêtements de sol (résines défaillantes). De ce fait, la tranche annuelle des subventions n'a pas été totalement perçue.

### 1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	12'500'000	1'012'241	700'000	3'151'074	25%	2'451'074
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

### Objectifs annuels 2024

Refondre l'application de comptage des voix (élections et votations) et préparer les élections communales 2025.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Afin de préparer les élections municipales (tous les 5 ans) et du pouvoir judiciaire (tous les 6 ans), des chantiers d'envergure, notamment la refonte de l'application pour le comptage des voix, la réduction des risques de sécurité et la prise en compte des exigences fédérales ont été développés. Des équipes ont monté rapidement en agilité et les objectifs ont été dépassés.

## A - Autorités et gouvernance

### Crédit de renouvellement

#### 2012448 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE

CR 0101 -  
Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	600'000	302'655	150'000	31'594	5%	-118'406
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12448, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département présidentiel.

Le département présidentiel ayant été supprimé à la suite du retour à la présidence tournante voté en septembre 2020, l'utilisation du crédit de renouvellement est depuis destinée à la Chancellerie d'Etat.

#### Objectifs annuels 2024

Assurer le remplacement des plus anciennes places de travail de la Chancellerie d'Etat, ainsi qu'une partie du mobilier qui équipe les salles de l'Hôtel de Ville.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs définis ont été réalisés, notamment le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même que la restauration du mobilier de style de l'Hôtel de Ville s'est poursuivie. A noter aussi, l'acquisition d'équipement spécifique pour le service des votations et des élections.

#### 2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	50'000	73'650	13'000	61'706	123%	48'706
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 50'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

#### Objectifs annuels 2024

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence notamment auprès du service d'audit interne qui va déménager, mais aussi du bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences et de l'office cantonal de la statistique.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

L'écart avec le budget est dû à l'acquisition de mobilier dans le cadre du déménagement du service d'audit interne.

## A - Autorités et gouvernance

### 2012456 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'500'000	693'105	300'000	79'331	5%	-220'669
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12456, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

#### Objectifs annuels 2024

Le budget 2024 permettra la poursuite du développement des projets informatiques du Grand Conseil et de son secrétariat général, ainsi que l'acquisition de matériels complémentaires pour les membres du Grand Conseil.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les dépenses 2024 sont principalement liées à l'acquisition d'accessoires informatiques par les députés. Certains investissements prévus en 2024 ont dû être reportés en 2025 notamment en ce qui concerne certains travaux ainsi que l'acquisition de mobilier pour les salles du Grand Conseil.

### 2012457 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	200'000	54'606	84'954	22'522	11%	-62'432
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12457, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

#### Objectifs annuels 2024

La Cour prévoit principalement d'effectuer le renouvellement de ses systèmes et outils informatiques.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La Cour a procédé à des renouvellements de mobilier (12'563 francs), avec notamment l'achat de meubles plus ergonomiques, ainsi que l'acquisition de matériel informatique (9'959 francs). Certains renouvellements ont été repoussés. Le renouvellement d'un logiciel métier a été financé par le crédit de renouvellement de l'OCSIN.

## A - Autorités et gouvernance

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	10'848'288	6'363'305	2'982'864	2'505'300	23%	-477'564
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 10'848'288 francs est prévu au titre de la politique publique A, dont 728'288 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler et adapter les systèmes d'information de la Chancellerie.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis entre autres de faire évoluer la cyberadministration (évolutions des fonctionnalités de « Mon espace e-démarches » pour simplifier les démarches des administrés).

Le système d'information législation (SIL) a été refondu ainsi que le système d'information de la protection des données et transparence pour une meilleure utilisation.

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	13'314'000	4'637'043	1'544'101	2'481'315	19%	937'214
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

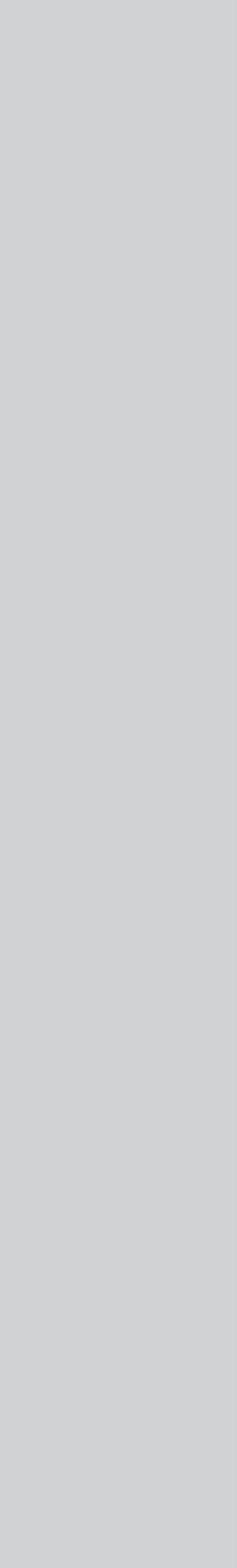
Un crédit de 13'314'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

#### Objectifs annuels 2024

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales, ainsi que des travaux de transformations des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs ont été atteints avec le versement de la subvention pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales et la réalisation des travaux de rénovation de la cage d'escalier à la rue des Granges 2 (Fondation Zoubov).



## B - Etats-majors et prestations transversales

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

**Dépenses totales 2024 : 90,4 millions (B 2024 : 87,6 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Plusieurs parcelles ont été acquises dans le cadre du projet de futur pôle foot à Vernier et de la construction d'une école secondaire II à Confignon.

Dans le cadre du programme de transition écologique (lois 11975, 12552 et 13210), divers travaux de rénovation, d'optimisation et de substitution énergétiques ont été menés ou sont à l'étude sur divers bâtiments.

Des salles ont été équipées de systèmes de visioconférence et de réservation, sur plusieurs sites, pour faciliter le travail à distance (loi 12978).

Les études et les appels d'offres prévus dans le projet d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (loi 13224) sont terminés et la phase d'exécution a débuté.

Des travaux de rénovation et de transformation ont été réalisés (loi 12460) sur divers sites. Le nouveau crédit de renouvellement a été voté pour la période 2025-2029 (loi 13431).

Des locaux et des terrains ont été cédés aux entités publiques afin de réaliser des logements et un centre intercommunal de football.

#### b) Système d'information et de communication

Les investissements ont principalement eu pour objectif de maintenir et rénover les actifs numériques de l'ensemble de l'administration cantonale, du Pouvoir judiciaire et du Grand Conseil afin de préserver leur valeur et leur performance sur trois axes :

- la maîtrise de leur obsolescence,
- le renforcement de leur sécurité,
- leur capacité à évoluer, notamment pour mettre en œuvre les adaptations légales et réglementaires.

Les investissements ont assuré également les extensions de capacité des actifs numériques (serveurs, stockages, infrastructures, fibre optique, postes de travail, logiciel standard) afin d'accompagner les besoins croissants induits par la transition numérique du canton au bénéfice de la population, des entreprises et de l'administration dans tous les domaines de l'action publique.

#### c) Equipements et autres investissements

Conformément aux besoins exprimés par chaque département, les dépenses ont servi le renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### Crédit d'ouvrage

#### 1000000 - Cessions d'actifs

CR 0222 - Direction générale des finances de l'Etat - DGFE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	0	113'797		113'797

#### Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de biens doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Revenue provenant de la liquidation de la Société d'Economie mixte d'Archamps et du Genevois (SEMAG).

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	661'292	0	2'132'963		2'132'963

#### Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de biens doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les recettes ont été générées par la cession de locaux à l'Hospice général en vue d'offrir des logements aux bénéficiaires des prestations sociales, ainsi que par une cession de parcelles à la commune d'Anières pour la construction d'un futur centre intercommunal de football.

## B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	0	149'868		149'868

### Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de biens doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les recettes correspondent à un remboursement de la Fondation Ecllosion.

## 1011975 - Efficience énergétique

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	35'000'000	29'790'894	3'900'000	2'054'357	6%	-1'845'643
Recettes	18'000'000	14'044'593	2'500'000	4'929	0%	-2'495'071

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues en provenance du fonds énergie des collectivités publiques administré par l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les actions de performance énergétique (chaleur Hépia Lullier, éclairage CEC André-Chavanne, chaleur et éclairage CO Voirets, éclairage UNI Mail).

Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des actions d'optimisation et de réduction de consommation thermique ont continué sur les sites de CFPNE de Lullier, CFPT Louis-Bertrand et ECG Madame-de-Staël. L'installation du chauffage au bois à Lullier et l'optimisation thermique au collège de Saussure ont été réalisés.

Les subventions attendues sont décalées en fonction du planning effectif des projets éligibles.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 1012243 - Acquisitions de terrains et bâtiments

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	30'000'000	11'938'381	1'000'000	2'622'325	9%	1'622'325
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

#### Objectifs annuels 2024

Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Plusieurs parcelles ont été acquises à Vernier dans le cadre du projet d'un futur Pôle Foot sur le site de la Crotte-au-Loup, ainsi qu'une parcelle destinée à la construction d'une école secondaire II à Confignon.

### 1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	250'000'000	13'629'261	16'758'297	8'392'701	3%	-8'365'596
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191, votée le 27/01/2023, étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

#### Objectifs annuels 2024

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 52 bâtiments de l'Etat de Genève. Plus spécifiquement, déterminer les faisabilités (env. 3 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (env. 38 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (env. 11 bâtiments) et finaliser des chantiers (10 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur 51 bâtiments.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Des interventions ont été initiées, conçues ou réalisées sur 58 bâtiments. Les prévisions financières n'ont pas été atteintes en raison notamment du prolongement de la phase d'étude pour certains projets.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	8'200'000	1'031'274	300'000	2'126'356	26%	1'826'356
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre la modernisation des salles de conférence et des équipements informatiques.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les équipes ont fait l'acquisition d'équipements informatiques pour des salles de conférence en les modernisant et en mettant en œuvre des communications transverses. Au total c'est 82 salles de réunion qui ont été équipées pour le télétravail.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'166'000	71'529	390'000	154'672	13%	-235'328
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2024

Installer les câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visio selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des salles ont été équipées de systèmes de visioconférence et de réservation, sur 11 sites, pour faciliter le travail à distance : Hôtel des finances, Collège de Candolle, office cantonal de l'emploi (OCE), Stand 9, Echo 5, Hôtel-de-Ville 14, Taconnerie 7, Grand Pré, Oliquette 4, Sapay 3 et Saugy. Le câblage est en cours.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'000'000'000	370'068	15'000'000	8'526'367	1%	-6'473'633
Recettes	20'000'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux d'optimisation des ventilations et productions de chaleur des CO Budé et Montbrillant, et aux collèges Calvin et Stitelmann.

Installer des éclairages LED à la bibliothèque d'UNI Sciences II, au CFP Bertrand et au CEC André-Chavanne.

Raccorder au chauffage à distance le CECG de Staël et les CO Drize et Pinchat.

Installer une pompe à chaleur aux collèges de Saussure et Calvin.

#### Écarts avec objectifs annuels 2024

Les bâtiments scolaires de Staël et Voirets ont été raccordés au réseau de chauffage à distance (CAD).

Des pompes à chaleur ont été posées au collège de Saussure, à l'institut Jacques-Dalcroze et aux Archives.

Des études de rénovation ont été initiées pour les sites de Batelle, Ternier et Gradelle.

Des installations de panneaux solaires sont à l'étude sur le site de l'UNIGE.

720 points de tri ont été installés.

### 1013224 - Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	11'790'000	0	3'026'000	424'339	4%	-2'601'661
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules et un crédit de 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

#### Objectifs annuels 2024

Du fait de l'adoption de cette loi en milieu de l'année 2023, l'essentiel des acquisitions prévues au budget 2023 est reporté sur 2024.

L'ambition d'acquisition de véhicules électriques pour l'année 2024 sera de près de 60 véhicules.

#### Écarts avec objectifs annuels 2024

La phase d'appel d'offres puis d'obtention des autorisations pour l'installation des bornes électriques (voir dépenses du CR 0504 ci-après) a pris presque l'intégralité de l'année. Il en résulte un nombre de réceptions de dix véhicules électriques en 2024, inférieur à l'objectif.

## B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'370'000	16'447	474'000	218'671	9%	-255'329
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules et un crédit de 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

### Objectifs annuels 2024

Mettre en place une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le projet d'installation de bornes de recharge pour voitures et motos progresse. Les phases d'études et d'appels d'offres sont terminées, et l'exécution a débuté. Sur les 13 prévues en 2024, une seule demande d'autorisation de construire a été déposée. Tous les marchés ont été adjugés, à l'exception d'un dernier qui sera traité prochainement.

## Crédit de renouvellement

### 2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	450'000	630'598	50'000	64'599	14%	14'599
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 450'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

### Objectifs annuels 2024

Répondre aux besoins de la direction générale des finances de l'Etat, de l'office du personnel de l'Etat et du secrétariat général du département afin de mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange et la polyvalence.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les acquisitions en mobilier et équipements, supérieures aux prévisions, sont en lien avec l'aménagement en flex-office d'une direction.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	43'800	40'237	14'743	90'200	206%	75'457
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique (DIP), de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 43'800 francs est prévu pour la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les estimations initiales ont sous-évalué l'ampleur réelle des besoins en mobilier notamment pour certains projets de réaménagement. De plus, certaines dépenses ont été nécessaires pour équiper de nouveaux espaces.

### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	233'000	43'080	53'000	8'971	4%	-44'029
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 233'000 francs est prévu pour la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2024

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services rattachés à l'état-major du département.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le secrétariat général du DIN a procédé au renouvellement du mobilier selon les besoins exprimés.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	365'000	299'103	77'600	182'561	50%	104'961
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 365'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement du mobilier et des équipements du secrétariat général et des directions de support a été réalisé selon les besoins exprimés par les utilisateurs.

### 2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'200'000	1'194'408	30'000	264'114	22%	234'114
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCSIN a été transféré de l'ancien département des infrastructures au nouveau département des institutions et du numérique (DIN).

#### Objectifs annuels 2024

Equiper les locaux occupés par l'OCSIN de mobilier aux normes Smart office.

Renouveler le matériel, le mobilier et les véhicules de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

L'essentiel des investissements s'est porté sur du mobilier permettant un passage au smart office pour le 2<sup>ème</sup> étage du site à Grand-Pré. Le crédit total est respecté malgré le dépassement budgétaire 2024.

## B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'200'000	982'725	50'000	-94'197		-144'197
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCBA a été transféré de l'ancien département des infrastructures au département du territoire.

### Objectifs annuels 2024

Acquérir les machines et équipements nécessaires à la délivrance des prestations de l'OCBA.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Dans le cadre du déménagement au PAV Pointe Nord (PPN), il a été convenu que les coûts d'aménagement de la cafétéria mutualisée seraient partiellement refacturés au DCS et au DIP. Ce décalage de refacturation a conduit l'OCBA à assumer l'ensemble des dépenses en 2023 avant de leur refacturer leur part en 2024.

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	200'000	114'379	50'306	48'150	24%	-2'156
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCBA a été transféré de l'ancien département des infrastructures au département du territoire et l'OCSIN au nouveau département des institutions et du numérique (DIN).

### Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier, les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué en adéquation avec les besoins du secrétariat général.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence  
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	75'000	34'938	20'000	35'810	48%	15'810
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 75'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2024

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué selon les besoins exprimés.

### 2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	160'000	62'817	70'208	97'149	61%	26'941
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

#### Objectifs annuels 2024

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le mobilier, le matériel et les équipements des services de l'état-major du département ont été renouvelés en 2024 sur la base des besoins exprimés.

## B - Etats-majors et prestations transversales

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	190'102'311	136'216'587	41'000'000	55'576'592	29%	14'576'592
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 190'102'311 francs est prévu au titre de la politique publique B, dont 12'762'311 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler et adapter des infrastructures de télécommunication et informatiques, des postes de travail, des logiciels standards, des outils numériques.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux qui sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis de continuer la lutte contre l'obsolescence technologique. Un effort particulier a été mené dans le cadre de la sécurisation des données et dans l'extension capacitaire notamment pour les postes de travail.

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	73'176'300	39'520'457	5'350'752	9'641'691	13%	4'290'939
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 73'176'300 francs est prévu au titre de la politique publique B.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser et continuer des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Chêne 54, Loëx 167, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les travaux prévus ont été réalisés, incluant la fin des travaux de rénovation dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville, les travaux de transformation des bureaux de l'office des autorisations de construire à David Dufour en Smart Office, ou divers travaux à l'office cantonal des faillites et à l'Hôtel des finances à la rue du Stand.

## C - Cohésion sociale

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale
- C02 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
- C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées
- C04 Soutien à la famille et à l'intégration
- C05 Actions en matière d'asile et de migration
- C06 Protection des personnes adultes sous curatelle

**Dépenses totales 2024 : 13,3 millions (B 2024 : 15,0 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Fin des travaux de transformation et de mise aux normes des bâtiments des Etablissements publics pour l'intégration.

Réalisation de travaux de mise en conformité au centre d'hébergement collectif des Tattes.

#### b) Système d'information et de communication

SIC Social :

- Poursuite et fin des travaux concernant les systèmes d'information de l'action sociale : adaptation aux changements réglementaires, gestion électronique des documents et traitement de l'obsolescence technologique.

Hospice général :

- Poursuite du projet Transnum (Transformation numérique des services) avec le choix de la solution éditeur et l'adjudication à l'intégrateur, ainsi que la finalisation du cahier des charges.
- Poursuite du projet Mobitech (Evolution du SIC) avec la finalisation du socle technique et d'une première version du « portail collaborateur ».
- Démarrage du projet Digiplus début 2024, avec le choix de la plateforme et le déploiement des premiers sites Sharepoint d'espaces collaboratifs.
- Renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications métiers de l'Hospice général.

Divers :

- Mise en place d'améliorations sur les actifs numériques des différents services.
- Début des travaux de refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

#### c) Equipements et autres investissements

Poursuite du renouvellement des équipements des ateliers des établissements pour personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Poursuite du renouvellement du mobilier et des équipements des services œuvrant dans le domaine de la cohésion sociale.

## C - Cohésion sociale

### Crédit d'ouvrage

#### 1012079 - Subventions d'investissement aux EPI

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	7'789'760	6'566'244	1'269'663	1'152'532	15%	-117'131
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12079, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9'170'450 francs pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour les années 2017 à 2021.

La part prévue pour les travaux de transformation est de 7'789'760 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Verser la huitième tranche de subvention.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La huitième et dernière tranche de subvention a été versée conformément aux travaux exécutés et au crédit de la loi.

#### 1012386 - SIC Social 2019-2023

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	10'538'000	9'255'904	1'079'546	1'246'807	12%	167'261
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12386, votée le 25/01/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 9'000'000 francs pour le développement du système d'information de l'action sociale et de communication du domaine de l'action sociale.

Un crédit supplémentaire de 1'025'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 09/03/2021, en lien avec la mise en œuvre de l'ordonnance fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 513'000 francs le 31/01/2023.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par son adaptation aux changements réglementaires, la gestion électronique des documents (GED), ainsi que le traitement de l'obsolescence technologique.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Des changements réglementaires ont bien eu lieu sur les applications du SIC Social, la gestion électronique des documents a été adressée avec la mise en place de SAM-DEMAT et de la GED-SCARPA.

La gestion de l'obsolescence a été adressée pour le SIC du Revenu déterminant unifié (RDU).

## C - Cohésion sociale

### 1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'700'000	1'475'873	1'848'850	779'706	21%	-1'069'144
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12641, votée le 02/10/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'700'000 francs pour les années 2020 à 2023 destiné à faire évoluer le système d'information de l'hospice général et à permettre le travail en mobilité.

Le 26/01/2024, le Grand Conseil a voté la prolongation de la durée du crédit jusqu'au 31/12/2025 (loi 13385, article 9).

#### Objectifs annuels 2024

Déployer la solution « Compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires (report d'un des objectifs 2023). Poursuivre la conception/réalisation de la solution « Portail collaborateurs » destinée aux collaborateurs internes de l'Hospice général.

Préparer le déploiement et l'accompagnement au changement en vue de la mise en service de cette solution « Portail collaborateurs ».

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les objectifs 2024 ont été en partie atteints :

- Le socle technique est finalisé et la première version du « Portail collaborateurs » (renommé « Parcours ») a été livrée à une partie des utilisateurs. Le développement pour le reste des utilisateurs se poursuit.
- La conception du « Compte utilisateur » est terminée. Sa mise en service est toujours en préparation et décalée à 2025.

## C - Cohésion sociale

### 1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'500'000	516'664	878'000	638'981	14%	-239'019
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

#### Objectifs annuels 2024

Procéder à l'adjudication pour l'achat de la solution ERP (Entreprise Ressource Planning) et du contrat intégrateur.

Établir et acter les cibles en matière de refonte des architectures financières (comptabilité analytique, plan comptable) et processus (comptabilité, budget, reporting, etc.).

Engager avec l'intégrateur la phase de conception fonctionnelle et technique de la solution choisie.

Engager la conduite du changement.

#### Écarts avec objectifs annuels 2024

Les étapes suivantes ont été réalisées :

- l'appel d'offres, adjudication (ERP) à l'intégrateur et le choix de l'outil,
- le lancement des ateliers (revue des processus et de la comptabilité analytique) et des séances de travail avec l'intégrateur.

### 1013352 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'783'000	0	1'000'000	291'364	5%	-708'636
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Un crédit de 5'783'000 francs est prévu pour l'informatique à l'OCSIN et un crédit de 470'000 francs est prévu pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

#### Objectifs annuels 2024

Débuter la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

#### Écarts avec objectifs annuels 2024

La refonte du SIC du service de protection de l'adulte a débuté tardivement (3<sup>ème</sup> trimestre 2024) et l'équipe a été constituée pour répondre aux enjeux de cette refonte.

## C - Cohésion sociale

### 1013385 - HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (O AIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	7'046'000	0	1'078'000	967'491	14%	-110'509
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13385, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit de 7'046'000 francs afin de moderniser les outils informatiques de collaboration de l'Hospice général.

#### Objectifs annuels 2024

Achever les conceptions fonctionnelles et techniques des outils de communication, de collaboration et de partage, et acquérir les solutions y relatives.

Acter la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité.

Acter la stratégie de conduite du changement.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les étapes suivantes ont été réalisées :

- démarrage du programme,
- choix de la plateforme M365 et initialisation d'un document de gouvernance (IT-métiers),
- structuration de la gestion documentaire,
- analyse des solutions pour garantir la souveraineté des données et le respect des exigences réglementaires et de conformité.

### Crédit de renouvellement

### 2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	11'442'400	7'648'076	3'165'421	3'436'803	30%	271'382
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Un crédit de 11'442'400 francs est prévu au titre de la politique publique C, destiné notamment au financement des équipements dans les ateliers des Etablissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

#### Objectifs annuels 2024

Verser les tranches annuelles de subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des EPH et des EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (O AIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les investissements de renouvellement des équipements et du mobilier de l'O AIS, des EPH et des EPI se sont poursuivis en fonction des besoins identifiés.

## C - Cohésion sociale

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'805'477	248'990	1'195'315	1'553'951	41%	358'636
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 3'805'477 francs est prévu au titre de la politique publique C, dont 255'477 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique C - Cohésion sociale.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis d'absorber les effets des évolutions légales et obligatoires.

La lutte contre l'obsolescence a été également menée principalement pour le service de l'assurance maladie (SAM).

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'611'210	860'844	1'585'533	1'562'295	60%	-23'238
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 2'611'210 francs est prévu au titre de la politique publique C.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des travaux de mise en conformité ont été réalisés au foyer des Tattes (chemin de Poussy) et dans divers bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

Dans le cadre du plan de continuité des activités, des travaux d'installation de groupes de secours ont été réalisés sur divers sites des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

## C - Cohésion sociale

### 2012463 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	8'800'000	6'815'100	1'859'145	1'685'122	19%	-174'023
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12463, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 8'800'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

#### Objectifs annuels 2024

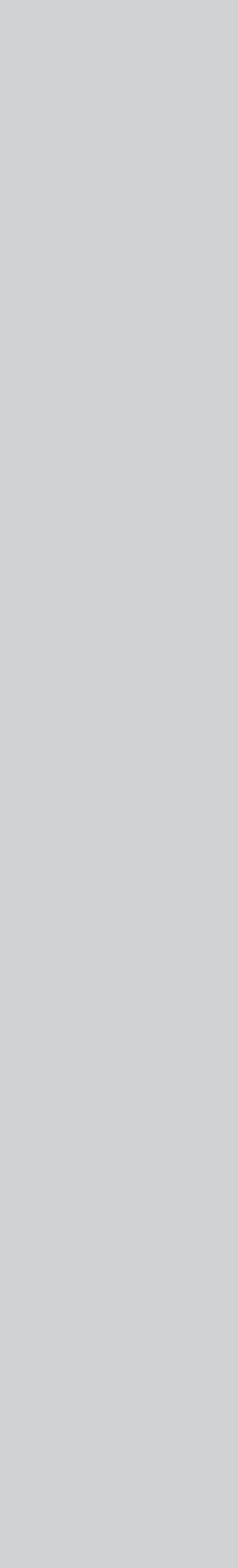
Achever le renouvellement du parc de postes client-léger (compatibles Teams), le déploiement de bornes Wifi dans les CAS et le déploiement d'équipement audio et vidéo dans les salles de réunion.

Poursuivre la mise en place sécurité Cloud et centraliser les logs de sécurité.

Maintenance du socle applicatif actuel en parallèle de son remplacement progressif.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les principaux objectifs ont été atteints. L'écart entre le montant total du crédit et les dépenses réelles s'explique d'une part par des négociations commerciales avec certains fournisseurs plus avantageuses que prévues, et d'autre part par la décision de fournisseurs de proposer des souscriptions annuelles au lieu d'acquisitions de licences perpétuelles (report sur le budget de fonctionnement).



## D - Culture, sport et loisirs

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- D01 Culture
- D02 Sport et loisirs

**Dépenses totales 2024 : 21.1 millions (B 2024 : 16,4 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Lancement des études complémentaires nécessaires à l'élaboration du cahier des charges du concours d'architecture pour le projet de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc, et sélection du lauréat suite à la troisième phase du concours.

Lancement des appels d'offres pour les travaux d'adaptation des digues de protection à la plage des Eaux-Vives.

La subvention pour le Musée de la BD a été décalée à 2025, la loi 13517 ayant été votée début 2025 par le Grand Conseil.

Poursuite des travaux de rénovation dans les bâtiments hébergeant des activités culturelles et sportives (Pontets 33, institut Jaques-Dalcroze et Genève Plage).

Versement de la subvention pour la maintenance du stade de Genève et participation aux travaux prioritaires de modernisation de ses infrastructures pour la tenue de l'Euro de football féminin en 2025.

Versement d'une subvention au Servette FC pour la création de terrains de football à Vessy.

#### b) Système d'information et de communication

Finalisation du portail des subventions culture et sport.

#### c) Equipements et autres investissements

Poursuite de la campagne de restauration suite au récolement des œuvres terminé en 2024.

Réalisation de cinq nouvelles commandes de vidéos d'artistes destinées à être diffusées dans les gares du Léman express (suite du projet MIRE).

Acquisition de 24 nouvelles œuvres mobiles pour la collection de l'Etat sur préavis de la commission officielle du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC).

Soutien, par l'intermédiaire du fonds de l'aide au sport, à 21 associations sportives.

Poursuite du renouvellement du mobilier et des équipements de l'Office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

## D - Culture, sport et loisirs

### Crédit d'ouvrage

#### 1010533 - Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	67'022'117	66'680'915	0	5'450	0%	5'450
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10533, votée le 04/12/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 48'156'117 francs pour les travaux de création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives ainsi qu'un crédit d'investissement de 12'866'000 francs en vue de l'agrandissement du port au lieu-dit Port Noir, et octroyant à la Société Nautique de Genève une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 65 ans.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 6'000'000 francs a été voté le 25/05/2018 (loi 12276) portant le crédit total de la loi à 67'022'117 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les dépenses concernent les honoraires des ingénieurs externes pour décider les mesures d'adaptation des digues actuelles et un appel d'offres pour ces travaux. Ces travaux seront réalisés au premier semestre 2025.

#### 1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	11'700'000	822'675	3'500'000	3'745'741	32%	245'741
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

#### Objectifs annuels 2024

Lancer les études.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les études ont été lancées conformément aux prévisions.

## D - Culture, sport et loisirs

### 1013517 - Musée de la BD - subvention

CR 0504 - Office  
cantonal des  
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13517, votée le 23/01/2025, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'000'000 francs au bénéfice de la Ville du Grand-Saconnex pour la réalisation à la Villa Sarasin du Musée de la bande dessinée (BD).

Le projet prévoit la réalisation des travaux d'adaptation, les aménagements muséographiques et la restauration des décors de la Villa Sarasin, ainsi que les aménagements extérieurs du site afin d'accueillir le Musée de la bande dessinée.

#### Objectifs annuels 2024

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La loi 13517 n'a été adoptée que début 2025. Il n'y a donc pas eu de versement de subventions en 2024.

## D - Culture, sport et loisirs

### Crédit de renouvellement

#### 2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'442'205	5'020'660	1'399'269	1'271'119	20%	-128'150
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Le crédit de 6'442'205 francs est prévu au titre de la politique publique D.

#### Objectifs annuels 2024

Acquérir des œuvres mobiles auprès d'artistes ayant un lien avec Genève.

Poursuivre le projet MIRE avec de nouvelles commandes de vidéos pour les gares Léman Express.

Collaborer avec la commune de Thônex (commande à la plasticienne Lou Masduraud).

Lancer une nouvelle phase de Neon Parallax en collaboration avec la Ville de Genève.

Procéder à plusieurs restaurations d'œuvres.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Diverses restaurations suite au récolement des œuvres réalisé en 2024.

Réalisation de 5 nouvelles commandes de vidéos d'artistes destinées à être diffusées dans les gares du Léman express (suite projet MIRE).

Acquisition de 24 nouvelles œuvres mobiles sur préavis de la commission officielle du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC).

Soutien de 21 associations sportives via le fonds de l'aide au sport.

#### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	535'983	518'621	159'832	83'751	16%	-76'081
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 535'983 francs est prévu au titre de la politique publique D, dont 35'983 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisirs.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis de finaliser le portail des subventions en lien avec la culture.

## D - Culture, sport et loisirs

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	12'508'985	15'843'334	10'389'629	15'988'721	128%	5'599'092
Recettes	0	1'184	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 12'508'985 francs est prévu au titre de la politique publique D.

#### Objectifs annuels 2024

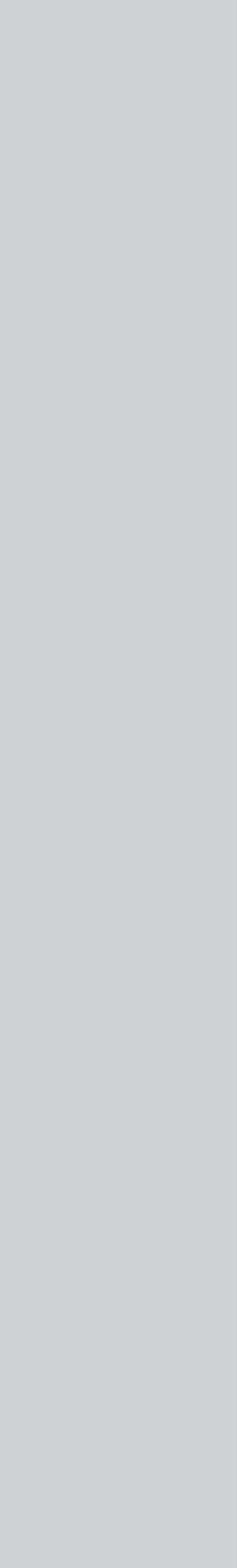
Poursuivre les travaux de rénovation dans les bâtiments de Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9. Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade et au Servette Football Club pour la création de terrains de football à Vessy.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux prévus ont été réalisés (Pontet 33, Terrassière 44 pour l'Institut Jaques-Dalcroze et Cologny 9 pour Genève Plage).

Les subventions pour le stade de Genève ont été versées, tout comme celle pour la création de terrains de football pour le Servette FC à Vessy.



## E - Environnement et énergie

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- E01 Protection de l'environnement
- E02 Energie
- E03 Gestion des eaux
- E04 Agriculture et nature

**Dépenses totales 2024 : 36,4 millions (B 2024 : 60,6 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Infrastructures et constructions

Revitalisation de plusieurs biotopes d'importance fédérale (Vallon de l'Allondon, Vallon de la Laire, marais de Sionnet et réserve des Arales).

Poursuite des travaux d'irrégularisation et de stabilisation des chênaies, dans les principaux massifs (Jussy, Versoix, Allondon, Chancy).

Soutien à la création de toitures végétalisées et à d'autres actions pour la nature en ville, notamment la conversion de haies exotiques (laurelles et thuyas) en haies vives et indigènes.

Travaux de renaturation sur la Seymaz au secteur Bel-Air et commencement de l'installation des dalles de baignade d'accès à l'eau au secteur Tour-Carrée à Coligny.

Renouvellement des chaînes d'amarrages portuaires.

Première phase de terrassement de la rivière et de construction du mur en pierres sèches réalisée au secteur Etoile dans le cadre du projet « Renaturation Aire et Drize du secteur PAV ».

Versement des subventions en faveur des infrastructures agricoles durables.

Versement des subventions en faveur des travaux d'assainissement énergétique.

Reprise du projet d'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport avec la réalisation des travaux de génie civil par les SIG et l'enfouissement d'une partie des câbles souterrains.

#### b) Système d'information et de communication

Renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications des offices.

#### b) Equipements et autres investissements

Renouvellement du mobilier, des équipements et du matériel métier (piézomètres, dispositif chromatographie en phase gazeuse - spectrométrie de masse (GCMS), etc.)

## E - Environnement et énergie

### Crédit d'ouvrage

#### 1008269 - Etude d'une nouvelle décharge bioactive

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	780'000	520'688	0	28'448	4%	28'448
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8269, votée le 23/03/2001, ouvrant un crédit d'étude de 780'000 francs visant à assurer les besoins futurs de stockage en décharge contrôlée bioactive.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Écarts avec objectifs annuels 2024

Les dépenses correspondent aux dernières investigations géologiques menées sur le site de Bourdigny.

Elles n'avaient pas pu être réalisées en 2023 en raison des conditions météorologiques défavorables, susceptibles d'endommager l'agriculture.

#### 1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'800'000	1'068'865	600'000	224'890	5%	-375'110
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

#### Objectifs annuels 2024

Versement de la subvention à la Ville de Genève pour la sécurisation du chemin des Falaises de Saint-Jean. Analyse et instrumentation du mur de Chancy, mise en œuvre du projet de récolte et de déviation des eaux. Monitoring du glissement de Champel.

Développement du cadastre des ouvrages de protection.

Surveillance des instabilités géologiques.

Sécurisation du glissement d'Avully.

#### Écarts avec objectifs annuels 2024

Report du versement de la subvention à la VdG en 2025 car le projet a nécessité des compléments en regard des expertises en cours.

Mesures inclinométriques et vérifications structurales effectuées au Mur de Chancy.

Relevés géométriques et tests d'infiltration effectués au Champel.

Sondage et expertise géotechnique effectués afin de déterminer les causes de l'activation du glissement d'Avully.

## E - Environnement et énergie

### 1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	16'014'960	2'197'188	5'509'000	3'746'369	23%	-1'762'631
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

La loi 13531, modifiant la loi 12195 en vue de proroger la disponibilité du crédit d'investissement jusqu'à fin 2030, a été votée par le Grand Conseil le 24/01/2025.

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux de génie civil entre le secteur Casaï et celui de la Renfile.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les travaux des trois lots de génie civil ont été réalisés par les SIG durant l'automne 2024. Une partie des câbles souterrains a également été tirée sur le lot de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG).

Cependant, le retard du décompte final des SIG à destination de Swissgrid a entraîné le report du versement prévu en 2024 à 2025.

### 1012671 - Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'335'000	4'575'318	0	45'207	1%	45'207
Recettes	2'668'000	2'268'661	0	222'022	8%	222'022

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12671, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 5'335'000 francs pour la quatrième étape de la renaturation de l'Aire à Certoux : tronçon frontière - passerelle des Bis.

Ce projet constitue la suite de la réalisation de la 3<sup>ème</sup> étape dans le cadre du programme de renaturation des cours d'eau du canton. Ce grand projet de renaturation a été lancé en 2001. Il est réalisé en 4 étapes afin de répartir l'impact financier de l'ensemble de l'opération et de faciliter les nombreuses acquisitions foncières.

Les travaux de la 4<sup>ème</sup> et dernière étape de la renaturation concernent les aménagements hydrauliques, les ouvrages d'art ainsi que les chemins et placettes publiques.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les dépenses concernent les factures reçues.

Les recettes ont été versées par l'OFEV.

## E - Environnement et énergie

### 1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions

CR 0523 - Office  
cantonal de  
l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	10'000'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal. Il s'agit de soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

#### Objectifs annuels 2024

Présenter le règlement d'octroi des subventions fin 2023 et octroyer les premières subventions en 2024. Soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le règlement d'application de la loi 12936 a été adopté le 6 novembre 2024. Les premières subventions devraient être accordées d'ici l'été 2025.

# E - Environnement et énergie

## 1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	55'503'000	500'611	4'500'000	0		-4'500'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure. Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

### Objectifs annuels 2024

Décalage du projet à cause du recours des opposants sur l'autorisation de construire. Suite au jugement du Tribunal administratif de première instance (TAPI) favorable à l'Etat de Genève rendu le 22/06/2023 :

- effectuer la procédure d'appel d'offres public,
- démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Suite à l'arrêt de la Cour de justice favorable à l'Etat de Genève le 6 février 2024, la procédure a été portée devant le Tribunal fédéral par les opposants. La décision du Tribunal fédéral est attendue au premier trimestre 2025, décalant d'autant le début des travaux.

## E - Environnement et énergie

### 1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	61'443'000	3'326'807	18'000'000	19'722'656	32%	1'722'656
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets. La planification de l'étape 1 vise la fin des travaux en 2026.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser la suite des travaux de la conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.

Secteur Sicli-Boissonnas : démarrer les travaux pour dévier le réseau primaire d'eau usée et terrasser le lit de la rivière.

Secteur Boissonnas et Arve : démarrer les travaux de la réalisation de la conduite d'évacuation.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Secteur Grange-Collomb : prise d'eau provisoire aménagée.

Secteur Etoile : première phase de terrassement de la rivière et de construction du mur en pierres sèches réalisée.

Secteur Sicli-Boissonnas : déplacement de la conduite des eaux usées primaire et des réseaux effectué.

Secteur Boissonnas et Arve : pose de la conduite provisoire d'évacuation de la Drize réalisée.

## E - Environnement et énergie

### 1013222 - Subvention pour l'assainissement énergétique

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	500'000'000	0	20'000'000	597'708	0%	-19'402'292
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 500'000'000 francs pour le versement de subventions pour soutenir financièrement des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments réalisés par des tiers, ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

La loi vise à soutenir, par des subventions, des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables. Cette manne financière est répartie à hauteur de 70% au minimum pour les acteurs privés et 30% au maximum pour le secteur public, qui inclut les établissements publics et les communes, mais exclut les bâtiments du petit Etat.

Le montant des subventions au m<sup>2</sup> a été revu et augmenté au 1<sup>er</sup> juin 2024. Un soutien accru pourrait être accordé pour les cas où une disproportion économique est avérée ou une incapacité financière démontrée.

Ce soutien financier cantonal entre dans le mécanisme des contributions globales allouées par la Confédération dans le cadre du Programme Bâtiments. Ainsi, pour toute subvention octroyée par le canton, la Confédération verse une contribution complémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Depuis l'entrée en vigueur du règlement d'attribution des subventions en juin 2024, quelques 460 dossiers (propriétaires immobiliers privés et publics) ont pu bénéficier d'un nouveau barème de subventions énergétiques majoritairement augmenté par rapport au précédent barème, représentant 18 millions de subventions octroyées et qui seront versées après les travaux.

## E - Environnement et énergie

### 1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	40'000'000	530'572	1'500'000	1'235'816	3%	-264'184
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023, qui a succédé à la loi 10850 en ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération sous la forme de subventions à redistribuer.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE), lesquelles vont connaître une forte progression durant cette année.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les dépenses sont légèrement inférieures au budget en raison du retard de projets, tels que ceux liés au PDR 2, dont la ferme de Bernex.

Les IPE occasionneront des dépenses en 2025.

L'irrigation est en phase de développement stratégique de même que le volet énergétique de la loi. Les ASF se poursuivent au gré des projets déposés.

## E - Environnement et énergie

### Crédit de renouvellement

#### 2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	45'557'360	34'323'016	9'500'000	8'312'403	18%	-1'187'597
Recettes	1'500'000	2'118'170	300'000	419'776	28%	119'776

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

#### Objectifs annuels 2024

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique, développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Changer les chaînes d'amarrage et réparer les pontons.

Réaliser des travaux suite aux crues de cours d'eau.

Renouveler les véhicules spécifiques aux métiers et le matériel métier.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement des infrastructures portuaires (structures d'accès à l'eau, chaînes d'amarrage, débarcadères, etc.) a été effectué.

La revitalisation des sites protégés et les travaux de régénération des chênaies et des biotopes forestiers ont été réalisés.

Les travaux ont été réalisés afin d'améliorer le réseau des chemins de randonnées.

L'acquisition des équipements métiers a été effectuée.

## E - Environnement et énergie

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'908'098	2'245'799	464'919	1'887'238	99%	1'422'319
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 1'908'098 francs est prévu au titre de la politique publique E, dont 128'098 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Rénover le système d'information de l'Eau (notamment la gestion de l'espace public du Lac). Mettre en œuvre la stratégie de géo-information par la constitution de l'espace géoréférencé des données de géothermie.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

En plus des objectifs atteints, les investissements ont permis de consolider et de faire évoluer le portail Snergie afin de répondre aux besoins de la transition énergétique.

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	551'235	181'536	3'103	629'393	114%	626'290
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 551'235 francs est prévu au titre de la politique publique E.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des travaux d'assainissement pour le parc animalier (route de Valavran 33), des travaux de ventilation pour la maison du terroir (route de Soral 93) et des travaux sur la passerelle à la rue Sainte-Clotilde 23 ont été réalisés.

## F - Formation

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- F01 Enseignement obligatoire et orientation
- F02 Enseignement secondaire II et formation continue
- F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
- F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
- F05 Hautes écoles
- F06 Prestations transversales liées à la formation

**Dépenses totales 2024 : 130,8 millions (B 2024 : 167,8 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Rénovation/transformation de l'animalerie conventionnelle et réception de la dernière tranche de subvention fédérale (CMU 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> étape).

Finalisation des travaux de dépollution, démolition et gros-œuvre du bâtiment central d'Uni Bastions.

Poursuite des études en vue de la construction d'un cycle d'orientation (CO) à Bernex et des centres de formation professionnelle santé et social (CFPSa et CFPSo) dans le cadre de la loi 12538. Mise en service du pavillon provisoire du CFPSa sur le site de Ternier (loi 13100).

Démarrage des travaux pour le CO de la Golette et poursuite des travaux pour les CO de Sécheron et des Colombières.

Mise en service à la rentrée 2024 de la dernière étape pour la rénovation et la surélévation des locaux du collège Rousseau.

Poursuite des travaux de rénovation et de transformation des bâtiments scolaires.

#### b) Système d'information et de communication

Renouvellement des systèmes d'information relatifs à la formation et poursuite des travaux concernant le remplacement du SIC éducation et formation (SAFE).

Poursuite du déploiement du réseau Wi-Fi dans tous les établissements de l'enseignement secondaire I et II et déploiement des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

#### c) Équipements et autres investissements

Renouvellement des équipements pédagogiques et du mobilier scolaire du DIP.

Versement de subventions à l'Université de Genève et à la HES-SO pour le renouvellement d'équipements, d'appareils scientifiques, de mobiliers et de matériels informatiques.

Versement de subventions permettant l'acquisition de logiciels et de matériel informatique à l'Université de Genève dans le cadre des projets UNI-Service de la recherche et UNI-SI pour les étudiants et pour la mise en œuvre de la stratégie numérique de la HES-SO.

## F - Formation

### Crédit d'ouvrage

#### 1009995 - UNI - CMU 5<sup>ème</sup> étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	15'596'000	13'782'387	0	34'222	0%	34'222
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5<sup>ème</sup> étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'596'000 francs).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des achats ont été réalisés pour le biostock.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	196'487'000	180'854'908	3'500'000	3'235'411	2%	-264'589
Recettes	45'600'000	38'630'905	0	3'161'599	7%	3'161'599

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5<sup>ème</sup> étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 177'887'000 francs).

Construire la 5<sup>ème</sup> étape du CMU pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (loi 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs). Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les travaux initialement prévus sont presque finalisés. Toutefois, la rénovation/transformation de l'animalerie conventionnelle a été relancée, les travaux se poursuivront donc en 2025-2026. La dernière tranche de subvention fédérale a été versée avant les décomptes finaux.

## F - Formation

### 1010822 - UNI - CMU - 6<sup>ème</sup> étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	15'333'000	11'014'014	0	189'046	1%	189'046
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6<sup>ème</sup> étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'333'000 francs).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Des achats ont été réalisés pour le biostock et les locaux adjacents à l'animalerie.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	133'604'000	120'776'353	8'000'000	1'499'846	1%	-6'500'154
Recettes	21'500'625	23'694'000	0	5'134'758	24%	5'134'758

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6<sup>ème</sup> étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 133'604'000 francs).

Construire la 6<sup>ème</sup> étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le concept d'automatisme du bâtiment (concept MCR «Mesures, Commandes et Régulation») a dû être revu en raison de la mise en place de la directive fédérale en matière de laboratoires A3 / P3.

Ainsi les travaux planifiés ont été décalés au printemps 2025.

La dernière tranche de subvention fédérale a été versée avant les décomptes finaux.

## F - Formation

### 1010875 - Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	29'700'000	28'911'959	0	252'038	1%	252'038
Recettes	7'000'000	4'550'000	0	857'951	12%	857'951

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (subvention d'équipement : 2'184'000 francs).

Financer l'équipement mobilier et informatique dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de l'ancienne école de médecine.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La réception des infrastructures techniques a été partiellement validée, mais des retouches techniques restent à réaliser.

Le processus de bouclage de la loi est prévu en 2025.

### 1011944 - Reconstruction du CO Renard - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'494'800	5'161'764	0	22'617	0%	22'617
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11944, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit d'étude de 5'494'800 francs, en vue de la construction du cycle d'orientation du Renard à Vernier (site de Balaxert).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Une facture d'honoraires a été comptabilisée.

# F - Formation

## 1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	30'919'000	2'039'386	2'000'000	3'744'280	12%	1'744'280
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation.

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13162).

### Objectifs annuels 2024

Remplacer la base de données « Elèves » en phase de réalisation.  
Initialiser le remplacement de la Gestion des Comportements

### Ecart avec objectifs annuels 2024

En 2023, il y a eu un retard sur la loi et le plan de déploiement a été complètement revu au démarrage du programme et validé lors du COPIL du 31 octobre 2023.

La priorité de 2024 a été portée sur la mise en place des requis pour la saisie des plans de formation.

# F - Formation

## 1012146 - UNI - Service de la recherche

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	15'546'000	12'820'621	2'617'740	2'026'466	13%	-591'274
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12146, votée le 24/11/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 15'546'000 francs pour financer l'évolution des infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage à long terme afin d'optimiser et faciliter l'utilisation des données issues de la recherche dans les hautes écoles universitaires genevoises.

Une demande de prorogation de la loi jusqu'au 31/12/2026 a été acceptée par la commission des travaux le 11/03/2025.

### Objectifs annuels 2024

Finaliser le développement de la plateforme pour les humanités numériques « hedera ». Interconnecter la plateforme institutionnelle e-lab à Yareta (solution numérique d'archivage). Poursuivre le développement de Yareta.

Compléter le nouveau cluster de calcul.

Développer des modules de formation destinés aux chercheurs afin de faciliter l'usage des nouveaux clusters de calcul.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La plupart des objectifs ont été réalisés.

Il est à relever que :

- le projet d'un espace de stockage commun aux 3 clusters de calcul n'a pas été initié. Il est reporté en 2025.
- l'interconnexion de la plateforme institutionnelle e-lab et Yareta (solution numérique d'archivage) n'a pas été réalisée. Elle est reportée en 2026.

## 1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'212'000	304'696	0	32'796	1%	32'796
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les dépenses sont liées à l'équipement provisoire de la salle témoin des Bastions.

## F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	64'800	16'816	9'596	47'038	73%	37'442
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

### Objectifs annuels 2024

Participer à la coordination de chantier et à la validation des plans des installations de courant faible (câblage réseau et armoires télécom).

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les objectifs 2024 ont été atteints.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	88'225'200	38'336'818	13'000'000	5'509'998	6%	-7'490'002
Recettes	10'000'000	4'073'000	955'543	675'000	7%	-280'543

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

### Objectifs annuels 2024

Réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.

Terminer les travaux de dépollution, démolition et gros-œuvre du bâtiment Central.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les objectifs de réalisation du chantier énumérés ci-dessus sont atteints.

## F - Formation

### 1012184 - Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'901'000	6'547'008	0	190'911	3%	190'911
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12184, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'études de 5'801'000 francs pour la construction d'une nouvelle école de culture générale à Meyrin.

Un crédit supplémentaire de 1'100'000 francs a été octroyé par la commission des travaux du Grand Conseil le 25/08/2020 pour adapter les études à une demande du DIP de passer d'une capacité de 1'000 à 1'400 élèves.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Des prestations de fin d'études ont été facturées.

### 1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	15'693'760	7'479'252	3'500'000	4'496'955	29%	996'955
Recettes	2'175'998	151'098	0	145'678	7%	145'678

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les études se sont poursuivies et la demande d'autorisation de construire a été déposée en décembre 2024. La commune de Bernex s'étant retirée du projet, les recettes perçues correspondent au solde de la participation de la commune.

## F - Formation

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	129'240	32'233	0	110'062	85%	110'062
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les études liées à l'organisation de la mobilité autour du cycle d'orientation et du centre de formation professionnelle à Bernex se sont poursuivies.

### 1012741 - Futur CO sis à Balexert

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	90'511'000	1'485'547	0	2'625	0%	2'625
Recettes	4'056'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12741, votée le 29/04/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 94'860'000 francs en vue de la construction du futur cycle d'orientation (CO) sis à Balexert (Vernier).

Le crédit de construction s'élève à 90'511'000 francs et intègre la réalisation d'un équipement pour la commune de Vernier (salle omnisports double) d'un montant de 4'056'000 francs qui sera remboursée par le biais d'une subvention d'un montant équivalent.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le projet est toujours en attente du relogement de l'académie du Servette FC. Quelques heures de prestations internes de l'Etat de Genève ont été comptabilisées.

## F - Formation

### 1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements

CR 0323 -  
Enseignement  
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'407'000	1'274'415	1'500'000	1'444'847	42%	-55'153
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Dans le cadre de la deuxième phase des travaux :

- meubler les locaux contenus dans l'autre moitié du bâtiment et ceux issus de la surélévation,
- équiper des salles de classe, des salles informatiques, des salles de physique, le restaurant scolaire et une partie du CEDOC.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

L'école a été mise en fonction à la rentrée 2024.

La 2<sup>ème</sup> partie du bâtiment a été équipée. L'équipement inclut du mobilier de salles de classes et de salles informatiques, du mobilier et des équipements pédagogiques des salles de physique et une partie du mobilier du centre de documentation.

CR 0415 - Office  
cantonal des  
systèmes  
d'information et du  
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	725'000	441'914	210'695	0		-210'695
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Terminer la réalisation des introductions de fibre optique.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le projet des équipements informatiques de l'OCSIN est terminé.

## F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	61'818'000	37'373'593	18'151'805	11'505'808	19%	-6'645'997
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de la deuxième étape pour une livraison et mise en service à la rentrée 2024.

### Écarts avec objectifs annuels 2024

Les objectifs ont été respectés. La deuxième et dernière étape des travaux a été mise en service à la rentrée scolaire 2024.

### 1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	12'000'000	4'431'109	3'800'000	2'420'151	20%	-1'379'849
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps étudiant orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plateformes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Une demande de prorogation de la loi jusqu'au 31/12/2026 a été acceptée par la commission des travaux le 11/03/2025.

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de la deuxième étape pour une livraison et mise en service à la rentrée 2024.

### Écarts avec objectifs annuels 2024

Le nouveau module pour les horaires de cours, la gestion des candidatures pour les formations courtes de la formation continue, la nouvelle version de Mediaserver pour le visionnement des cours enregistrés, le dossier lecteur de la bibliothèque intégré à l'application mobile ont été livrés en 2024. Le traitement de la thématique des micro-certifications a été différé à 2025.

## F - Formation

### 1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'470'000	1'062'569	1'130'000	752'401	14%	-377'599
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Il couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les projets : doter l'institution d'une solution RH adaptée, e-administration de la formation continue, salles d'innovations numériques dans les écoles, développement des compétences numériques des collaborateurs et des étudiants, adaptation de cyberlearn, licences des outils numériques pour l'enseignement, mise en place d'un catalogue de service (outil) et données de recherche.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les projets avancent tels que prévus : e-administration de la formation continue, salles d'innovations numériques, développement des compétences numériques des collaborateurs et étudiants, adaptation de cyberlearn, licences des outils numériques pour l'enseignement, mise en place d'un catalogue de services et de données de recherche.

La mise en place d'une solution RH adaptée a pris du retard.

### 1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	8'265'000	701'003	2'800'000	1'218'857	15%	-1'581'143
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

#### Objectifs annuels 2024

Lancer les études dès janvier 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les études ont démarré avec un décalage de planning par rapport aux prévisions.

## F - Formation

### 1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'179'400	445'758	1'000'000	1'119'804	35%	119'804
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I (ES I) et II (ES II).

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2024

Procéder au déploiement au niveau du secondaire I et le poursuivre sur l'ensemble du secondaire II.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs ont été adaptés car sur certains sites des travaux ont été reportés pour les ES I.

En compensation, des sites prévus en 2025 ont déjà été équipés pour les ES II.

La planification globale ne change donc pas.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'015'000	1'019'653	2'800'000	1'663'547	28%	-1'136'453
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I (ES I) et II (ES II).

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2024

Les études ayant été réalisées en 2023 ainsi que les appels d'offres aux entreprises, débiter les travaux de câblage sur environ 45 sites.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Sur certains sites, des travaux ont été reportés en raison de compléments d'analyses de polluants à effectuer, suite à des déplacements de bornes Wi-Fi et de prises.

## F - Formation

### 1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'696'000	946	750'000	909'443	34%	159'443
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 2'696'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets) et de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

#### Objectifs annuels 2024

Déploiement des équipements nécessaires dans les classes du cycle élémentaire (robots pédagogiques Bluebot, appareils photo, dictaphones et mallettes d'objets pour l'éducation numérique).

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La mise en œuvre retardée de la loi conjuguée avec des difficultés d'approvisionnement liés à des articles comme les appareils photos ou les dictaphones ont entraîné un report des dépenses de 2023 à 2024.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'242'000	929'629	1'000'000	560'931	9%	-439'069
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 2'696'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets) et de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

#### Objectifs annuels 2024

Dans cette seconde phase d'investissement, acquérir des ordinateurs portables et des tablettes.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les équipements ordinateurs portables et tablettes ont été achetés en quantité moindre que prévus pour des raisons de disponibilité sur les marchés.

## F - Formation

### 1013060 - ETM - subvention à l'enseignement artistique de base

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	8'390'000	7'000'000	0	1'390'000	17%	1'390'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13060, votée le 18/03/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'000'000 francs en faveur de la Fondation ETM – Ecole des musiques actuelles et des technologies musicales, pour la transformation et l'aménagement en école de musique de l'immeuble sis 2, passage de la Radio à Genève.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'390'000 francs le 29/10/2024

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La dernière tranche de subvention, résultant du crédit supplémentaire pour les augmentations du coût des matières premières, les travaux additionnels de renforcement de la dalle et d'insonorisation ainsi que pour la pose de panneaux photovoltaïques (chauffage, rafraîchissement et consommation électrique), a été versée.

### 1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0323 - Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	733'000	0	133'000	542'452	74%	409'452
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

#### Objectifs annuels 2024

Le chantier pour la réalisation du pavillon pour le CFPS à Ternier s'est ouvert en juin 2023 avec plusieurs mois de retard sur la planification prévue.

Le pavillon devrait être mis à disposition en juin 2024 et entièrement meublé pour la rentrée 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le pavillon a été mis en fonction à la rentrée 2024. Il a été entièrement équipé avec du mobilier scolaire et administratif. Les laboratoires ont été équipés avec leurs différents équipements mobiles, y compris les équipements de stockage des produits chimiques.

## F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	190'000	0	246'000	44'184	23%	-201'816
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

### Objectifs annuels 2024

Participer à la coordination de chantier et à la validation des plans des installations courant faible (câblage réseau et armoires télécom).

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le projet des équipements informatiques de l'OCSIN pour le Centre de formation professionnelle Santé (CFSP) de Ternier est terminé et les objectifs 2024 ont été atteints.

En revanche, pour la HEDS, les équipements informatiques n'ont pas encore pu être installés.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	89'724'000	8'668'764	6'500'000	9'963'934	11%	3'463'934
Recettes	12'000'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

### Objectifs annuels 2024

Mettre en service le pavillon modulaire pour le CFPS à Lancy et démarrer le chantier de la HEdS à Champel.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le pavillon pour le CFPS à Lancy a été mis en service et les travaux pour la HEdS à Champel ont débuté.

## F - Formation

### 1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0322 - Cycle d'orientation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'330'000	0	155'403	0		-155'403
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

#### Objectifs annuels 2024

L'objectif est de meubler les pavillons qui seront mis à disposition du DIP dès la rentrée 2024, soit sur les sites du CO de Cayla et du CO d'Aubépine.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Des difficultés en lien avec les autorisations de construire ont fortement retardé ces projets. En conséquence, aucune extension n'a été mise en fonction à la rentrée 2024.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	130'000	0	130'620	0		-130'620
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

#### Objectifs annuels 2024

Installer les équipements informatiques et les équipements télécom.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le projet des équipements informatiques de l'OCSIN a été décalé sur 2025.

## F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	64'040'000	351'618	18'000'000	12'170'854	19%	-5'829'146
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

### Objectifs annuels 2024

Lancer les appels d'offres pour l'extension du CO du Foron.

Démarrer les travaux sur les sites de la Golette, de la Gradelle, de Colombières, de Sécheron et d'Aubépine.

Terminer les travaux et mettre en service le pavillon de Cayla.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux pour le CO de la Golette ont démarré. Il reste :

- travaux préalables à réaliser pour les CO de Colombières et de Sécheron,
- projets à revoir suite à la décision de la commission d'architecture pour les CO de Cayla et d'Aubépine,
- recherche de solution de relogement pour le CO de la Gradelle,
- compléments pour dossier des appels d'offres à réaliser pour le CO du Foron.

## 1013190 - UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	17'600'000	292'953	1'500'000	247'737	1%	-1'252'263
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

### Objectifs annuels 2024

Réaliser les deux phases du concours d'architecture et lancer les études.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Une concertation avec les habitants du quartier a été préconisée par l'Office de l'urbanisme. Pour cette raison, le lancement du concours a été décalé, ne permettant de réaliser que le premier tour du concours d'architecture.

## F - Formation

### 1013234 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'730'000	38'717	1'000'000	515'938	19%	-484'062
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13234, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit d'étude de 2'730'000 francs en vue de la construction d'une extension pour le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) à Lullier sur la commune de Jussy.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser le concours d'architecture et lancer les études.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le concours d'architecture a été réalisé et les études ont démarré à fin 2024.

### Crédit de renouvellement

### 2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	41'685'200	29'302'335	13'149'323	9'348'772	22%	-3'800'551
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 41'685'200 francs est prévu pour la politique publique F.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement des équipements pédagogiques (machines à commande numérique notamment pour les formations dans le domaine du bois et équipements de sécurité dans les laboratoires et ateliers des écoles de l'ES II), mobiliers scolaires et administratifs, de divers équipements audiovisuels.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement des équipements pédagogiques (une presse hydraulique pour le CFP Construction, une ambulance d'entraînement pour l'école d'ambulancier, etc.), des mobiliers scolaires et administratifs, et de divers équipements audiovisuels a été réalisé.

Le non dépensé s'explique notamment par des commandes passées tardivement en 2024 et dont la livraison arrivera début 2025.

## F - Formation

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	11'952'412	7'953'750	3'354'444	1'924'608	16%	-1'429'836
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 11'952'412 francs est prévu au titre de la politique publique F, dont 802'412 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Maintenir en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la formation en attendant les déploiements la loi 12080.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis de faire évoluer l'annuaire pédagogique.

La lutte contre l'obsolescence a été menée principalement pour le Système d'information et de communication (SIC) de l'éducation et de la formation (loi 12080) afin de maintenir le niveau par rapport aux changements réglementaires et organisationnels, en attendant que le nouveau plan de déploiement de ce SIC puisse démarrer.

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	222'102'184	187'610'055	38'584'319	34'284'338	15%	-4'299'981
Recettes	2'000'000	129'635	500'000	0		-500'000

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 222'102'184 francs est prévu au titre de la politique publique F.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) Tambourine 2, CMU, Grandes Communes, EC Nicolas Bouvier, etc.

Finaliser et réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments DIP, UNI et HES.

Verser à la SGIPA le solde de la subvention pour la surélévation du bâtiment de Conches.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs énumérés ci-dessus ont été atteints avec succès.

Aucune subvention fédérale à l'enseignement n'a été versée en 2024.

## F - Formation

### 2012461 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	15'370'000	10'843'541	3'671'227	3'739'899	24%	68'672
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12461, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 15'370'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de la HES-SO Genève.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement des équipements/instruments scientifiques et artistiques, des machines/gros outillages, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au Dessin Assisté par Ordinateur - Conception Assistée par Ordinateur).

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La HES-SO Genève poursuit le renouvellement de ses équipements, instruments, mobiliers et véhicules selon la planification établie.

### 2012462 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	69'950'000	52'717'249	15'566'621	13'645'504	20%	-1'921'117
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12462, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 69'950'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

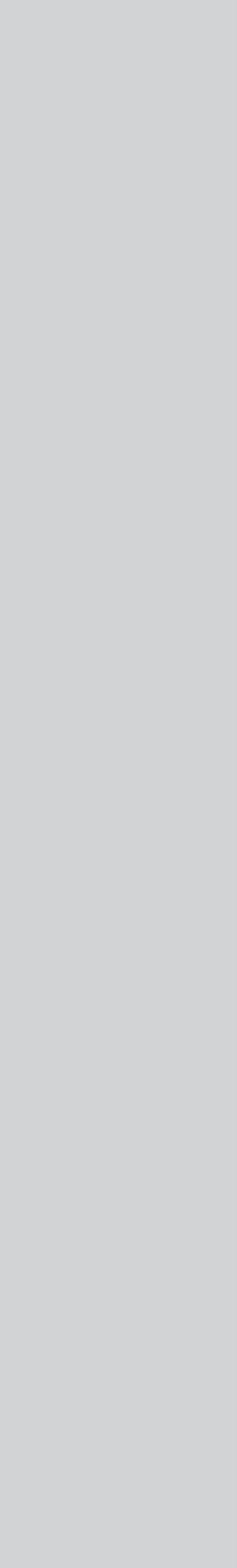
#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement d'un très grand nombre d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Par catégorie de biens, la part des acquisitions est de 80% pour les appareils scientifiques et l'équipement, 6% pour le matériel informatique et les logiciels et 14% pour le mobilier.

L'écart entre le budget et les dépenses correspond à des éléments commandés en 2024 et qui seront livrés en 2025.



## G - Aménagement et logement

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

G01	Logement et planification foncière
G02	Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
G03	Information du territoire et garantie des droits réels
G04	Protection du patrimoine bâti et des sites

**Dépenses totales 2024 : 34,7 millions (B 2024 : 47,9 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Logement (acquisitions et dotations)

Diverses opérations en vue d'atteindre 20% de logements d'utilité publique (LUP) sur le parc locatif cantonal comme fixé par la loi 10460 :

- Dotations en capital en faveur de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) (12,2 millions de francs pour l'acquisition de 12 parcelles pour un total de 5'363 m<sup>2</sup>).
- Dotations en capital en faveur des fondations immobilières de droit public (FIDP) (5,7 millions de francs pour la construction de 52 logements).
- Acquisition de terrain de 710 m<sup>2</sup> ainsi qu'un rachat de DDP pour 7,3 millions.

#### b) Aménagement du territoire

Contribution de 2,5 millions de francs au fonds de développement urbain (FIDU) permettant le financement d'infrastructures publiques liées à la réalisation de nouveaux logements.

Versement de subvention pour la réalisation du musée du site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine selon l'avancement des travaux.

La demande de crédit supplémentaire, acceptée en commission des travaux le 29 octobre 2024, pour le projet « Cool City - adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron » permettra de financer les coûts de dépollution des matériaux d'excavation découverts en 2023 et de relancer les travaux.

#### c) Systèmes d'information et de communication

Finalisation du projet « Refonte du SIC des autorisations de construire ».

Priorisation sur la fiabilisation des réquisitions électroniques du projet « Evolution du SIC de l'office du registre foncier ».

Poursuite des travaux notamment pour la gestion des chantiers du projet « Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions ».

Démarrage du projet « Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière ».

#### d) Equipements et autres investissements

Mise à jour des données de la mensuration officielle, maintenance évolutive du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) et amélioration des données du système d'Information du territoire à Genève (SITG).

Renouvellement du mobilier, des équipements et du matériel.

## G - Aménagement et logement

### Crédit d'ouvrage

#### 1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	85'750'918	18'000'000	7'280'000		-10'720'000
Recettes	0	252'825	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

#### Objectifs annuels 2024

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine. Etat : acquisition d'environ 5'000 m<sup>2</sup> de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Par manque d'opportunité, une seule acquisition de terrain par l'Etat (710 m<sup>2</sup>) et un rachat de DDP (10 logements) ont été réalisés cette année pour un total de 7'280'000 francs.

## G - Aménagement et logement

### 1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	20'000'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000	13%	
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements (espaces publics, classes dans les établissements scolaires, etc.).

Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs par an à compter du 01/01/2022.

#### Objectifs annuels 2024

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La subvention au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) a été versée.

### 1012145 - Refonte du SIC des autorisations de construire

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	7'780'000	7'708'596	0	23'314	0%	23'314
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12145, votée le 23/02/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 7'780'000 francs pour la numérisation complète des processus d'autorisation de construire.

La présente loi tient compte de l'actuelle évolution numérique des métiers du bâtiment.

Cette refonte du système d'information de l'office des autorisations de construire vise à étendre l'informatisation et la dématérialisation à l'ensemble des procédures du domaine de la construction et dans tous leurs aspects, pouvoir traiter des maquettes numériques tridimensionnelles mettant en œuvre les méthodes de travail collaboratif du BIM (Building Information Modeling).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Fin des derniers travaux sur 2024. Les derniers chantiers pour la numérisation de construire, notamment les tableaux de bord ont pu être finalisés.

## G - Aménagement et logement

### 1012703 - Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'600'000	2'900'000	1'000'000	780'000	17%	-220'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12703, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'600'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour l'étude et la réalisation du musée du site archéologique de Saint-Antoine.

#### Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La deuxième tranche de subvention a été versée, conformément à l'avancée des travaux et aux conditions de versement.

### 1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'861'545	261'724	2'500'000	551'212	8%	-1'948'788
Recettes	0	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'140'455 francs le 29/10/2024.

#### Objectifs annuels 2024

Suite aux améliorations apportées au projet en collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, démarrer les travaux en fonction des vacances scolaires et de la coordination avec le projet d'extension du cycle.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

L'autorisation de construire a été délivrée début 2024. Les premiers travaux du terrain de sport ont révélé une importante pollution des matériaux d'excavation. Une demande de crédit supplémentaire a été acceptée le 29 octobre 2024. Un nouvel appel d'offres incluant la dépollution est en cours, avec un démarrage des travaux prévu pour le printemps 2025.

## G - Aménagement et logement

### 1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'325'000	572'060	300'000	649'895	15%	349'895
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF). Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

#### Objectifs annuels 2024

Suite au succès du pilote 2023 offrant à un nombre limité de partenaires (notaires) le traitement de réquisitions électroniques, il est prévu en 2024 de généraliser la prestation auprès des banques et des notaires.

Déployer l'usage du code-personne (NAVS13) comme clé d'identification en collaboration avec la Centrale de compensation.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La priorité a été portée sur la fiabilisation des réquisitions électroniques, notamment la mise à disposition de la nouvelle version de Capitastra 2024 avec toutes les fonctionnalités prévues.

Le déploiement de l'usage code-personne (NAVS13) n'a pas avancé.

### 1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	11'980'000	159'237	1'000'000	2'181'004	18%	1'181'004
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

#### Objectifs annuels 2024

En 2024, les travaux d'extension de la plateforme de gestion des autorisations de construire commenceront par la numérisation du processus d'ouverture de chantier et se poursuivront par la prise en compte des infractions.

Par ailleurs, la plateforme sera mise en conformité avec le règlement sur l'administration en ligne, notamment en intégrant l'espace numérique dédié aux usagers.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux de 2023 ont été reportés en 2024 et les équipes ont atteint d'une part les objectifs fixés en 2023 et d'autre part, les objectifs fixés en 2024, notamment, la livraison des résultats concernant la gestion des chantiers.

## G - Aménagement et logement

### 1013413 - Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	13'785'000	0	2'412'000	156'459	1%	-2'255'541
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13413, votée le 21/06/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 13'785'000 francs pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière.

#### Objectifs annuels 2024

Démarrer le projet de dématérialisation avec une priorisation sur les thématiques suivantes :

- gestion de l'obsolescence des composants techniques de Sidlo,
- reprise du périmètre des applications obsolètes Moustic, Garfield et Subvention,
- dématérialisation des prestations de la direction immobilière.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Comme le projet a démarré en fin d'année, les objectifs étaient déjà réalisés dans le cadre du crédit de renouvellement.

### Crédit de renouvellement

#### 2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'218'640	3'794'832	1'870'000	611'705	10%	-1'258'295
Recettes	1'373'240	882'540	275'000	382'474	28%	107'474

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 6'218'640 francs est prévu au titre de la politique publique G.

#### Objectifs annuels 2024

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La Direction de l'information du territoire (DIT) a continué les travaux de mise à jour périodique ainsi que l'historisation des données de la mensuration.

Le mobilier et les équipements des offices ont été renouvelés.

## G - Aménagement et logement

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'048'956	4'886'862	1'302'646	1'217'405	24%	-85'241
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 5'048'956 francs est prévu au titre de la politique publique G, dont 338'956 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser la mise en œuvre du projet de refonte du système d'information de l'Office du patrimoine et des sites.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs ont été atteints et les investissements ont permis de financer les dépenses nécessaires durant la période pré-promulgation de la loi 13413 (dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière).

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	980'865	38'417	0	699'605	71%	699'605
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 980'865 francs est prévu au titre de la politique publique G.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Une partie de la subvention pour la rénovation du temple de la Fusterie a été versée.

Des travaux de mise en conformité des canalisations des jardins familiaux à la route de la Garenne ont été exécutés.

# G - Aménagement et logement

## Dotations

### 3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	106'464'391	17'000'000	17'921'042		921'042
Recettes	0	12'718'588	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

#### Objectifs annuels 2024

Doter la FPLC et les fondations immobilières de droit public pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m<sup>2</sup> de terrains.
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le montant de dotation pour la FPLC s'élève à 12'239'799 francs et a permis la fondation d'acquérir 12 parcelles totalisant 5'363 m<sup>2</sup> de terrain.

Les FIDP ont pu bénéficier d'une dotation LUP à hauteur de 5'681'243 francs permettant la construction de 52 nouveaux LUP au Rolliet.

## G - Aménagement et logement

### Prêts ferroviaires

#### 4011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	658'470	971'522	0	81'800	12%	81'800
Recettes	658'470	591'964	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 22'113'667 francs pour les prêts de la politique publique G (office de l'Urbanisme : 21'455'197 francs et OCBA : 658'470 francs).

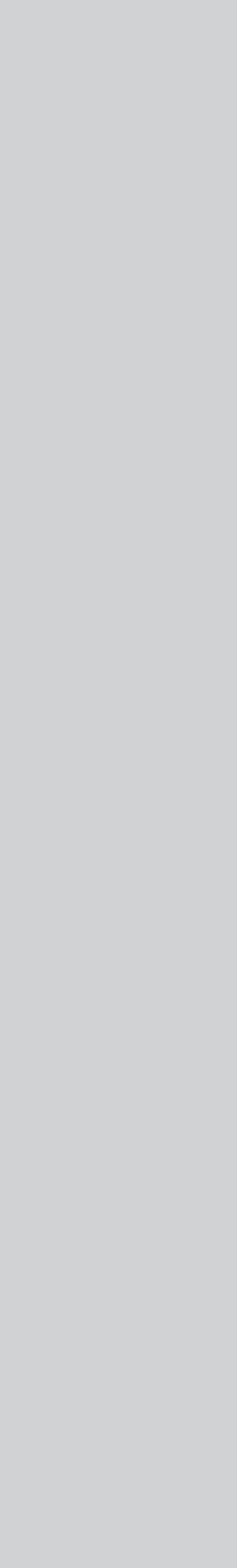
Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La démolition du dernier bâtiment près de la Gare de Chêne-Bourg est maintenant réalisée et le terrain remis à disposition pour le projet des interfaces.



## H - Sécurité et population

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- H01 Sécurité publique
- H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement
- H03 Population, droit de cité et migration
- H04 Sécurité civile et armée

**Dépenses totales 2024 : 31.4 millions (B 2024 : 23,9 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Réalisation des travaux pour le parking du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) d'Epeisses.

Versement par le groupe d'investisseurs des premières recettes prévues dans les lois 12084 (construction du CITS à Epeisses) et 12085 (transformation du centre de logistique militaire d'Aire-la-Ville).

Finalisation des études complémentaires visant à supprimer la détention administrative du projet de bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA) et le Centre de Coopération Policière et Douanière de Genève (CCPD). Les appels d'offres ont été lancés.

Exécution d'importants travaux de rénovation à la Clairière, traitement de la carbonatation des façades de Champ Dollon et divers travaux de transformation dans les bâtiments de la politique publique H. Deux subventions ont été versées dans le cadre des projets de rénovation des sites pénitentiaires de la Clairière et du Vallon.

#### b) Système d'information et de communication

Achat d'équipements requis par la brigade de criminalité informatique (loi 11788).

Démarrage des travaux sur la gestion documentaire informatisée de la police cantonale, en lien avec la nouvelle loi sur la police.

Développement du module de gestion des mobilisations et des interfaces indispensables au démarrage du projet Kairos pour la police et la détention. Un pilote pour la Police et un pour l'OCD ont été réalisés lors du dernier trimestre 2024.

Migration de l'ensemble du réseau de la bulle d'urgence et construction de la future infrastructure de production, dans le cadre du renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

#### c) Équipements et autres investissements

Mise en service de la dernière cabine biométrique en septembre au centre cantonal de biométrie de Vernier.

Renouvellement des équipements spécifiques et des véhicules des offices mettant en œuvre la politique publique H.

## H - Sécurité et population

### Crédit d'ouvrage

#### 1011272 - Brenaz +100 (extension de 100 places)

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	67'299'100	64'768'239	0	6'864	0%	6'864
Recettes	32'000'000	20'647'900	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11272, votée le 08/11/2013, ouvrant un crédit de 69'954'000 francs pour la construction et l'équipement d'un nouvel établissement de détention administrative. Il s'agit de l'agrandissement de l'établissement d'exécution de peines actuel (Brenaz 1, 68 places) de 100 places supplémentaires, ce qui portera le total des places à 168 (crédit d'équipements : 2'352'520 francs). La mise en exploitation a eu lieu en 2015.

Jusqu'à la mise en exploitation d'un nouvel établissement pénitentiaire, cet établissement prévu pour la détention administrative fonctionnera d'abord pour l'exécution de peines.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les derniers coûts ont été facturés.

#### 1011580 - Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'985'000	755'340	0	54'303	3%	54'303
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11580, votée le 16/04/2015, ouvrant un crédit d'ouvrage de 20'869'000 francs pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 1'985'000 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les dépenses portent sur l'aménagement des salles avec des parois amovibles et des tableaux muraux.

## H - Sécurité et population

### 1011788 - Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'200'000	1'034'593	0	43'430	4%	43'430
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11788, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 1'200'000 francs pour la lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les derniers achats d'équipements requis par la brigade de criminalité informatique ont été réalisés en 2024.

### 1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	852'525	159'536	105'686	62'447	7%	-43'239
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 852'525 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Les principales dépenses prévues en 2024 concerneront :

- un lift pour l'entretien des tondeuses,
- des structures métalliques pour le dépôt des machines d'entretien extérieur, les espaces fumeurs et stationnement des deux roues,
- une armature pour la sectorisation des déchets,
- des machines à laver et des séchoirs,
- des micro-ondes,
- des agencements et du mobilier pour les ateliers.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Protection du sol de la salle de sport et finalisation des mesures de sécurité sur le site et acquisition de cuves. Le programme d'équipement est toujours en cours.

## H - Sécurité et population

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	40'032'060	41'426'693	0	486'803	1%	486'803
Recettes	12'700'000	3'198'299	6'350'000	4'947'169	39%	-1'402'831

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (loi 12622).

### Objectifs annuels 2024

En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

A la demande de l'utilisateur, des travaux sur le parking ont finalement dû être réalisés.

Des coûts de fin de projet ont été comptabilisés, notamment pour le renchérissement.

Les recettes ont été versées par la majorité des investisseurs. Le solde sera perçu en 2025.

### 1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	22'886'751	23'037'821	0	103'129	0%	103'129
Recettes	9'300'000	2'342'062	4'650'000	3'622'730	39%	-1'027'270

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 22'886'751 francs.

### Objectifs annuels 2024

En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les travaux sur le système de chauffage défaillant se sont poursuivis en 2024.

Les recettes ont été versées par la majorité des investisseurs. Le solde sera perçu en 2025.

## H - Sécurité et population

### 1012147 - Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'540'000	4'081'933	0	73'981	2%	73'981
Recettes	380'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12147, votée le 03/11/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs pour le développement du système d'information de la police et son adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur la police.

Un crédit supplémentaire de 380'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 pour l'acquisition de licences supplémentaires qui sont financées en totalité par l'Association des communes genevoises.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux sur la gestion documentaire informatisée ont démarré en 2024 et devraient se terminer mi 2025.

### 1012633 - Centre cantonal de biométrie

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'372'414	1'387'387	0	80'176	6%	80'176
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12633, votée le 26/06/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 1'715'000 francs pour la création d'un Centre cantonal de biométrie et l'acquisition de ses équipements.

Ce crédit permettra l'acquisition de nouvelles cabines de saisie biométrique à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La dernière cabine biométrique a été mise en service en septembre au centre cantonal de biométrie de Vernier.

## H - Sécurité et population

### 1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'777'000	12'915	0	4'033	0%	4'033
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs)

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le démarrage des travaux, initialement prévu pour 2025, a été lancé en 2024 (préavis technique signé).

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	71'914'000	1'942'652	2'000'000	2'926'989	4%	926'989
Recettes	237'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs)

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser les études complémentaires liées à la mise à jour du projet (amendement du Grand Conseil) et lancer les soumissions.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les études complémentaires ont été finalisées.

Les appels d'offres ont été lancés ainsi que la préparation à l'exécution pour une ouverture de chantier en février 2025.

## H - Sécurité et population

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'005'000	0	0	19'676	2%	19'676
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs)

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les travaux de réaménagement du carrefour de Bois-Brûlé ont débuté plus tôt que prévu. Cette infrastructure vise à faciliter et à prioriser la circulation en provenance du nouveau bâtiment du CCPD afin d'assurer des interventions rapides et efficaces.

### 1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'500'000	969'653	400'000	1'639'175	47%	1'239'175
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

### Objectifs annuels 2024

Mise en production du module de gestion des mobilisations et des interfaces indispensables au démarrage, notamment avec SIRH.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

La mise en production a été reportée au 1<sup>er</sup> mars 2025. La complexité de mise en œuvre de la solution a été sous-estimée et a nécessité plus de temps que prévu à l'origine.

Un pilote pour la Police et un pour l'OCD ont été réalisés avec succès en novembre et décembre 2024.

## H - Sécurité et population

### 1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	8'180'000	72'254	1'000'000	1'062'249	13%	62'249
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail en 2025 et 2026.

#### Objectifs annuels 2024

Livraison des projets stockage et téléphonie.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La migration de l'ensemble du réseau de la bulle d'urgence ainsi que la construction de la future infrastructure de production ont été réalisées.

La rédaction des exigences métiers pour l'engagement d'urgence ainsi que l'étude du fournisseur pour y répondre sont terminées.

L'appel d'offres pour la téléphonie a été réalisé et un fournisseur a été trouvé.

### 1013534 - WEP : pérennisation du réseau Polycom

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'182'000	0	1'200'000	0		-1'200'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13534, votée le 14/02/2025, ouvrant un crédit de 1'182'000 francs, pour l'adaptation des centrales POLYCOM du canton, l'optimisation de la couverture réseau et la sécurisation d'émetteurs cantonaux.

Son but est de permettre d'adapter les éléments d'infrastructure propriété du cantonal à la migration IP du réseau primaire réalisé par la Confédération.

#### Objectifs annuels 2024

Adapter la technologie des centrales au réseau IP Polycom.

Adapter les liens d'introduction des centrales au réseau IP Polycom.

Intégrer une nouvelle station de base aux HUG afin de garantir la couverture du site et optimiser celle de la région.

Intégrer un répéteur au centre commercial de Balxert afin de garantir la couverture du site.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La loi a été adoptée en février 2025.

## H - Sécurité et population

### Crédit de renouvellement

#### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -  
Présidence,  
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	42'765'000	24'467'058	7'747'000	11'218'119	26%	3'471'119
Recettes	2'500'000	771'000	500'000	0		-500'000

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 42'765'000 francs est prévu pour la politique publique H.

#### Objectifs annuels 2024

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les services ont procédé au renouvellement de leurs matériels, mobiliers, équipements spécifiques et véhicules (dont 6 millions de francs pour la police : voitures, fourgons, poids lourds, motos, bateaux, etc.). Malgré un dépassement budgétaire en 2024, le crédit total est respecté.

#### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office  
cantonal des  
systèmes  
d'information et du  
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'581'866	8'368'878	1'373'103	4'015'790	61%	2'642'687
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 6'581'866 francs est prévu au titre de la politique publique H, dont 441'866 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la sécurité et à la population.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Quelques exemples de projets réalisés en 2024 :

- mise en place du guichet unique via une procédure sécurisée (e-démarche ou formulaire en ligne) destiné aux demandes de manifestations publiques,
- traitement de l'obsolescence de l'application Calvin Web,
- remplacement de l'application métier pour la gestion des naturalisations.

# H - Sécurité et population

## 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	24'944'925	32'278'620	10'067'285	9'580'484	38%	-486'801
Recettes	0	568'994	0	352'924		352'924

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 24'944'925 francs est prévu au titre de la politique publique H.

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon, etc.).

Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs prévus ont été atteints. D'importants travaux de rénovation à la Clairière, le traitement de la carbonatation des façades de Champ-Dollon et divers travaux de transformation dans les bâtiments concernés par la politique publique ont été réalisés.

Deux subventions ont été versées dans le cadre des projets de rénovation des sites pénitentiaires de la Clairière et du Vallon.

# I - Impôts et finances

## Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- I01 Impôts, taxes et droits
- I02 Production et perception des impôts
- I03 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
- I04 Exécution des poursuites et faillites

**Dépenses totales 2024 : 6,9 millions (B 2024 : 3,4 millions)**

## Principaux investissements réalisés et en cours

### a) Système d'information et de communication

Evolution du système d'information fiscal :

- des adaptations et améliorations ont été mises en œuvre pour la taxation immobilière afin de prendre en compte des modifications contenues dans la loi sur les estimations fiscales de certains immeubles (LEFI),
- des fonctionnalités, ont été mises en œuvre et déployées au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour permettre aux multinationales de déclarer et de payer leurs impôts en lien avec les conditions-cadre permettant la taxation et la perception de l'impôt minimal sur les multinationales.

Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale :

- la prestation e-démarche fiscale permettant de renseigner ses coordonnées bancaires a été livrée, incluant une accessibilité élargie aux terminaux mobiles,
- une solution de rendez-vous virtuel a été déployée et est fonctionnelle depuis fin 2024.

Faire évoluer et stabiliser le système d'information de l'office cantonal des poursuites :

- l'ensemble des e-démarches « Poursuites existantes » ont été migrés sur un nouveau socle technologique robuste,
- une première version stabilisée de l'espace e-démarche « Créancier » a été développée et sera mise en production en 2025,
- des travaux importants concernant la gestion électronique des documents sont en cours.

### b) Equipements et autres investissements

L'acquisition de mobilier et équipement pour la mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange et la polyvalence pour l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites a été inférieure aux prévisions.

# I - Impôts et finances

## Crédit d'ouvrage

### 1012623 - AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	12'600'000	10'052'163	1'230'000	2'529'119	20%	1'299'119
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12623, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 11'800'000 francs pour les évolutions du système d'information et de communication (SIC) fiscal de 2020 à 2024.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 800'000 francs le 31/01/2023.

#### Objectifs annuels 2024

Adapter et améliorer la taxation immobilière notamment du fait de la loi sur les estimations fiscales de certains immeubles adoptée par le peuple en juin 2023.

Mettre en place les conditions-cadres permettant la taxation et la perception de l'impôt minimal sur les multinationales.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des modifications contenues dans la loi LEFI ont été mises en œuvre en novembre 2024. Des fonctionnalités déployées au 1er janvier 2025 permettent aux multinationales de déclarer et de payer leur impôt.

Les travaux se poursuivront en 2025 sur les composants de notification et de recouvrement.

### 1012946 - Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'555'000	3'989'633	940'000	1'525'802	27%	585'802
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12946, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit de 5'100'000 francs en vue de la stabilisation et l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 455'000 francs le 31/01/2023.

#### Objectifs annuels 2024

Traiter l'obsolescence technologique des e-démarches existantes et de la solution de gestion électronique de documents utilisée par l'office des poursuites.

Permettre aux créanciers de visualiser leur situation et d'effectuer leurs démarches en ligne auprès de l'administration via une nouvelle offre de e-démarches.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les objectifs ont globalement été atteints.

L'ensemble des e-démarches Poursuites existantes ont été migrées sur un nouveau socle technologique robuste.

Une première version stabilisée de l'espace e-démarche « Créancier » a été développée et sera mise en production en 2025.

Des travaux importants concernant la gestion électronique des documents sont en cours.

# I - Impôts et finances

## 1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	7'560'000	325'862	310'000	1'569'436	21%	1'259'436
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

### Objectifs annuels 2024

Améliorer l'ergonomie des prestations e-démarches fiscales et faciliter le parcours de leurs usagers. Permettre aux usagers de l'administration fiscale d'accéder à un guichet virtuel.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La prestation e-démarche fiscale permettant de renseigner ses coordonnées bancaires a été livrée dans une nouvelle version conforme à la charte de l'État incluant une accessibilité élargie aux terminaux mobiles. Les principes mis en œuvre en 2024 permettront d'améliorer notablement les autres prestations.

Une solution de rendez-vous virtuel a été déployée et est fonctionnelle depuis fin 2024.

## Crédit de renouvellement

### 2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'600'000	873'875	400'000	106'612	7%	-293'388
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 1'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique I. Ce montant est composé du crédit initial de 1'100'000 francs prévu au titre de la politique publique I et du crédit initial de 500'000 francs prévu au titre de la politique publique L.

Ces deux derniers ont été alloués à la politique publique I suite à la réorganisation administrative du 30/04/2021 et le transfert du programme « Exécution des poursuites et faillites » de la politique publique L à la politique publique I.

### Objectifs annuels 2024

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence auprès de l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les besoins en mobilier et équipements ont été inférieurs aux prévisions.

# I - Impôts et finances

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	1'221'502	481'698	1'179'508		697'810
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Aucun crédit n'est prévu au titre de la politique publique I.

### Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I - Impôts et finances qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (OPUS et divers SIC en relation avec la fiscalité).

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis :

- de palier aux dépenses nécessaires survenues entre les lois d'ouvrages du SIC Fiscal et celles du SIC Poursuites,
- de financer le traitement de l'obsolescence et la mise en œuvre d'évolutions réglementaires du SIC Faillites.

## J - Justice

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre du programme suivant :

J01 Pouvoir judiciaire

**Dépenses totales 2024 : 10,5 millions (B 2024 : 15,4 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

- Poursuite des travaux d'adaptation et d'entretien des surfaces mises à disposition du Pouvoir judiciaire.
- Aménagements de surfaces supplémentaires pour absorber la croissance de l'activité judiciaire.

#### b) Systèmes d'information et de communication

Maintenance évolutive et adaptative des applications du Pouvoir judiciaire pour répondre aux besoins des juridictions, en particulier dans le cadre des projets suivants :

- Poursuite du projet eDossier judiciaire et collaboration étroite avec le projet national Justitia 4.0, dont le but est la transition numérique de la justice.
- Conduite, en collaboration avec la police, du projet d'amélioration de la gestion des valeurs et biens en main du Pouvoir judiciaire et de l'Etat (VBME), s'inscrivant dans le programme de projets visant l'amélioration de l'exécution des décisions pénales (EDP).
- Conduite du projet de sécurisation du poste de travail.
- Finalisation du projet d'interfaçage du système d'information du Pouvoir judiciaire avec le nouveau casier judiciaire fédéral (projet New Vostra).
- Poursuite du projet d'amélioration de l'environnement informatique en audience.
- Evolution de l'interface reliant les systèmes d'information du Pouvoir judiciaire, du service des contraventions et du service d'application des peines et mesures.
- Poursuite du projet d'amélioration de la gestion des mandataires privés mis en œuvre par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (projet Gestion des mandataires).
- Poursuite du projet de refonte des outils de production de documents.
- Amélioration des processus de réservation de salles d'audience.
- Déploiement dans une deuxième juridiction de l'outil d'aide à l'anonymisation des décisions.
- Modernisation de l'application d'aide à la rédaction de jugements.
- Modification de l'application de gestion des procédures judiciaires civiles pour l'adaptation au nouveau CPC.
- Poursuite du projet de sécurisation de la messagerie sur smartphone.

#### c) Equipements et autres investissements

Aménagement de places de travail, renouvellement du mobilier, poursuite du déploiement d'un mobilier ergonomique et acquisition d'équipements en matière de sécurité et de sûreté.

# J - Justice

## Crédit d'ouvrage

### 1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'146'000	119'565	738'378	604'510	15%	-133'868
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

#### Objectifs annuels 2024

Installation des premiers éléments d'infrastructure pour la solution eDossier choisie.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les éléments d'infrastructure pour la solution eDossier choisie (eIP, solution autrichienne) ont été installés et les environnements sont prêts. Il y a eu un léger retard sur le projet fédéral Justitia 4.0 mais l'ensemble des objectifs 2024 a été atteint.

## J - Justice

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'818'000	34'148	299'863	155'245	6%	-144'618
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

### Objectifs annuels 2024

Réaliser les études et exécuter les prototypes des petites, moyennes et grandes salles d'audience sur les 7 sites occupés par le Pouvoir judiciaire (PJ).

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La mise en place de l'eDossier judiciaire progresse avec succès. Les trois salles prototypes ont été livrées et testées, le devis général a été finalisé, et l'appel d'offres pour les installations électriques de toutes les salles a été lancé.

Les travaux dans les autres bâtiments ont été repoussés afin de se focaliser sur les sites pilotes (prototype).

## J - Justice

CR 1401 -  
Administration du  
Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	18'578'000	924'594	2'461'759	2'792'358	15%	330'599
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

### Objectifs annuels 2024

Poursuite de la phase de conception du eDossier judiciaire selon la solution choisie courant 2023.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les développements sur le projet cantonal ont été moins conséquents qu'estimés.

Les dépenses sur le crédit de subvention ont en revanche été plus importantes que prévu, notamment en raison de la prise en charge du volet Justitia 4.0 mené dans le cadre du projet Harmonisation de l'informatique de la justice pénale (HIJP), la répartition DIN-PJ ayant été récemment revue.

## J - Justice

### Crédit de renouvellement

#### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	43'807'226	16'765'293	7'119'223	2'087'115	5%	-5'032'108
Recettes	0	145	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 43'807'226 francs est prévu au titre de la politique publique J.

#### Objectifs annuels 2024

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques, etc.) et la modernisation des contrôles d'accès.

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui le concernent.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

L'OCBA a poursuivi les travaux liés à la sureté des bâtiments du Pouvoir judiciaire (PJ) en Vieille Ville. Les études pour la rénovation globale du site de la Vieille Ville (toitures, façades, mise en conformité des installations techniques, etc.) ont continué en lien avec la stratégie immobilière du PJ.

#### 2012470 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	17'000'000	10'682'491	4'733'308	4'836'037	28%	102'729
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12470, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 17'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

#### Objectifs annuels 2024

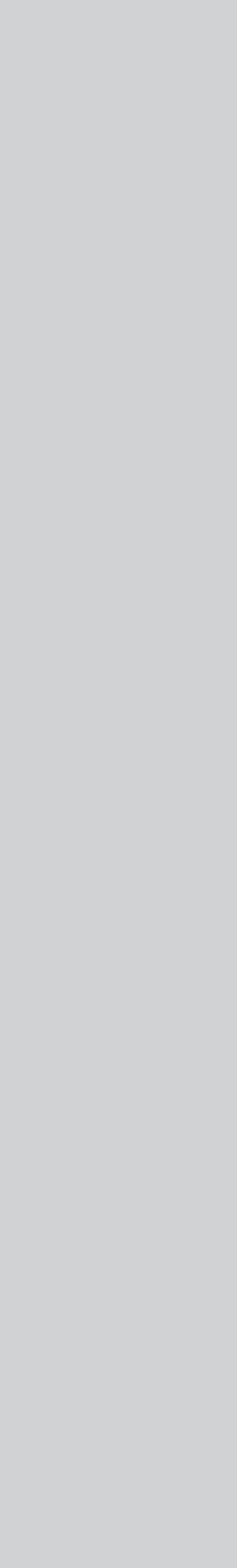
Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

L'acquisition de mobilier et d'équipements s'est poursuivie conformément aux objectifs annuels. L'adaptation des systèmes d'information a suivi son cours conformément aux objectifs.



## K - Santé

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

**Dépenses totales 2024 : 87,1 millions (B 2024 : 76,9 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

#### a) Bâtiments et constructions

Les principaux investissements qui suivent concernent les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

- Fin des travaux relatifs à l'hélistation et à la route de Belle-Idée.
- Rénovation de l'ex-site du Bloc opératoire des urgences (BOU) visant à rassembler les activités d'urgences avec les activités de spécialités Cardio Vasculaire et Neurochirurgicale (activités à fort taux d'urgences vitales).
- Lancement des études du Nouvel Hôpital des Enfants (NHE) et poursuite de la 4<sup>ème</sup> étape de rénovation de la maternité.
- Maintenance du parc des bâtiments mis à disposition des HUG par l'État et ceux propres à cette entité.

#### b) Système d'information et de communication

Maintenance des applications et renouvellement des équipements informatiques des HUG.

Finalisation de l'intégration des solutions d'archive neutre et poursuite du développement du dossier des patients en anesthésie, soins intensifs adultes et pédiatriques et en néonatalogie, dans le système d'information des HUG.

Poursuite des développements relatifs à la santé numérique avec les partenaires du réseau.

Poursuite du développement du socle applicatif du système d'information de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et renouvellement des pare-feux sécuritaires pour le centre de données ainsi que le remplacement de baies de stockage permettant d'absorber la volumétrie de données.

#### c) Equipements et autres investissements

Poursuite du renouvellement du mobilier, des appareils de sécurité et des équipements et aménagement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), notamment des aménagements de la nouvelle unité d'accueil temporaire « Mervelet », ainsi que de l'électrification des places de parking pour le service de nutrition.

Poursuite du renouvellement des équipements biomédicaux des HUG.

Poursuite du renouvellement du mobilier, des véhicules et des équipements de l'office cantonal de la santé et des services qui lui sont rattachés.

Acquisition des équipements d'imagerie aux blocs opératoires des HUG.

Poursuite du renouvellement des équipements lourds des HUG.

## K - Santé

### Crédit d'ouvrage

#### 1010703 - BDL2 - construction

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	227'334'269	220'541'139	0	174'246	0%	174'246
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10703, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 253'687'000 francs en vue de la construction et l'équipement du nouveau bâtiment des lits (BDL2) (crédit de construction : 227'334'269 francs).

Construire le bâtiment des lits 2 (BDL2) d'une capacité de 420 lits selon les normes actuellement en vigueur (chambres à 2 lits avec sanitaire).

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les dernières corrections de malfaçons ont été réalisées et facturées.

#### 1011957 - Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	28'500'000	9'827'600	6'000'000	8'063'245	28%	2'063'245
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11957, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 28'500'000 francs au titre de subvention d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève pour financer les crédits d'ouvrage suivants :

- système d'automatisation de la microbiologie (5'500'000 francs),
- développement des équipements d'imagerie aux blocs opératoires (13'000'000 francs),
- rénovation et réaffectation de la « Maison du personnel » de la clinique de Joli-Mont (10'000'000 francs).

La disponibilité du crédit relatif aux équipements d'imagerie aux blocs opératoires a été prorogée jusqu'à fin 2024 de manière à coordonner l'avancement de ce projet avec celui qui porte sur la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (loi 12724).

#### Objectifs annuels 2024

Le projet de système d'automatisation de la microbiologie est terminé.

Développement des équipements d'imagerie au bloc : finalisation des installations d'ici fin 2024 avec clôture du projet définitif courant 2025.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les objectifs 2024 ont été atteints. Les équipements d'imagerie aux blocs opératoires ont été installés en fin d'année.

## K - Santé

### 1012039 - IMAD - Equipement IEPA

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'620'000	689'883	200'000	44'670	1%	-155'330
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12039, votée le 07/04/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'620'000 francs au titre de subvention d'investissement à l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour l'équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

L'article 6 de la loi prévoit que la disponibilité du crédit s'éteint à fin 2022. La commission des travaux du 24/01/2023 a voté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2028.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux IEPA mis en exploitation en 2024 : Résidence Frémis, Les hutins (41 logements dont un pour le permanent nocturne).

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les investissements nécessaires à l'ouverture des nouveaux IEPA ont été réalisés en fonction des besoins.

### 1012295 - Informatique IMAD 2018-2021 - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'956'000	2'850'336	800'000	435'457	11%	-364'543
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023 conformément à l'article 6 de la loi. La commission des travaux du 10/10/2023 a accepté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2025.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif incluant la finalisation de la mise en place d'une GED (gestion électronique des documents).

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les projets 2024 portaient essentiellement sur la mise à disposition de nouveaux outils et mode de travail collaboratifs.

Compte tenu de la charge associée aux nombreux projets de transformation au sein de l'institution, il a été décidé de mettre en œuvre un déploiement séquentiel qui s'étendra jusqu'à la fin de la loi en 2025.

## K - Santé

### 1012370 - HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'100'000	2'090'157	0	175'702	6%	175'702
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12370, votée le 06/06/2019, ouvrant un crédit d'étude de 3'100'000 francs en vue de la rénovation de trois bâtiments hospitaliers dénommés « Arve », « Aire » et « Allondon » (3A) à Loëx sur la commune de Bernex.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le solde des études a été comptabilisé et la phase d'appels d'offres a débuté.

### 1012529 - HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	7'500'000	5'141'633	1'956'796	1'892'599	25%	-64'197
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12529, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'500'000 francs au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution d'archive neutre.

Il s'agit de développer une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient : images, vidéos chirurgicales, signaux électrophysiologiques et rapports écrits.

#### Objectifs annuels 2024

En 2024, fin du projet VNA. Finalisation des objets suivants :

- Mobilité Média Service : développement et intégration des différents outils et applications mobiles,
- Pathologie digitale : simplification et automatisation de la distribution des examens aux unités de diagnostic et au DPI,
- Interprétation radiologie,
- Extension capacité IT : backup et protection des données.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le projet s'est finalisé fin 2024 avec une consommation de 95% du budget attribué. Les objectifs ont été atteints. Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) disposent maintenant d'une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient : images, vidéos chirurgicales, signaux électrophysiologiques et rapports écrits.

## K - Santé

### 1012724 - HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	20'000'000	9'424'895	6'745'000	6'428'924	32%	-316'076
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

#### Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La subvention a été versée en fonction de l'avancement des travaux planifiés et réalisés par les HUG.

### 1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	10'656'000	3'590'552	3'412'000	2'303'824	22%	-1'108'176
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

#### Objectifs annuels 2024

Le projet SIMAAP se poursuit en 2024 avec le paramétrage de l'outil, les développements supplémentaires côté Grimoires et les intégrations nécessaires avec le système d'information HUG. Plusieurs déploiements sont prévus pour la pédiatrie, la néonatalogie, les soins intensifs adultes et l'anesthésie d'ici fin 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le programme SIMAAP s'est poursuivi en 2024 avec une première mise en production (pédiatrie) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024. Quelques difficultés ont été identifiées lors de l'implémentation et ont ralenti le programme. Les prochaines mises en production seront poursuivies en 2025.

## K - Santé

### 1012980 - HUG - Maternité 4ème étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	45'985'195	1'869'260	1'000'000	1'650'033	4%	650'033
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

La part prévue pour la rénovation est de 45'985'195 francs et la part prévue pour la subvention des équipements est de 6'014'805 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les travaux ont démarré (terrassement et reprises en sous-œuvre) et la subvention a été versée en fonction de l'avancement des travaux réalisés par les HUG.

### 1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	10'887'000	826'989	1'000'000	1'080'747	10%	80'747
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13227).

#### Objectifs annuels 2024

Poursuite des projets prioritaires par le comité de programme : référentiels partagés, mise en œuvre de la GenèveID au sein de l'IMAD.

Lancement des projets Télémédecine en vue d'un élargissement des cas d'usage, Plan de médication partagé (PMP) avec un projet HUG de réconciliation médicamenteuse, raccordement d'une application de gestion de la médication et l'industrialisation du PMP avec CARA.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Dans l'ensemble, les objectifs fixés ont été atteints par l'OCSIN conformément aux décisions du Comité de programme.

## K - Santé

CR 0617 - Office  
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	7'557'000	429'199	2'500'000	148'945	2%	-2'351'055
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour l'office cantonal de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13227).

### Objectifs annuels 2024

HUG :

- Itinéraire clinique en réseau,
- Intégration du plan de soins partagés aux outils métiers,
- Outils de collecte de résultats des patients: coordination IMAD, HUG, médecins de ville,
- Dématérialisation processus admin.: outil de réservation en ligne,
- Télémédecine,
- Plan de médication partagé.

IMAD :

- 180'000 francs, développement domotique (projets pilotes au domicile des clients).

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le projet Santé numérique a pris du retard de manière globale. Plusieurs projets, correspondant aux objectifs annuels 2024, sont encore au stade de l'étude et n'ont donc pas encore généré de dépenses d'investissement.

## K - Santé

### 1013379 - HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	8'900'000	0	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13379, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'externalisation de l'hébergement du Data Center informatique « OPERA ».

#### Objectifs annuels 2024

Sélectionner l'hébergeur du datacenter et démarrer les travaux de migration des données sous réserve du vote de la loi.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le projet a démarré en 2024 avec le recrutement d'un chef de projet. L'appel d'offres pour la sélection de l'hébergeur a été lancé un peu plus tard que prévu et se finalisera au premier trimestre 2025.

### 1013406 - HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	16'200'000	0	1'500'000	3'024'761	19%	1'524'761
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13406, votée le 31/05/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 16'200'000 francs destiné aux études sur la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier pour les enfants et les adolescents.

#### Objectifs annuels 2024

Lancer les études.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les HUG avaient avancé une partie du coût des études, notamment pour solliciter l'appui financier d'un mécène privé. L'OCBA a repris le projet dans son intégralité et remboursé les coûts avancés.

## K - Santé

### Crédit de renouvellement

#### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'500'000	1'913'369	445'000	291'638	12%	-153'362
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 2'500'000 francs est prévu pour la politique publique K.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de la direction générale de la santé et de ses services rattachés.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les services ont procédé au renouvellement de leur mobilier et équipement. Notamment en ce qui concerne le matériel de transmission Polycom et des équipements de laboratoires pour le service de la consommation et des affaires vétérinaires (chromatographie gazeuse, spectromètre, incubateurs, automate à extraction de pesticides).

Certains achats ont été reportés à 2025.

#### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'833'061	1'894'098	536'702	647'307	35%	110'605
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 1'833'061 francs est prévu au titre de la politique publique K, dont 123'061 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la santé.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis notamment de faire évoluer des applications au sein du service du médecin cantonal, du service du pharmacien cantonal ainsi qu'au sein du service des affaires vétérinaires.

## K - Santé

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	824'685	3'449'270	338'759	354'735	43%	15'976
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Un groupe de secours mobile a été installé sur le bâtiment du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) au quai Ernest Ansermet.

# K - Santé

## 2012464 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	228'825'000	158'315'437	46'918'475	58'648'359	26%	11'729'884
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12464, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 179'225'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13001, le 02/09/2021. Il est destiné à financer les projets suivants n'atteignant pas le seuil de matérialité prévu à l'article 22, alinéa 2, lettre a, du règlement sur la planification et la gestion financière des investissements (RPGFI) :

- Regroupement des unités forensiques en milieu ouvert (RUFO),
- Mise aux normes du tunnel de Beau-Séjour,
- Réfection des routes de Belle-Idée,
- Accueil du site de Cluse-Roseraie (NACRE),
- Rénovation des locaux dans l'ancien bâtiment des laboratoires.

Un crédit supplémentaire de 21'600'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13171, le 01/09/2023, pour le renouvellement des équipements médico-techniques lourds des Hôpitaux universitaires de Genève.

La part prévue au titre de subvention s'élève à 173'420'000 francs sur le crédit total de 228'825'000 francs.

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement et la maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements. Mettre aux normes l'héliport HUG.

Sécuriser le tunnel de Beau-Séjour, rénover la route de Belle-Idée et transformer Cluse-Roseraie. Lancer les appels d'offres des équipements lourds et installer un IRM, deux scanners, une salle d'angiographie digitalisée, un PET-CT et deux robots chirurgicaux.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement et la maintenance du parc immobilier s'est poursuivie et la nouvelle hélistation a été finalisée.

Les projets prévus dans le crédit supplémentaire de la loi 13001 ont été réalisés. Le renouvellement des équipements médico-techniques lourds (loi 13171) a été réalisé :

- 10 objets ont été installés en 2024,
- les 3 derniers objets, commandés en 2024, seront installés au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

## K - Santé

### 2012465 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD

CR 0617 - Office  
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	9'000'000	6'425'221	2'579'749	1'755'366	20%	-824'383
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12465, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 9'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (anciennement Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile) (IMAD).

#### Objectifs annuels 2024

Dans le cadre de la poursuite du renouvellement usuel, remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support.

Poursuivre le renouvellement du socle applicatif notamment pour les collaborateurs de terrain ainsi que le remplacement des appareils de sécurité au domicile des clients et des IEPA.

#### Écarts avec objectifs annuels 2024

Les objectifs identifiés pour 2024 ont été réalisés.

## L - Economie et emploi

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- L01 Réinsertion des demandeurs d'emploi
- L02 Régulation du marché du travail et du commerce
- L03 Promotion économique et tourisme

**Dépenses totales 2024 : 1,5 million (B 2024 : 3,2 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

- a) Système d'information et de communication  
Mise en service du système d'information du commerce et travaux d'évolution des applications du département.
- b) Equipements et autres investissements  
Renouvellement du mobilier et des équipements selon les besoins exprimés par les offices participant à cette politique publique et financement des équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

## L - Economie et emploi

### Crédit d'ouvrage

#### 1010484 - Réalisation du système d'information du commerce

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'658'200	2'097'904	0	109'915	4%	109'915
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10484, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 2'658'200 francs pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires à la réalisation du système d'information du commerce.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Lancement de la mise en service d'un système d'information afin qu'il soit fonctionnellement intégré pour répondre aux impératifs opérationnels du service.

### Crédit de renouvellement

#### 2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	497'500	215'711	88'601	171'517	34%	82'916
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 497'500 francs est prévu pour la politique publique L.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de l'office cantonal de l'emploi (OCE - part cantonale) et de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué selon les besoins exprimés par les offices.

# L - Economie et emploi

## 2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence  
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	825'000	341'828	300'000	391'887	48%	91'887
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 825'000 francs était initialement prévu au titre de la politique publique A. Ce dernier a été transféré dans la politique publique L suite à la réorganisation administrative du 30 avril 2021.

### Objectifs annuels 2024

Renouveler le matériel et le mobilier de la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) et les équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Pour l'année 2024, la subvention d'investissement en faveur de la FONGIT pour le financement d'équipements scientifiques s'est élevée à 390'158 francs. Le solde concerne le renouvellement du mobilier de l'office cantonale de l'économie et de l'innovation (OCEI).

## 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	9'947'837	1'738'050	2'827'046	794'056	8%	-2'032'990
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 9'947'837 francs est prévu au titre de la politique publique L, dont 667'837 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

### Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis notamment de faire évoluer des applications au sein du service des prestations complémentaires.



## M - Mobilité

### Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports publics
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

**Dépenses totales 2024 : 174,4 millions (B 2024 : 194,0 millions)**

### Principaux investissements réalisés et en cours

En 2024, les plans d'action des transports collectifs, du réseau routier, du transport professionnel, des mobilités actives et du stationnement pour la période 2024-2028 ont tous été adoptés, et le Conseil d'État a présenté sa stratégie ferroviaire Rail 2025-2050, fixant ainsi le cap des investissements pour ces prochaines années.

Les investissements dans la planification, la construction et l'entretien des réseaux de mobilité du canton ont été soutenus :

- a) Mises en œuvre des mesures de la loi sur une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) :
  - Poursuite des études de requalification de la moyenne ceinture sur le secteur Casaï - Pailly - Meyrin.
- b) Renforcement du développement du réseau des transports publics :
  - Transports ferroviaires régionaux
    - Poursuite des études sur le développement du réseau ferroviaire dans le cadre du programme Léman 2030, dont celles de la gare souterraine de Cornavin et de la halte de Vernier.
  - Ligne de tramways
    - Tram de Saint-Julien : poursuite de la procédure d'approbation des plans pour le tronçon Ziplo - Perly et finalisation des aménagements sur le tronçon Palette - ZIPLO,
    - Tram des Nations : poursuite de la procédure et obtention de la demande d'autorisation des plans en janvier 2025,
    - Lancement des études relatives à l'extension du réseau de tramway (lignes tangentielles).
  - Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide
    - Bus à haut niveau de service (BHNS) : poursuite des travaux pour l'itinéraire Veyrier - Grands-Esserts, début des travaux pour les premiers secteurs de l'itinéraire Genève-Vernier-Zimeysa et poursuite des études pour le reste des secteurs,
    - Participation cantonale à l'électrification de la flotte des véhicules des Transports publics genevois (TPG) et poursuite des études pour le déploiement des infrastructures de recharge sur les différents tracés.
- c) Poursuite du développement et de l'entretien du réseau routier ainsi que des projets d'infrastructures en lien avec le réseau autoroutier :
  - Poursuite des études et réalisations des infrastructures cantonales de mobilités issues des projets d'agglomération, dont celles de la route des

Nations, de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex, du quartier de l'Etang, du boulevard des Abarois et du quai de Coligny,

- Poursuite de l'assainissement des nuisances sonores (mesures OPB), ainsi que de l'entretien et du renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.

d) Poursuite du développement d'infrastructures destinées aux mobilités actives :

- Réalisation d'aménagements cyclables (ex. : route de Jussy),
- Poursuite des études relatives aux axes forts vélos sur les axes Cornavin - Versoix et Jonction - Meyrin.

# M - Mobilité

## Crédit d'ouvrage

### 1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	77'145'000	33'278'776	1'020'000	1'977'772	3%	957'772
Recettes	0	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

#### Objectifs annuels 2024

Tram Genève-St-Julien : obtenir l'autorisation de construire pour le tronçon ZIPLO-Saint Julien (étape 2).

Tram Nations Grand-Saconnex : recevoir la décision d'approbation des plans (DAP).

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisations de construire pour les différents tronçons.

Requalification Louis-Casaï : poursuivre les études.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Tram Genève-St-Julien : le traitement des recours sur la décision d'approbation des plans (DAP) de l'étape 2 s'est poursuivi.

Tram Nations Grand-Saconnex : la DAP a été obtenue en janvier 2025.

BHNS GVZ : les dossiers de demandes d'autorisations de construire ont été déposés pour tous les tronçons.

Requalification Louis-Casaï : la variante doit être déterminée en 2025.

## M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	826'655'000	198'148'329	47'230'000	28'405'901	3%	-18'824'099
Recettes	166'780'000	53'066'926	8'410'000	0		-8'410'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

### Objectifs annuels 2024

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.

Tram Saint-Julien : finaliser les aménagements associés à la mise en service du tronçon Palettes-ZIPLO et démarrer les travaux du tronçon ZIPLO - Saint-Julien.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : débuter les travaux.

BHNS Grands-Esserts : continuer les travaux.

Axe Frontenex : démarrer les travaux.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Tram des Nations Grand-Saconnex : travaux décalés en 2025 suite à l'adoption de la DAP en janvier 2025.

Tram Saint-Julien : aménagements terminés sur le tronçon Palettes-ZIPLO. Les travaux du tronçon ZIPLO-Perly sont toujours bloqués.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : les travaux ont débuté à Meyrin en août.

BHNS Grands-Esserts : les travaux ont avancé.

Axe Frontenex : les travaux ont débuté.

# M - Mobilité

## 1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	2'800	0	1'991'197		1'991'197
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Dans le cadre du projet de la Voie Verte Rive Droite, la passerelle de Pré-Bois doit raccorder la passerelle de l'Étang aux quais de la gare de Vernier au-dessus de la route de Pré-Bois. La maîtrise d'ouvrage de cette passerelle est confiée à la Direction des projets d'espaces publics de l'office de l'urbanisme, déjà en charge de la réalisation de la Voie Verte.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

L'autorisation de construire de la passerelle de Pré-Bois, destinée à relier les quais de la gare de Vernier au quartier de l'Étang a été délivrée en septembre 2024. Les travaux débiteront au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025. Conformément à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, un premier acompte pour la réalisation des travaux a été versé pour le lancement du chantier.

## M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	32'605'000	14'041'076	4'580'000	3'428'620	11%	-1'151'380
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

### Objectifs annuels 2024

Extension du nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal et lancer la procédure d'approbation des plans.

Halte de Châtelaine : continuer les études de coordinations avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, PLQ Voies CFF).

Quais Genève-La Plaine : poursuivre des études d'insertion de la voie verte en gare de Vernier (passerelle de Pré-Bois).

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Extension du nœud de Genève : les études se sont poursuivies pour intégrer des demandes complémentaires de l'OFT au projet.

Halte de Châtelaine : les études de coordination se sont poursuivies avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, PLQ Voies CFF).

Quais Genève-La Plaine (passerelle de pré-bois) la réalisation des études est finalement transférée à l'office de l'urbanisme (voir capsule sous CR 0515).

## M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	16'090'000	10'036'211	1'400'000	1'022'898	6%	-377'102
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

### Objectifs annuels 2024

Extension du nœud de Genève : terminer les travaux de l'enclenchement et poursuivre les travaux de reconfiguration des voies d'accès.

Quais Genève-La Plaine : finaliser les travaux de la gare de Vernier de modernisation des quais et de construction de la passerelle de Pré-Bois (voie verte).

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Extension du nœud de Genève : les travaux de l'enclenchement sont terminés et les mesures connexes de la gare souterraine sont reprises dans la loi 11912 pour l'extension de la gare de Cornavin.

Quais Genève-La Plaine : les travaux de modernisation des quais de la gare de Vernier sont finalisés.

# M - Mobilité

## 1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0515 - Office de  
l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	68'438'860	70'278'423	3'300'000	4'913'913	7%	1'613'913
Recettes	16'087'000	27'462'272	650'000	0		-650'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1<sup>ère</sup> génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

### Objectifs annuels 2024

Pont-Rouge : clôture et décompte final à la Confédération afin de percevoir la dernière tranche de la subvention fédérale.

Chêne-Bourg : poursuivre les travaux de la 3<sup>ème</sup> étape de la mesure en coordination avec les autres chantiers sur le site.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : suite aux modifications liées à la sécurisation des berges, terminer les travaux de cette mesure.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Pont-Rouge : décompte final soumis à la Confédération en décembre 2024. Le solde de la subvention sera versé début 2025.

Chêne-Bourg : les travaux de la 3<sup>ème</sup> étape avancent comme prévu, malgré un dépassement lié au renchérissement.

Voie Verte Fonderie : fin des travaux et inauguration du tronçon en août 2024. Les dépenses ont été plus élevées que le budget en raison du rattrapage de travaux initialement prévus en 2023.

## M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	14'000'000	16'409'048	600'000	623'730	4%	23'730
Recettes	2'090'000	979'000	350'000	259'000	12%	-91'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1<sup>ère</sup> génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

### Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine (objectifs reportés de 2023 à 2024) et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale.

Mesure d'accompagnement paysager (MAP) du Foron : réaliser la Promenade des lucanes entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron et contrôle qualitatif des plantations livrées sur le tronçon Belle idée - Moillesulaz.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La livraison de la ferme urbaine et la finalisation des travaux de requalification de la route de Chancy ont été retardées et sont reportées en 2025.

Mesure d'accompagnement paysager du Foron : l'étude de la phase projet de la promenade, entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron est terminée et le contrôle de la 3<sup>ème</sup> année d'entretien des plantations livrées est effectué.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'990'000	302'710	640'000	14'880	0%	-625'120
Recettes	140'000	104'000	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1<sup>ère</sup> génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

### Objectifs annuels 2024

Aménagement modes doux entre Saint-Julien, Certoux et Genève : poursuivre le déploiement du jalonnement pour l'aménagement d'une liaison rurale.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Des panneaux de jalonnement ont été installés sur le tronçon Semaille-Lully. Les aménagements sur la route de Saint-Julien sont reportés, car des études sont en cours.

## M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	199'585'000	227'636'814	9'140'000	17'042'717	9%	7'902'717
Recettes	32'703'000	8'431'889	500'000	0		-500'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1<sup>ère</sup> génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

### Objectifs annuels 2024

Route de Thonon : déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).

Saint-Genis - ZIMEYSA : démarrer les travaux d'aménagement modes doux pour la partie Suisse.

Tunnel et route des Nations : terminer les travaux et les installations d'équipement pour une mise en service en 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Route de Thonon : la demande d'autorisation de construire n'est pas encore déposée pour des questions d'emprises foncières, retardant le versement de la contribution fédérale.

Saint-Genis - ZIMEYSA : les travaux sont terminés.

Tunnel et route des Nations : les derniers travaux et installations d'équipement se finalisent pour établir les décomptes finaux. L'inauguration du tunnel des Nations a eu lieu en mars 2024.

## 1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	85'000'000	77'982'771	2'200'000	1'107'776	1%	-1'092'224
Recettes	21'500'000	18'180'884	500'000	300'000	1%	-200'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2024, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les recours déposés contre la stratégie de modération de la vitesse 2022 ont décalé les études d'assainissement du bruit.

## M - Mobilité

### 1008757 - Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'488'000	5'356'079	0	102'559	2%	102'559
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8757, votée le 18/02/2005, ouvrant un crédit d'étude de 5'488'000 francs pour la route des Nations ainsi que pour l'adaptation de la jonction de Ferney.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le mandat d'étude débuté en 2021 visant à inclure des voies pour les transports publics sur le pont cintré s'est poursuivi. Le mandat devrait se terminer en 2025.

### 1011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	2'000'000	1'738'645	1'000'000	527'053	26%	-472'947
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Le crédit total des dépenses d'investissement a été réalloué de l'office cantonal du génie civil à l'office de l'urbanisme pour un montant de 2'000'000 francs suite à une réorganisation des responsabilités sur le projet.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser les travaux des aménagements situés le long de la route des Jeunes et de la gare pour accompagner la livraison du bâtiment de la CPEG du quartier Pont-Rouge.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux d'aménagement sont terminés et les ouvrages ont été remis aux propriétaires en avril 2024.

L'ensemble des factures a été payé et la marge prévue pour les divers et imprévus a pu être contenue grâce à une gestion rigoureuse. Le projet est maintenant terminé.

## M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'184'198	3'810'941	0	249'093	6%	249'093
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Le crédit total des dépenses d'investissement a été réalloué de l'office cantonal du génie civil à l'office de l'urbanisme pour un montant de 2'000'000 francs suite à une réorganisation des responsabilités sur le projet.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des aménagements non prévus initialement ont été réalisés sur des carrefours autour de la gare des Eaux-vives.

## 1011692 - MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	23'450'000	19'207'690	0	25'337	0%	25'337
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11692, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 23'450'000 francs pour la réalisation des mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Des carrefours ont dû être reprogrammés pour fluidifier le trafic.

## M - Mobilité

### 1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	16'299'000	7'024'761	1'960'000	276'698	2%	-1'683'302
Recettes	3'499'000	1'267'000	500'000	0		-500'000

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

#### Objectifs annuels 2024

Quartier Etang : obtenir l'autorisation de construire et débiter les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Accès à la route de Meyrin depuis le quartier Etang : la variante du projet retenue a été présentée aux communes. La demande d'autorisation de construire, qui était conditionnée à cette présentation, est décalée en 2025.

### 1011791 - Mobilités douces (H 1 80)

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	7'835'000	3'518'802	2'000'000	240'017	3%	-1'759'983
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Un crédit de 7'835'000 francs est prévu pour les travaux de génie civil et de 165'000 francs pour les équipements.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les travaux de la route de Jussy ont repris avec la nouvelle entreprise mandatée, suite à la faillite de l'entreprise initialement choisie et le lancement d'un nouvel appel d'offres.

Des travaux de reprises ont été effectués sur l'avenue A.-F. Dubois.

# M - Mobilité

## 1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	24'820'000	4'923'830	4'555'000	1'846'364	7%	-2'708'636
Recettes	5'250'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 24'820'000 francs est prévu pour les études et les travaux de l'office de l'Urbanisme.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

### Objectifs annuels 2024

Voie Verte Rive Droite :

- Tronçons gare de Vernier et ZIMEYSA : en raison des adaptations nécessaires, poursuivre les études de projet d'ouvrage.
- Tronçon Genève-Centre de Vernier : démarrer les travaux en coordination avec les travaux CFF.
- Tronçon Vernier-Meyrin : avancement dépendant de l'issue des recours déposés.
- Optimisation gare de Satigny : réaliser les études de projet d'ouvrage.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

- Tronçons gares Vernier-ZIMEYSA : poursuite des études de projet d'ouvrage.
- Tronçon Genève-Vernier : report des travaux en 2025 en raison d'une demande de modification de la part des CFF.
- Tronçon Vernier-Meyrin : le Tribunal de première instance (TPI) a rejeté les trois recours. Un recourant poursuit à la Cour de Justice.
- Gare de Satigny : retard dans les études de projet d'ouvrage en raison d'une coordination complexe avec les CFF.

## M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	12'370'000	6'363'698	880'000	852'825	7%	-27'175
Recettes	0	1'573'000	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

### Objectifs annuels 2024

Parc de Vuillonex : débiter la phase projet (objectifs reportés de 2023 à 2024).

Promenade de la Paix - Cours des Nobel : finaliser la réalisation du secteur Mont-Riant. Le début des travaux est prévu en septembre 2023. Le tronçon Château Pictet devrait également être finalisé. Enfin, les derniers travaux sur le secteur Rirole devraient pouvoir débiter à l'automne 2024.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Parc de Vuillonex : la phase projet a débuté pour le volet mobilité douce.

Promenade de la Paix : les travaux sur le secteur Mont-Riant et le tronçon Château Pictet sont terminés. Les travaux sur la Rirole débiteront en été 2025, portés par les communes du Grand-Saconnex et Prégny-Chambésy.

## M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	23'540'000	3'821'250	0	503'203	2%	503'203
Recettes	2'470'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal des transports.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les dépenses 2024 correspondent à la poursuite des études pour le réaménagement de l'espace public de Cornavin ainsi que les premières installations de signalisation pour le réaménagement dans le secteur Praille-Acacias-Vernet (PAV).

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	105'920'000	15'747'782	3'600'000	4'880'782	5%	1'280'782
Recettes	13'970'000	1'093'000	1'150'000	584'000	4%	-566'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 105'920'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal du génie civil.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

### Objectifs annuels 2024

Requalification route Suisse : finaliser les travaux et établir les décomptes finaux.

Piste cyclable section Satigny - Russin : poursuivre les études pour la sécurisation de l'axe.

Route du Grand-Lancy : obtenir l'autorisation de construire pour la réalisation d'un passage inférieur pour la mobilité douce.

Requalification du quai de Cologny et du Boulevard des Abarois : débiter les travaux.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Requalification route Suisse : la route a été mise en service en juillet 2024.

Piste cyclable section Satigny-Russin : les études se sont poursuivies pour déposer une demande d'autorisation de construire en 2025.

Route du Grand-Lancy : l'autorisation de construire a été obtenue. Les travaux ont démarré en fin d'année 2024.

Requalification du quai de Cologny et du Boulevard des Abarois : les travaux ont dû être décalés.

## M - Mobilité

### 1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	224'065	0	52'195		52'195
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Initialement pas d'objectifs prévus en 2024 car le projet des équipements informatiques de l'OCSIN devait se terminer en 2023.

En 2024, des travaux ont été réalisés et en 2025 des besoins urgents pour la Centrale du trafic routier sont encore à analyser.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	50'000'000	44'985'745	1'216'516	1'626'202	3%	409'686
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser :

- le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture,
- le déploiement des panneaux à message variable sur le réseau cantonal,
- le déploiement des compteurs et des caméras de surveillance du trafic.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le déploiement des panneaux à message variable s'est poursuivi sur le réseau cantonal ainsi que leurs programmations respectives notamment sur la moyenne ceinture.

Des équipements en lien avec les mesures de fluidification du trafic ont également été installés et programmés.

## M - Mobilité

### 1011912 - Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	405'000'000	1'366'012	4'630'000	4'033'795	1%	-596'205
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès, le centre d'entretien Montbrillant et préparer les installations pour le chantier de la gare souterraine.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux, qui incluent les voies d'accès et le centre d'entretien Montbrillant, se sont poursuivis conformément à la planification. La préparation des installations pour le chantier de la gare souterraine a débuté.

### 1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	6'300'000	2'381'653	500'000	424'988	7%	-75'012
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du bouclage autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

#### Objectifs annuels 2024

Mener les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la confédération en vue de l'intégration au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. La remise de dossier est prévue pour 2025.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

La votation du 24 novembre sur l'élargissement de l'autoroute a nécessité une temporisation des compléments d'études. Des nouvelles orientations doivent être prises pour tenir compte du refus de cette votation.

## M - Mobilité

### 1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	97'077'584	1'640'192	1'520'000	134'874	0%	-1'385'126
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

#### Objectifs annuels 2024

Barreau de Montfleury : obtenir les autorisations de construire.

Mesures connexes Satigny : débuter les travaux après l'obtention de l'autorisation de construire.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Barreau de Montfleury : les autorisations de construire ont été déposées et le début des travaux est prévu pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2025.

Mesures connexes Satigny : les travaux sont reportés car les parcelles ne sont pas encore libérées pour les travaux.

### 1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	39'720'000	0	25'000	0		-25'000
Recettes	4'370'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

#### Objectifs annuels 2024

Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Chêne-Bourg pour la réalisation de la requalification de la rue de Genève entre la rue Fontaine et la rue Adrien-Jeandin.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux de la requalification de la rue de Genève entre la rue Fontaine et la rue Adrien-Jeandin n'ont pas débuté.

## M - Mobilité

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	11'010'000	889'885	500'000	31'938	0%	-468'062
Recettes	560'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

### Objectifs annuels 2024

En coordination avec les communes, accompagner l'instruction de la requête en autorisation de construire pour l'aménagement du 1er secteur de la Voie Verte (Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod) et poursuivre les études de projet du 2ème secteur (Versoix).

### Ecart avec objectifs annuels 2024

La demande d'autorisation de construire de la séquence 1 a été déposée en août 2024.

Conformément à la matrice financière Canton-Commune, les études sont financées par les communes et la subvention cantonale ne pourra leur être versée que lorsque l'autorisation sera en force (prévue en 2025). Parallèlement, la phase de projet d'ouvrage de la séquence 2 a débuté en collaboration avec Versoix.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	12'070'000	1'275'562	900'000	1'876'978	16%	976'978
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

### Objectifs annuels 2024

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : l'avancement de la phase 1 dépend du déménagement du club de football FC Servette au parc des Evaux.

Parc des Franchises : poursuivre la réalisation du réaménagement du parc.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : l'étude du projet de création du parc est finalisée. La demande d'autorisation de ce projet sera déposée à l'office des autorisations de construire (OAC) le premier trimestre 2025.

Parc des Franchises : les travaux de réaménagement sont en cours pour une fin prévue au printemps 2026.

## M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	26'930'000	651'006	350'000	721'083	3%	371'083
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

### Objectifs annuels 2024

Réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAVER : poursuivre les études pour le réaménagement multimodal du réseau routier cantonal.

Route de Colovrex - section Bellevue : débiter les études préliminaires pour le réaménagement de la route de Colovrex.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAVER : les études ont avancé plus vite que prévu notamment sur la route du Nant d'Avril.

Route de Colovrex - section Bellevue : les études préliminaires sont en cours de finalisation.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	155'331'000	5'239'191	7'805'000	2'221'698	1%	-5'583'302
Recettes	8'250'000	0	234'000	0		-234'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études d'aménagements de mobilité douce à Bois-Chatton-Collex, sur l'avenue A.-F. Dubois, sur les routes des Fayards, de Valavran et de Saint-Julien.

Continuer les études pour la restructuration multimodale de la moyenne ceinture, secteur Pailly-Casaï-Meyrin, de la nouvelle interface multimodale située au niveau du P+R P47-P49 et de l'ouvrage Pont Pavillon.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les études pour les projets Bois-Chatton, Pont Pavillon, de l'interface multimodale au niveau du P+R P47-P49 et de la moyenne ceinture du secteur Pailly-Casaï-Meyrin ont continué et se poursuivent en 2025. Les études d'aménagement de mobilité active sur l'avenue A.-F. Dubois ont débuté, tandis que celles sur les routes des Fayards, de Valavran et de Saint-Julien ont pris du retard.

# M - Mobilité

## 1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	53'000'000	479'396	1'000'000	513'493	1%	-486'507
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

### Objectifs annuels 2024

Ligne de bus électriques : continuer les études d'avant-projet du déploiement d'infrastructure de bus électriques et obtenir les autorisations de construire pour le premier et le second lot de lignes.

Axe transports publics Route de Saint-Julien : débiter les études.

Tram Terreaux du temple : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP).

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Ligne de bus électriques : l'objectif est atteint et une première ligne pourra être équipée en 2025.

Axe transports publics Route de Saint-Julien : l'autorisation de construire est obtenue pour le tronçon 1 et les études se sont poursuivies pour les tronçons 2 et 3.

Tram Terreaux du temple : des études complémentaires ont été nécessaires. La DAP est retardée.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	0	5'041'655		5'041'655
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les équipements de recharge à installer sur la ligne 5 ont été commandés et payés plus rapidement qu'initialement prévu.

## M - Mobilité

### 1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	1'600'000	1'034'823	0	67'395	4%	67'395
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Un crédit de 19'393'000 francs est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 francs et un crédit de 1'600'000 francs est prévu pour les équipements.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les dépenses 2024 correspondent à la suite des études préliminaires (EP) sur les routes de Bellebouche et Etraz, l'évolution en piste cyclable et la gestion des eaux ayant complexifié ces études.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	19'393'000	187'617	1'723'979	397'322	2%	-1'326'657
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Un crédit de 19'393'000 francs est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 francs et un crédit de 1'600'000 francs est prévu pour les équipements.

#### Objectifs annuels 2024

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débiter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute notamment sur la rue des Deux Ponts et de l'Arquebuse.

Route de Presinge, ZIBAY et pont Peney : commencer les études d'avant-projet pour la réalisation de pistes cyclables bidirectionnelles.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Routes de Bellebouche et Etraz : les études préliminaires n'étant pas terminées, le début des études d'avant-projet est reporté.

VéloSTRAIL : les procédures d'approbation des plans ne sont plus nécessaires auprès de l'OFT. En 2024, 3 dispositifs ont été réalisés.

Route de Presinge, Bois de Bay, abords du pont Peney : les études ont débuté et se poursuivent en 2025.

## M - Mobilité

### 1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	5'800'000	709'674	1'000'000	1'922'644	33%	922'644
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1.21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points « noirs » des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.

Finaliser l'avant-projet d'ici fin 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy se sont poursuivies.

L'avant-projet n'a pas pu être terminé en 2024 car il est finalement demandé d'étudier la possibilité du passage du tram sur l'ouvrage.

### 1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	350'000'000	62'121'882	40'000'000	36'800'000	11%	-3'200'000
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes :

- de 121 e-bus passée en 2023 avec le versement d'un 2<sup>ème</sup> acompte en 2024.
- de 31 trolleybus passée en 2024 avec le versement du 1<sup>er</sup> acompte en 2024.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Un versement de la subvention a été réalisé cette année pour des acomptes sur la commande de 38 tramways et de 121 E-bus articulés et bi-articulés. La commande de trolleybus n'a pas été passée.

# M - Mobilité

## 1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	13'850'000	229'320	500'000	583'891	4%	83'891
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'étude de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Les 12 axes identifiés concernent :

- Cornavin – Versoix,
- Jonction – Meyrin,
- Jonction – Satigny,
- Jonction – Chancy,
- Bachet – Perly,
- Jonction – Croix de Rozon,
- Champel – Veyrier,
- Eaux-Vives – Thônex,
- Eaux-Vives – Anières,
- Sécheron – Bachet,
- Pregny – Plan les Ouates,
- Bachet – Eaux-Vives.

### Objectifs annuels 2024

Poursuivre un premier lot d'études préliminaires pour les axes forts vélos.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les études préliminaires pour le premier lot d'axes forts vélos (axes Cornavin – Versoix et Jonction – Meyrin) se sont poursuivies conformément aux objectifs.

## M - Mobilité

### 1013176 - Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	30'000'000	0	2'000'000	237'124	1%	-1'762'876
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études d'une nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord-sud (Bernex - Lancy - Genève-Aéroport - ZIMEYSA).

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser les études préliminaires, sur la base des conclusions de l'étude prospective réalisée conjointement avec les CFF et l'OFT.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les premières études ont été lancées en tenant compte des conclusions de l'étude prospective réalisée conjointement avec les CFF et l'OFT.

Le Conseil d'Etat a présenté sa stratégie ferroviaire cantonale en décembre 2024.

### 1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	4'510'000	70'094	350'000	152'886	3%	-197'114
Recettes	380'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

#### Objectifs annuels 2024

Parc linéaire (Libellule, Bois-des-frères - Lignon) : terminer les études préliminaires et engager la procédure d'appel d'offres pour la suite des aménagements mode doux (itinéraire vélo et espaces publics) allant de la future halte de Châtelaine au Lignon et faisant la liaison avec la Voie Verte Rive Droite.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

L'étude préliminaire du Parc linéaire a pris un léger retard et sera finalisée au 1er trimestre 2025. Les enjeux sociaux et fonciers importants dans le périmètre du projet ont nécessité des discussions approfondies entre le canton et la commune. Le budget 2024 n'a pas été entièrement consommé car les aménagements tests prévus initialement à l'été 2024 ont dû être reportés.

## M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	8'950'000	0	250'000	0		-250'000
Recettes						

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

### Objectifs annuels 2024

Les mesures d'accompagnement paysager (MAP) de la façade sud de l'aéroport et complément à la mesure « Promenade des parcs - secteur aéroport - requalification des espaces publics et aménagement mode doux sur le mail reliant l'aéroport à Cornavin » : initier une étude préliminaire sur ces secteurs.

### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les études préliminaires de la mesure d'accompagnement paysager de la façade sud de l'aéroport et de la mesure « Promenade des parcs - secteur aéroport » n'ont pas démarré, car en attente de la finalisation des études réalisées en parallèle. Elles devraient débiter au deuxième semestre 2025.

## M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	91'400'000	199'363	4'700'000	4'114'590	5%	-585'410
Recettes	3'620'000	0	300'000	0		-300'000

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

### Objectifs annuels 2024

Débuter et poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Des études préliminaires ont été lancées sur les routes de Choulex, Batailleux, Grand-Lancy, Etraz et Soral, notamment en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

L'installation d'équipements de signalisation lumineuse a débuté en centre-ville. La stratégie de régulation du trafic continue d'être déployée selon la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	86'780'000	364'237	1'250'000	3'639'917	4%	2'389'917
Recettes	10'830'000	0	0	0		

### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

### Objectifs annuels 2024

Débuter et poursuivre les études pour sécuriser les aménagements cyclables sur le chemin du Bois Fromager et les routes de Valleiry et de Choulex.

Réaliser des ouvrages d'art dédiés à la mobilité douce pour le franchissement des voies CFF sur la route de la Plaine et pour :

- l'accès au centre sportif du Bout-du-Monde depuis Vessy,
- le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les études ont démarré sur le chemin du Bois fromager, mais ont été décalées sur les routes de Valleiry et de Choulex.

Les projets de franchissement des voies CFF et d'accès au centre sportif du Bout-du-Monde ont pris du retard pour des questions de propriété et d'attribution du mandat d'étude.

Le projet de réaménagement multimodal dans la ZIMEYSAVER a pu débuter plus rapidement que prévu.

## M - Mobilité

### 1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	25'000'000	25'515	500'000	179'021	1%	-320'979
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

#### Objectifs annuels 2024

Engager les études préliminaires pour l'extension du réseau de tramways sur le canton.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les études ont pu démarrer en 2024 mais avec du retard.

### Crédit de renouvellement

### 2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	16'660'000	13'385'180	3'457'704	3'249'934	20%	-207'770
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 16'660'000 francs est prévu au titre de la politique publique M et concerne le renouvellement, l'adaptation et le remplacement de signaux lumineux, de sécurité et signalisation routière ainsi que le renouvellement de mobilier des offices cantonaux des transports (OCT), du génie civil (OCGC) et des véhicules (OCV).

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le plan de renouvellement et de modernisation de la signalisation lumineuse et de la signalisation routière.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Le renouvellement et la modernisation des équipements de signalisation lumineuse, ainsi que des dispositifs de signalisation et de sécurité routière, se sont poursuivis selon les objectifs 2024, intégrant des remplacements imprévus, tels que le changement de mâts et de feux de circulation, le remplacement de contrôleurs et l'intervention d'agents de circulation durant les travaux.

## M - Mobilité

### 2012458 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	166'400'000	127'991'475	31'500'000	33'027'848	20%	1'527'848
Recettes	11'000'000	9'089'130	2'200'000	2'116'414	19%	-83'586

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12458, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 166'400'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'office cantonal du génie civil.

#### Objectifs annuels 2024

Réaliser les études et les travaux correspondants à la tranche annuelle 2024 pour les chaussées (10,2 millions), pour les ouvrages d'art (5,3 millions), pour les infrastructures et transports publics (15 millions) et le remplacement des véhicules et engins (1 million).

Percevoir les recettes de la Confédération.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les dépenses non réalisées en 2023 ont été partiellement rattrapées.

Les travaux réalisés concernent les chaussées pour 12,2 millions, les ouvrages d'art pour 6 millions, les infrastructures de transports publics pour 14,1 millions et le remplacement des véhicules pour 0,7 million.

### 2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'987'711	2'448'352	1'021'431	875'612	22%	-145'819
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 3'987'711 francs est prévu au titre de la politique publique M, dont 267'711 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

#### Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les investissements ont permis entre autres de faire évoluer des applications en lien avec le suivi des chantiers.

## M - Mobilité

### 2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	3'980'305	3'485'034	188'189	1'270'947	32%	1'082'758
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

#### Objectifs annuels 2024

Rénover le silo à sel de la voirie cantonale sur le site du Sapay.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux de rénovation du silo à sel pour la voirie cantonale au chemin du Sapay ont été réalisés.

## M - Mobilité

### Prêts ferroviaires

#### 4010444 - Liaison CEVA

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	478'970'000	664'051'179	3'000'000	1'125'314	0%	-1'874'686
Recettes						

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10444, votée le 26/06/2009, ouvrant un crédit complémentaire de 113'470'000 francs à la loi 8719, votée le 26/08/2002, ouvrant un crédit de 365'500'000 francs en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les chemins de fer fédéraux (CFF).

Ce prêt doit permettre de couvrir la partie des coûts supplémentaires incombant au canton de Genève. Ils se décomposent de la manière suivante : améliorations du projet - renforcement des mesures de lutte contre les vibrations et les sons solidiens - renforcement de la dalle de couverture - charges de l'office fédéral des transports.

#### Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux sur le pont de la Seymaz et terminer les décomptes finaux.

#### Ecarts avec objectifs annuels 2024

Les travaux sur le pont de la Seymaz sont terminés. Les factures finales sont attendues en 2025.

## **4. Récapitulations chiffrées**



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE</b>						
5 Dépenses d'investissement	126'953'288	77'342'941	18'844'919	21'261'291	17%	2'416'372
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'294'242	4'332'008	550'000	2%	-3'782'008
<i>Investissements Nets</i>	98'653'288	59'048'699	14'512'911	20'711'291	21%	6'198'380
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	100'441'000	65'218'577	13'770'000	16'079'523	16%	2'309'523
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'294'242	4'332'008	550'000	2%	-3'782'008
<i>Investissements Nets</i>	72'141'000	46'924'335	9'437'992	15'529'523	22%	6'091'531
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	26'512'288	12'124'364	5'074'919	5'181'768	20%	106'849
<i>Investissements Nets</i>	26'512'288	12'124'364	5'074'919	5'181'768	20%	106'849
<b>01 - CHANCELLERIE D'ETAT</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'520'000	302'655	350'000	276'396	18%	-73'604
<i>Investissements Nets</i>	1'520'000	302'655	350'000	276'396	18%	-73'604
<b>02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	50'000	73'650	13'000	61'706	123%	48'706
<i>Investissements Nets</i>	50'000	73'650	13'000	61'706	123%	48'706
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	29'980'288	10'725'836	4'552'864	6'604'081	22%	2'051'217
<i>Investissements Nets</i>	29'980'288	10'725'836	4'552'864	6'604'081	22%	2'051'217
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	92'690'000	64'739'062	13'544'101	14'217'255	15%	673'154
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'294'242	4'332'008	550'000	2%	-3'782'008
<i>Investissements Nets</i>	64'390'000	46'444'820	9'212'093	13'667'255	21%	4'455'162
<b>11 - GRAND CONSEIL</b>						
5 Dépenses d'investissement	2'513'000	1'447'132	300'000	79'331	3%	-220'669
<i>Investissements Nets</i>	2'513'000	1'447'132	300'000	79'331	3%	-220'669
<b>12 - COUR DES COMPTES</b>						
5 Dépenses d'investissement	200'000	54'606	84'954	22'522	11%	-62'432
<i>Investissements Nets</i>	200'000	54'606	84'954	22'522	11%	-62'432
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 01 Chancellerie d'Etat</b>						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0104 Archives d'Etat de Genève						
5 Dépenses d'investissement	920'000		200'000	244'802	27%	44'802
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	67'000	69'071				
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	6'335'000	3'281'219	700'000	775'913	12%	75'913
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	230'000		170'000	171'794	75%	1'794
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	12'500'000	1'012'241	700'000	3'151'074	25%	2'451'074
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	18'276'000	17'863'479		144'362	1%	144'362
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	61'100'000	42'238'540	12'000'000	11'591'578	19%	-408'422
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'294'242	4'332'008	550'000	2%	-3'782'008
<b>CR: 11 Grand Conseil</b>						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 1101 Grand Conseil						
5 Dépenses d'investissement	1'013'000	754'027				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 01 Chancellerie d'Etat</b>						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	<b>600'000</b>	302'655	150'000	<b>31'594</b>	5%	-118'406
<b>CR: 02 Finances et ressources humaines et affaires extérieures</b>						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>50'000</b>	73'650	13'000	<b>61'706</b>	123%	48'706
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>10'848'288</b>	6'363'305	2'982'864	<b>2'505'300</b>	23%	-477'564
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>13'314'000</b>	4'637'043	1'544'101	<b>2'481'315</b>	19%	937'214
<b>CR: 11 Grand Conseil</b>						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	<b>1'500'000</b>	693'105	300'000	<b>79'331</b>	5%	-220'669
<b>CR: 12 Cour des comptes</b>						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	<b>200'000</b>	54'606	84'954	<b>22'522</b>	11%	-62'432

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>B - ETATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'606'731'411	235'987'183	87'614'906	90'435'428	6%	2'820'522
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'721'138	2'500'000	2'401'557	6%	-98'443
<i>Investissements Nets</i>	1'568'731'411	221'266'045	85'114'906	88'033'871	6%	2'918'965
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'338'526'000	56'847'854	40'848'297	24'519'788	2%	-
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'044'593	2'500'000	4'929	0%	16'328'509
<i>Investissements Nets</i>	1'300'526'000	42'803'261	38'348'297	24'514'859	2%	-2'495'071
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	268'205'411	179'139'329	46'766'609	65'915'640	25%	19'149'031
<i>Investissements Nets</i>	268'205'411	179'139'329	46'766'609	65'915'640	25%	19'149'031
<b>02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	12'240'000	630'598	3'076'000	488'938	4%	-2'587'062
6 Recettes d'investissement				113'797		113'797
<i>Investissements Nets</i>	12'240'000	630'598	3'076'000	375'141	3%	-2'700'859
<b>03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE</b>						
5 Dépenses d'investissement	43'800	40'237	14'743	90'200	206%	75'457
<i>Investissements Nets</i>	43'800	40'237	14'743	90'200	206%	75'457
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	199'735'311	138'485'349	41'383'000	57'976'033	29%	16'593'033
6 Recettes d'investissement		15'253				
<i>Investissements Nets</i>	199'735'311	138'470'096	41'383'000	57'976'033	29%	16'593'033
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'394'277'300	96'618'865	43'000'649	31'699'148	2%	11'301'501
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'705'885	2'500'000	2'137'892	6%	-362'108
<i>Investissements Nets</i>	1'356'277'300	81'912'980	40'500'649	29'561'256	2%	10'939'393
<b>06 - SANTE ET MOBILITES</b>						
5 Dépenses d'investissement	200'000	114'379	50'306	48'150	24%	-2'156
<i>Investissements Nets</i>	200'000	114'379	50'306	48'150	24%	-2'156
<b>07 - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement	75'000	34'938	20'000	35'810	48%	15'810
6 Recettes d'investissement				149'868		149'868
<i>Investissements Nets</i>	75'000	34'938	20'000	-114'058	-152%	-134'058
<b>08 - COHESION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement	160'000	62'817	70'208	97'149	61%	26'941
<i>Investissements Nets</i>	160'000	62'817	70'208	97'149	61%	26'941
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures</b>						
1013224 Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	11'790'000		3'026'000	424'339	4%	-2'601'661
1000000 Cession d'actifs <sup>1</sup>						
CR 0222 Direction générale des finances de l'Etat						
6 Recettes d'investissement				113'797		113'797
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1000000 Cession d'actifs <sup>1</sup>						
CR 0404 Corps de police						
6 Recettes d'investissement		15'253				
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	8'200'000	1'031'274	300'000	2'126'356	26%	1'826'356
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1000000 Cession d'actifs <sup>2</sup>						
CR 0504 OCBA						
6 Recettes d'investissement		661'292		2'132'963		2'132'963

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1011975 Efficience énergétique CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	35'000'000 18'000'000	29'790'894 14'044'593	3'900'000 2'500'000	2'054'357 4'929	6% 0%	-1'845'643 -2'495'071
1012243 Acquisitions de terrains et bâtiments CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	30'000'000	11'938'381	1'000'000	2'622'325	9%	1'622'325
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	250'000'000	13'629'261	16'758'297	8'392'701	3%	-8'365'596
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'166'000	71'529	390'000	154'672	13%	-235'328
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	1'000'000'000 20'000'000	370'068	15'000'000	8'526'367	1%	-6'473'633
1013224 Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'370'000	16'447	474'000	218'671	9%	-255'329
<b>CR: 07 Economie et emploi</b>						
1000000 Cession d'actifs <sup>1</sup> CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 6 Recettes d'investissement				149'868		149'868
<b>CREDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
<b>CR: 02 Finances et ressources humaines et affaires extérieures</b>						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	450'000	630'598	50'000	64'599	14%	14'599
<b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	43'800	40'237	14'743	90'200	206%	75'457
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	233'000	43'080	53'000	8'971	4%	-44'029
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	1'194'408	30'000	264'114	22%	234'114
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'102'311	136'216'587	41'000'000	55'576'592	29%	14'576'592
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	365'000	299'103	77'600	182'561	50%	104'961
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'200'000	982'725	50'000	-94'197	-4%	-144'197
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	39'520'457	5'350'752	9'641'691	13%	4'290'939
<b>CR: 06 Santé et mobilités</b>						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	200'000	114'379	50'306	48'150	24%	-2'156
<b>CR: 07 Economie et emploi</b>						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	75'000	34'938	20'000	35'810	48%	15'810

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b> 2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>160'000</b>	62'817	70'208	<b>97'149</b>	61%	26'941

<sup>1</sup> Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions d'actifs doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

<sup>2</sup> Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de terrains et de bâtiments doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés. Le cumul historique n'est pas reporté en raison de la variabilité des projets. Pour simplifier la présentation des comptes, toutes les cessions de terrains et de bâtiments sont, par convention, centralisées sur l'office cantonal des bâtiments.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>C - COHESION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>67'866'537</b> <b>67'866'537</b>	34'839'086 34'839'086	14'959'473 14'959'473	<b>13'315'052</b> <b>13'315'052</b>	20% 20%	-1'644'421 -1'644'421
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>41'207'450</b> <b>41'207'450</b>	19'266'076 19'266'076	7'154'059 7'154'059	<b>5'076'881</b> <b>5'076'881</b>	12% 12%	-2'077'178 -2'077'178
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>26'659'087</b> <b>26'659'087</b>	15'573'010 15'573'010	7'805'414 7'805'414	<b>8'238'171</b> <b>8'238'171</b>	31% 31%	432'757 432'757
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>20'126'477</b> <b>20'126'477</b>	9'504'894 9'504'894	3'274'861 3'274'861	<b>3'092'122</b> <b>3'092'122</b>	15% 15%	-182'739 -182'739
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>10'400'970</b> <b>10'400'970</b>	7'427'088 7'427'088	2'855'196 2'855'196	<b>2'714'827</b> <b>2'714'827</b>	26% 26%	-140'369 -140'369
<b>08 - COHESION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>36'869'090</b> <b>36'869'090</b>	17'907'104 17'907'104	8'829'416 8'829'416	<b>7'508'103</b> <b>7'508'103</b>	20% 20%	-1'321'313 -1'321'313
<b>14 - POUVOIR JUDICIAIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>470'000</b> <b>470'000</b>					
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1012386 SIC Social 2019-2023 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>10'538'000</b>	9'255'904	1'079'546	<b>1'246'807</b>	12%	167'261
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>5'783'000</b>		1'000'000	<b>291'364</b>	5%	-708'636
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>7'789'760</b>	6'566'244	1'269'663	<b>1'152'532</b>	15%	-117'131
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	<b>1'380'690</b>	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	<b>3'700'000</b>	1'475'873	1'848'850	<b>779'706</b>	21%	-1'069'144
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	<b>4'500'000</b>	516'664	878'000	<b>638'981</b>	14%	-239'019
1013385 HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	<b>7'046'000</b>		1'078'000	<b>967'491</b>	14%	-110'509
<b>CR: CR: 14 Pouvoir judiciaire</b>						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	<b>470'000</b>					
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>3'805'477</b>	248'990	1'195'315	<b>1'553'951</b>	41%	358'636
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>2'611'210</b>	860'844	1'585'533	<b>1'562'295</b>	60%	-23'238

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>11'442'400</b>	7'648'076	3'165'421	<b>3'436'803</b>	30%	271'382
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	<b>8'800'000</b>	6'815'100	1'859'145	<b>1'685'122</b>	19%	-174'023

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>103'209'290</b>	88'886'205	16'448'730	<b>21'094'782</b>	20%	4'646'052
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	<b>103'209'290</b>	88'885'021	16'448'730	<b>21'094'782</b>	20%	4'646'052
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>83'722'117</b>	67'503'590	4'500'000	<b>3'751'191</b>	4%	-748'809
<i>Investissements Nets</i>	<b>83'722'117</b>	67'503'590	4'500'000	<b>3'751'191</b>	4%	-748'809
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>19'487'173</b>	21'382'615	11'948'730	<b>17'343'591</b>	89%	5'394'861
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	<b>19'487'173</b>	21'381'431	11'948'730	<b>17'343'591</b>	89%	5'394'861
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>535'983</b>	518'621	159'832	<b>83'751</b>	16%	-76'081
<i>Investissements Nets</i>	<b>535'983</b>	518'621	159'832	<b>83'751</b>	16%	-76'081
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>96'231'102</b>	83'346'924	14'889'629	<b>19'739'912</b>	21%	4'850'283
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	<b>96'231'102</b>	83'345'740	14'889'629	<b>19'739'912</b>	21%	4'850'283
<b>08 - COHESION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>6'442'205</b>	5'020'660	1'399'269	<b>1'271'119</b>	20%	-128'150
<i>Investissements Nets</i>	<b>6'442'205</b>	5'020'660	1'399'269	<b>1'271'119</b>	20%	-128'150
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1010533 Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	<b>67'022'117</b>	66'680'915		<b>5'450</b>		5'450
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	<b>11'700'000</b>	822'675	3'500'000	<b>3'745'741</b>	32%	245'741
1013517 Musée de la BD - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	<b>5'000'000</b>		1'000'000			-1'000'000
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>535'983</b>	518'621	159'832	<b>83'751</b>	16%	-76'081
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	<b>12'508'985</b>	15'843'334	10'389'629	<b>15'988'721</b>	128%	5'599'092
6 Recettes d'investissement		1'184				
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DCS CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>6'442'205</b>	5'020'660	1'399'269	<b>1'271'119</b>	20%	-128'150

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>E - ENVIRONNEMENT ET ENERGIE</b>						
5 Dépenses d'investissement	744'999'653	52'543'109	60'577'022	36'430'128	5%	-24'146'894
6 Recettes d'investissement	5'637'340	5'573'886	300'000	641'798	11%	341'798
<i>Investissements Nets</i>	739'362'313	46'969'223	60'277'022	35'788'330	5%	-24'488'692
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	696'982'960	15'792'758	50'609'000	25'601'094	4%	-25'007'906
6 Recettes d'investissement	4'137'340	3'455'716		222'022	5%	222'022
<i>Investissements Nets</i>	692'845'620	12'337'042	50'609'000	25'379'072	4%	-25'229'928
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	48'016'693	36'750'351	9'968'022	10'829'034	23%	861'012
6 Recettes d'investissement	1'500'000	2'118'170	300'000	419'776	28%	119'776
<i>Investissements Nets</i>	46'516'693	34'632'181	9'668'022	10'409'258	22%	741'236
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	5'015'098	5'318'508	464'919	1'887'238	38%	1'422'319
<i>Investissements Nets</i>	5'015'098	5'318'508	464'919	1'887'238	38%	1'422'319
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	739'984'555	47'224'601	60'112'103	34'542'890	5%	-25'569'213
6 Recettes d'investissement	5'637'340	5'573'886	300'000	641'798	11%	341'798
<i>Investissements Nets</i>	734'347'215	41'650'715	59'812'103	33'901'092	5%	-25'911'011
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1012371 Refonte du SI OCEN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'107'000	3'072'709				
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1008269 Etude nouvelle décharge bioactive CR 0523 Office cantonal de l'environnement 5 Dépenses d'investissement	780'000	520'688		28'448	4%	28'448
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'800'000 1'469'340	1'068'865 1'187'055	600'000	224'890	5%	-375'110
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	16'014'960	2'197'188	5'509'000	3'746'369	23%	-1'762'631
1012671 Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	5'335'000 2'668'000	4'575'318 2'268'661		45'207 222'022	1% 8%	45'207 222'022
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention CR 0523 Office cantonal de l'environnement 5 Dépenses d'investissement	10'000'000		500'000			-500'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement	55'503'000	500'611	4'500'000			-4'500'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles) CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement	61'443'000	3'326'807	18'000'000	19'722'656	32%	1'722'656
1013222 Subvention pour l'assainissement énergétique CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN) 5 Dépenses d'investissement	500'000'000		20'000'000	597'708	0%	-19'402'292
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	40'000'000	530'572	1'500'000	1'235'816	3%	-264'184
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'908'098	2'245'799	464'919	1'887'238	99%	1'422'319

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Comptes 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2024</i>
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	<b>45'557'360</b>	34'323'016	9'500'000	<b>8'312'403</b>	18%	-1'187'597
6 Recettes d'investissement	<b>1'500'000</b>	2'118'170	300'000	<b>419'776</b>	28%	119'776
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	<b>551'235</b>	181'536	3'103	<b>629'393</b>	114%	626'290

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>F - FORMATION</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'334'575'196	801'948'688	167'760'793	130'808'320	10%	-36'952'473
6 Recettes d'investissement	104'332'623	71'228'638	1'455'543	9'974'986	10%	8'519'443
<i>Investissements Nets</i>	1'230'242'573	730'720'050	166'305'250	120'833'334	10%	-45'471'916
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	973'515'400	513'521'758	93'434'859	67'865'199	7%	-25'569'660
6 Recettes d'investissement	102'332'623	71'099'003	955'543	9'974'986	10%	9'019'443
<i>Investissements Nets</i>	871'182'777	442'422'755	92'479'316	57'890'213	7%	-34'589'103
<b>CREDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	361'059'796	288'426'930	74'325'934	62'943'121	17%	-11'382'813
6 Recettes d'investissement	2'000'000	129'635	500'000			-500'000
<i>Investissements Nets</i>	359'059'796	288'297'295	73'825'934	62'943'121	18%	-10'882'813
<b>03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE</b>						
5 Dépenses d'investissement	214'446'200	139'304'993	42'473'314	35'085'999	16%	-7'387'315
<i>Investissements Nets</i>	214'446'200	139'304'993	42'473'314	35'085'999	16%	-7'387'315
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	54'491'612	11'827'253	7'951'355	7'440'845	14%	-510'510
<i>Investissements Nets</i>	54'491'612	11'827'253	7'951'355	7'440'845	14%	-510'510
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'065'508'144	650'784'209	117'336'124	88'171'414	8%	-29'164'710
6 Recettes d'investissement	104'332'623	71'228'638	1'455'543	9'974'986	10%	8'519'443
<i>Investissements Nets</i>	961'175'521	579'555'571	115'880'581	78'196'428	8%	-37'684'153
<b>06 - SANTE ET MOBILITES</b>						
5 Dépenses d'investissement	129'240	32'233		110'062	85%	110'062
<i>Investissements Nets</i>	129'240	32'233		110'062	85%	110'062
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
1009995 UNI - CMU 5 <sup>ème</sup> étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'782'387		34'222	0%	34'222
1010822 UNI - CMU 6 <sup>ème</sup> étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'333'000	11'014'014		189'046	1%	189'046
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	2'184'000	1'751'111				
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'546'000	12'820'621	2'617'740	2'026'466	13%	-591'274
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	4'212'000	304'696		32'796	1%	32'796
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	3'260'000					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	3'407'000	1'274'415	1'500'000	1'444'847	42%	-55'153
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	12'000'000	4'431'109	3'800'000	2'420'151	20%	-1'379'849
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'470'000	1'062'569	1'130'000	752'401	14%	-377'599
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques 5 Dépenses d'investissement	2'696'000	946	750'000	909'443	34%	159'443
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	733'000		133'000	542'452	74%	409'452

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - Constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation 5 Dépenses d'investissement	1'330'000		155'403			-155'403
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	30'919'000	2'039'386	2'000'000	3'744'280	12%	1'744'280
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800	16'816	9'596	47'038	73%	37'442
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'089'000					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	725'000	441'914	210'695			-210'695
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'179'400	445'758	1'000'000	1'119'804	35%	119'804
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'242'000	929'629	1'000'000	560'931	9%	-439'069
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000		246'000	44'184	23%	-201'816
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - Constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000		130'620			-130'620
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1009995 UNI - CMU 5 <sup>ème</sup> étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	180'854'908 38'630'905	3'500'000	3'235'411 3'161'599	2% 7%	-264'589 3'161'599
1010822 UNI - CMU 6 <sup>ème</sup> étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	120'776'353 23'694'000	8'000'000	1'499'846 5'134'758	1% 24%	-6'500'154 5'134'758
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	29'700'000 7'000'000	28'911'959 4'550'000		252'038 857'951	1% 12%	252'038 857'951
1011944 Reconstruction du CO Renard - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'494'800	5'161'764		22'617	0%	22'617
1012042 Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	4'207'200	4'174'244				
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	38'336'818 4'073'000	13'000'000 955'543	5'509'998 675'000	6% 7%	-7'490'002 -280'543
1012184 Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'901'000	6'547'008		190'911	3%	190'911
1012242 HEAD - nouveau campus - travaux CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	14'000'000	14'000'000				
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'693'760 2'175'998	7'479'252 151'098	3'500'000	4'496'955 145'678	29% 7%	996'955 145'678
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0504 OCBA						

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	90'511'000 4'056'000	1'485'547		2'625	0%	2'625
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	61'818'000	37'373'593	18'151'805	11'505'808	19%	-6'645'997
1012988 ES II Confignon - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'265'000	701'003	2'800'000	1'218'857	15%	-1'581'143
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'015'000	1'019'653	2'800'000	1'663'547	28%	-1'136'453
1013060 ETM - subvention à l'enseignement artistique de base CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'390'000	7'000'000		1'390'000	17%	1'390'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Temier - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000	8'668'764	6'500'000	9'963'934	11%	3'463'934
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	64'040'000	351'618	18'000'000	12'170'854	19%	-5'829'146
1013190 UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'600'000	292'953	1'500'000	247'737	1%	-1'252'263
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'730'000	38'717	1'000'000	515'938	19%	-484'062
<b>CR: 06 Santé et mobilités</b>						
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	129'240	32'233		110'062	85%	110'062
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	41'685'200	29'302'335	13'149'323	9'348'772	22%	-3'800'551
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 – HES CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	15'370'000	10'843'541	3'671'227	3'739'899	24%	68'672
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 – UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	69'950'000	52'717'249	15'566'621	13'645'504	20%	-1'921'117
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'952'412	7'953'750	3'354'444	1'924'608	16%	-1'429'836
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	222'102'184 2'000'000	187'610'055 129'635	38'584'319 500'000	34'284'338	15%	-4'299'981 -500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>G - AMENAGEMENT ET LOGEMENT</b>						
5 Dépenses d'investissement	124'865'869	266'231'476	47'884'646	34'653'441	28%	-13'231'205
6 Recettes d'investissement	7'261'553	17'173'177	275'000	382'474	5%	107'474
<i>Investissements Nets</i>	117'604'316	249'058'299	47'609'646	34'270'967	29%	-13'338'679
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	90'503'741	130'878'082	27'712'000	14'121'884	16%	-13'590'116
6 Recettes d'investissement		252'825				
<i>Investissements Nets</i>	90'503'741	130'625'257	27'712'000	14'121'884	16%	-13'590'116
<b>CREDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	12'248'461	8'720'111	3'172'646	2'528'715	21%	-643'931
6 Recettes d'investissement	1'373'240	882'540	275'000	382'474	28%	107'474
<i>Investissements Nets</i>	10'875'221	7'837'571	2'897'646	2'146'241	20%	-751'405
<b>DOTATIONS - 3</b>						
5 Dépenses d'investissement		106'464'391	17'000'000	17'921'042		921'042
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
<i>Investissements Nets</i>		93'745'803	17'000'000	17'921'042		921'042
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement	22'113'667	20'168'892		81'800	0%	81'800
6 Recettes d'investissement	5'888'313	3'319'224				
<i>Investissements Nets</i>	16'225'354	16'849'668		81'800	1%	81'800
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	42'918'956	13'326'755	5'014'646	4'228'077	10%	-786'569
<i>Investissements Nets</i>	42'918'956	13'326'755	5'014'646	4'228'077	10%	-786'569
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	81'946'913	252'904'721	42'870'000	30'425'364	37%	-12'444'636
6 Recettes d'investissement	7'261'553	17'173'177	275'000	382'474	5%	107'474
<i>Investissements Nets</i>	74'685'360	235'731'544	42'595'000	30'042'890	40%	-12'552'110
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1012145 Refonte du SIC des autorisations de construire CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	7'780'000	7'708'596		23'314	0%	23'314
1013140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027 CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'325'000	572'060	300'000	649'895	15%	349'895
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'980'000	159'237	1'000'000	2'181'004	18%	1'181'004
1013413 Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	13'785'000		2'412'000	156'459	1%	-2'255'541
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF						
5 Dépenses d'investissement		85'750'918	18'000'000	7'280'000		-10'720'000
6 Recettes d'investissement		252'825				
1010673 Relogement des forains et gens du voyage CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	12'777'000	12'270'977				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	8'395'196	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fonds de développement urbain CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	20'000'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000	13%	
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	4'600'000	2'900'000	1'000'000	780'000	17%	-220'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	<b>6'861'545</b>	261'724	2'500'000	<b>551'212</b>	8%	-1'948'788
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>5'048'956</b>	4'886'862	1'302'646	<b>1'217'405</b>	24%	-85'241
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>6'218'640</b> <b>1'373'240</b>	3'794'832 882'540	1'870'000 275'000	<b>611'705</b> <b>382'474</b>	10% 28%	-1'258'295 107'474
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>980'865</b>	38'417		<b>699'605</b>	71%	699'605
<b>DOTATIONS - 3</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
3010460 Construction de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		106'464'391 12'718'588	17'000'000	<b>17'921'042</b>		921'042
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>658'470</b> <b>658'470</b>	971'522 591'964		<b>81'800</b>	12%	81'800
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>21'455'197</b> <b>5'229'843</b>	19'197'370 2'727'260				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>H - SECURITE ET POPULATION</b>						
5 Dépenses d'investissement	328'349'791	227'220'659	23'893'074	31'377'648	10%	7'484'574
6 Recettes d'investissement	57'117'000	27'528'255	11'500'000	8'922'823	16%	-2'577'177
<i>Investissements Nets</i>	271'232'791	199'692'404	12'393'074	22'454'825	8%	10'061'751
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	254'058'000	162'106'103	4'705'686	6'563'255	3%	1'857'569
6 Recettes d'investissement	54'617'000	26'188'261	11'000'000	8'569'899	16%	-2'430'101
<i>Investissements Nets</i>	199'441'000	135'917'842	-6'294'314	-2'006'644	-1%	4'287'670
<b>CREDITS DE RENOUELEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	74'291'791	65'114'556	19'187'388	24'814'393	33%	5'627'005
6 Recettes d'investissement	2'500'000	1'339'994	500'000	352'924	14%	-147'076
<i>Investissements Nets</i>	71'791'791	63'774'562	18'687'388	24'461'469	34%	5'774'081
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	81'531'955	45'113'516	11'825'789	18'253'703	22%	6'427'914
6 Recettes d'investissement	2'880'000	771'000	500'000		0%	-500'000
<i>Investissements Nets</i>	78'651'955	44'342'516	11'325'789	18'253'703	23%	6'927'914
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	245'812'836	182'107'143	12'067'285	13'104'269	5%	1'036'984
6 Recettes d'investissement	54'237'000	26'757'255	11'000'000	8'922'823	16%	-2'077'177
<i>Investissements Nets</i>	191'575'836	155'349'888	1'067'285	4'181'446	2%	3'114'161
<b>06 - SANTE ET MOBILITES</b>						
5 Dépenses d'investissement	1'005'000			19'676	2%	19'676
<i>Investissements Nets</i>	1'005'000			19'676	2%	19'676
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'352'520	1'961'268				
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	302'380	230'696				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'985'000	755'340		54'303	3%	54'303
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	148'000	125'559				
1011788 Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	1'034'593		43'430	4%	43'430
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	852'525	159'536	105'686	62'447	7%	-43'239
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	82'815	106'840				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'880'000	929'575				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	183'849	185'916				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement		21'329				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'540'000 380'000	4'081'933		73'981	2%	73'981
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0402 Office cantonal de la population et des migrations 5 Dépenses d'investissement	342'586	242'786				
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'372'414	1'387'387		80'176	6%	80'176
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'777'000	12'915		4'033	0%	4'033
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'500'000	969'653	400'000	1'639'175	47%	1'239'175
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'180'000	72'254	1'000'000	1'062'249	13%	62'249
1013534 WEP : pérennisation du réseau Polycom CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'182'000		1'200'000			-1'200'000
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	67'299'100 32'000'000	64'768'239 20'647'900		6'864	0%	6'864
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	18'736'000	18'653'118				
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	40'032'060 12'700'000	41'426'693 3'198'299	6'350'000	486'803 4'947'169	1% 39%	486'803 -1'402'831
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	22'886'751 9'300'000	23'037'821 2'342'062	4'650'000	103'129 3'622'730	0% 39%	103'129 -1'027'270
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	71'914'000 237'000	1'942'652	2'000'000	2'926'989	4%	926'989
<b>CR: 06 Santé et mobilités</b>						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	1'005'000			19'676	2%	19'676
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	42'765'000 2'500'000	24'467'058 771'000	7'747'000 500'000	11'218'119	26%	3'471'119 -500'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'581'866	8'368'878	1'373'103	4'015'790	61%	2'642'687

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Comptes 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2024</i>
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	<b>24'944'925</b>	32'278'620	10'067'285	<b>9'580'484</b>	38%	-486'801
6 Recettes d'investissement		568'994		<b>352'924</b>		352'924

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>I - Impôts et finances</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>27'315'000</b> <b>27'315'000</b>	16'463'035 16'463'035	3'361'698 3'361'698	<b>6'910'477</b> <b>6'910'477</b>	25% 25%	3'548'779 3'548'779
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>25'715'000</b> <b>25'715'000</b>	14'367'658 14'367'658	2'480'000 2'480'000	<b>5'624'357</b> <b>5'624'357</b>	22% 22%	3'144'357 3'144'357
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>1'600'000</b> <b>1'600'000</b>	2'095'377 2'095'377	881'698 881'698	<b>1'286'120</b> <b>1'286'120</b>	80% 80%	404'422 404'422
<b>02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>1'600'000</b> <b>1'600'000</b>	873'875 873'875	400'000 400'000	<b>106'612</b> <b>106'612</b>	7% 7%	-293'388 -293'388
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>25'715'000</b> <b>25'715'000</b>	15'589'160 15'589'160	2'961'698 2'961'698	<b>6'803'865</b> <b>6'803'865</b>	26% 26%	3'842'167 3'842'167
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1012623 AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>12'600'000</b>	10'052'163	1'230'000	<b>2'529'119</b>	20%	1'299'119
1012946 Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>5'555'000</b>	3'989'633	940'000	<b>1'525'802</b>	27%	585'802
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>7'560'000</b>	325'862	310'000	<b>1'569'436</b>	21%	1'259'436
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures</b>						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	<b>1'600'000</b>	873'875	400'000	<b>106'612</b>	7%	-293'388
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		1'221'502	481'698	<b>1'179'508</b>		697'810

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>J - JUSTICE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>86'349'226</b>	28'526'091	15'352'531	<b>10'475'265</b>	12%	-4'877'266
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	<b>86'349'226</b>	28'525'946	15'352'531	<b>10'475'265</b>	12%	-4'877'266
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>25'542'000</b>	1'078'307	3'500'000	<b>3'552'113</b>	14%	52'113
<i>Investissements Nets</i>	<b>25'542'000</b>	1'078'307	3'500'000	<b>3'552'113</b>	14%	52'113
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>60'807'226</b>	27'447'784	11'852'531	<b>6'923'152</b>	11%	-4'929'379
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	<b>60'807'226</b>	27'447'639	11'852'531	<b>6'923'152</b>	11%	-4'929'379
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>4'146'000</b>	119'565	738'378	<b>604'510</b>	15%	-133'868
<i>Investissements Nets</i>	<b>4'146'000</b>	119'565	738'378	<b>604'510</b>	15%	-133'868
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>46'625'226</b>	16'799'441	7'419'086	<b>2'242'360</b>	5%	-5'176'726
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	<b>46'625'226</b>	16'799'296	7'419'086	<b>2'242'360</b>	5%	-5'176'726
<b>14 - POUVOIR JUDICIAIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>35'578'000</b>	11'607'085	7'195'067	<b>7'628'395</b>	21%	433'328
<i>Investissements Nets</i>	<b>35'578'000</b>	11'607'085	7'195'067	<b>7'628'395</b>	21%	433'328
<b>CREPDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR : 04 Institutions et numérique</b>						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	<b>4'146'000</b>	119'565	738'378	<b>604'510</b>	15%	-133'868
<b>CR : 05 Territoire</b>						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	<b>2'818'000</b>	34'148	299'863	<b>155'245</b>	6%	-144'618
<b>CR: 14 Pouvoir judiciaire</b>						
1013202 Justitia 4.0						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	<b>18'578'000</b>	924'594	2'461'759	<b>2'792'358</b>	15%	330'599
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR : 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	<b>43'807'226</b>	16'765'293	7'119'223	<b>2'087'115</b>	5%	-5'032'108
6 Recettes d'investissement		145				
<b>CR: 14 Pouvoir judiciaire</b>						
2012470 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	<b>17'000'000</b>	10'682'491	4'733'308	<b>4'836'037</b>	28%	102'729

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>K - SANTE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>670'545'746</b> <b>670'545'746</b>	450'792'774 450'792'774	76'932'481 76'932'481	<b>87'120'558</b> <b>87'120'558</b>	13% 13%	10'188'077 10'188'077
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>427'563'000</b> <b>427'563'000</b>	278'795'379 278'795'379	26'113'796 26'113'796	<b>25'423'153</b> <b>25'423'153</b>	6% 6%	-690'643 -690'643
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>242'982'746</b> <b>242'982'746</b>	171'997'395 171'997'395	50'818'685 50'818'685	<b>61'697'405</b> <b>61'697'405</b>	25% 25%	10'878'720 10'878'720
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>12'720'061</b> <b>12'720'061</b>	2'721'087 2'721'087	1'536'702 1'536'702	<b>1'728'054</b> <b>1'728'054</b>	14% 14%	191'352 191'352
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>313'444'149</b> <b>313'444'149</b>	237'374'721 237'374'721	9'583'759 9'583'759	<b>11'808'401</b> <b>11'808'401</b>	4% 4%	2'224'642 2'224'642
<b>06 - SANTE ET MOBILITES</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>344'381'536</b> <b>344'381'536</b>	210'696'966 210'696'966	65'812'020 65'812'020	<b>73'584'103</b> <b>73'584'103</b>	21% 21%	7'772'083 7'772'083
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>10'887'000</b>	826'989	1'000'000	<b>1'080'747</b>	10%	80'747
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1010703 BDL2 - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>227'334'269</b>	220'541'139		<b>174'246</b>	0%	174'246
1012370 HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>3'100'000</b>	2'090'157		<b>175'702</b>	6%	175'702
1012724 HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>20'000'000</b>	9'424'895	6'745'000	<b>6'428'924</b>	32%	-316'076
1012980 HUG - Maternité 4 <sup>ème</sup> étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>45'985'195</b>	1'869'260	1'000'000	<b>1'650'033</b>	4%	650'033
1013406 HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>16'200'000</b>		1'500'000	<b>3'024'761</b>	19%	1'524'761
<b>CR: 06 Santé et mobilités</b>						
1010703 BDL2 - construction CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>26'352'731</b>	21'513'736				
1011957 Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>28'500'000</b>	9'827'600	6'000'000	<b>8'063'245</b>	28%	2'063'245
1012039 Equipement IEPA (IMAD) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>4'620'000</b>	689'883	200'000	<b>44'670</b>	1%	-155'330
1012295 Informatique IMAD 2018-2021 - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>3'956'000</b>	2'850'336	800'000	<b>435'457</b>	11%	-364'543
1012529 HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>7'500'000</b>	5'141'633	1'956'796	<b>1'892'599</b>	25%	-64'197
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	<b>10'656'000</b>	3'590'552	3'412'000	<b>2'303'824</b>	22%	-1'108'176

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1012980 HUG - Maternité 4 <sup>ème</sup> étape CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	6'014'805					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'557'000	429'199	2'500'000	148'945	2%	-2'351'055
1013379 HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	8'900'000		1'000'000		0%	-1'000'000
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'833'061	1'894'098	536'702	647'307	35%	110'605
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	824'685	3'449'270	338'759	354'735	43%	15'976
<b>CR: 06 Infrastructures</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000	1'913'369	445'000	291'638	12%	-153'362
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	228'825'000	158'315'437	46'918'475	58'648'359	26%	11'729'884
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	9'000'000	6'425'221	2'579'749	1'755'366	20%	-824'383

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>L - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>15'126'617</b> <b>15'126'617</b>	4'484'814 4'484'814	3'215'647 3'215'647	<b>1'467'375</b> <b>1'467'375</b>	10% 10%	-1'748'272 -1'748'272
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>2'658'200</b> <b>2'658'200</b>	2'097'904 2'097'904		<b>109'915</b> <b>109'915</b>	4% 4%	109'915 109'915
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>12'468'417</b> <b>12'468'417</b>	2'386'910 2'386'910	3'215'647 3'215'647	<b>1'357'460</b> <b>1'357'460</b>	11% 11%	-1'858'187 -1'858'187
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>12'606'037</b> <b>12'606'037</b>	3'835'954 3'835'954	2'827'046 2'827'046	<b>903'971</b> <b>903'971</b>	7% 7%	-1'923'075 -1'923'075
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>1'198'080</b> <b>1'198'080</b>	91'321 91'321				
<b>07 - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	<b>1'322'500</b> <b>1'322'500</b>	557'539 557'539	388'601 388'601	<b>563'404</b> <b>563'404</b>	43% 43%	174'803 174'803
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1010484 Réalisation du système d'information du commerce CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>2'658'200</b>	2'097'904		<b>109'915</b>	4%	109'915
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	<b>9'947'837</b>	1'738'050	2'827'046	<b>794'056</b>	8%	-2'032'990
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	<b>1'198'080</b>	91'321				
<b>CR: 07 Economie et emploi</b>						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	<b>497'500</b>	215'711	88'601	<b>171'517</b>	34%	82'916
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	<b>825'000</b>	341'828	300'000	<b>391'887</b>	48%	91'887

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>M - MOBILITE</b>						
5 Dépenses d'investissement	4'007'775'338	1'721'027'234	193'992'819	174'356'679	4%	-19'636'140
6 Recettes d'investissement	303'499'000	121'290'751	14'794'000	3'259'414	1%	-1'1534'586
<i>Investissements Nets</i>	3'704'276'338	1'599'736'483	179'198'819	171'097'265	5%	-8'101'554
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
5 Dépenses d'investissement	3'288'374'322	845'543'357	154'825'495	134'807'024	4%	-20'018'471
6 Recettes d'investissement	292'499'000	112'201'621	12'594'000	1'143'000	0%	-1'1451'000
<i>Investissements Nets</i>	2'995'875'322	733'341'736	142'231'495	133'664'024	4%	-8'567'471
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
5 Dépenses d'investissement	191'028'016	147'310'041	36'167'324	38'424'341	20%	2'257'017
6 Recettes d'investissement	11'000'000	9'089'130	2'200'000	2'116'414	19%	-83'586
<i>Investissements Nets</i>	180'028'016	138'220'911	33'967'324	36'307'927	20%	2'340'603
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement	528'373'000	728'173'836	3'000'000	1'125'314		-1'874'686
<i>Investissements Nets</i>	528'373'000	728'173'836	3'000'000	1'125'314		-1'874'686
<b>04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE</b>						
5 Dépenses d'investissement	3'987'711	2'672'417	1'021'431	927'807	23%	-93'624
<i>Investissements Nets</i>	3'987'711	2'672'417	1'021'431	927'807	23%	-93'624
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement	417'015'305	106'853'935	12'548'189	14'087'831	3%	1'539'642
6 Recettes d'investissement	28'737'000	30'057'922	1'000'000	259'000	1%	-741'000
<i>Investissements Nets</i>	388'278'305	76'796'013	11'548'189	13'828'831	4%	2'280'642
<b>06 - SANTE ET MOBILITES</b>						
5 Dépenses d'investissement	3'586'772'322	1'611'500'882	180'423'199	159'341'041	4%	-21'082'158
6 Recettes d'investissement	274'762'000	91'232'829	13'794'000	3'000'414	1%	-10'793'586
<i>Investissements Nets</i>	3'312'010'322	1'520'268'053	166'629'199	156'340'627	5%	-10'288'572
<b>CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement		224'065		52'195		52'195
<b>CR: 05 Territoire</b>						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement		2'800		1'991'197		1'991'197
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	35'616'140	1'184'323				
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	68'438'860	70'278'423	3'300'000	4'913'913	7%	1'613'913
6 Recettes d'investissement	16'087'000	27'462'272	650'000		0%	-650'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	14'000'000	16'409'048	600'000	623'730	4%	23'730
6 Recettes d'investissement	2'090'000	979'000	350'000	259'000	12%	-91'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	2'000'000	1'738'645	1'000'000	527'053	26%	-472'947
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	103'960'000	232'593				
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	24'820'000	4'923'830	4'555'000	1'846'364	7%	-2'708'636
6 Recettes d'investissement	5'250'000					
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	12'370'000	6'363'698	880'000	852'825	7%	-27'175
6 Recettes d'investissement		1'573'000				
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0505 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	39'720'000		25'000			-25'000
6 Recettes d'investissement	4'370'000					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	11'010'000 560'000	889'885	500'000	31'938		-468'062
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'070'000	1'275'562	900'000	1'876'978	16%	976'978
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	75'570'000					
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'510'000 380'000	70'094	350'000	152'886	3%	-197'114
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	8'950'000		250'000			-250'000
<b>CR: 06 Santé et mobilités</b>						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	77'145'000	33'278'776	1'020'000	1'977'772	3%	957'772
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	198'148'329 53'066'926	47'230'000 8'410'000	28'405'901	3%	-18'824'099 -8'410'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	32'605'000	14'041'076	4'580'000	3'428'620	11%	-1'151'380
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	10'036'211	1'400'000	1'022'898	6%	-377'102
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	302'710 104'000	640'000	14'880		-625'120
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 170) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	227'636'814 8'431'889	9'140'000 500'000	17'042'717	9%	7'902'717 -500'000
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	77'982'771 18'180'884	2'200'000 500'000	1'107'776 300'000	1% 1%	-1'092'224 -200'000
1008757 Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'488'000	5'356'079		102'559	2%	102'559
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	4'184'198	3'810'941		249'093	6%	249'093
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	4'346'540	367'683				
1011692 MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	23'450'000	19'207'690		25'337	0%	25'337
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	7'024'761 1'267'000	1'960'000 500'000	276'698	2%	-1'683'302 -500'000
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000	53'090				
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	3'518'802	2'000'000	240'017	3%	-1'759'983

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>23'540'000</b> <b>2'470'000</b>	3'821'250		<b>503'203</b>	2%	503'203
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>105'920'000</b> <b>13'970'000</b>	15'747'782 1'093'000	3'600'000 1'150'000	<b>4'880'782</b> <b>584'000</b>	5% 4%	1'280'782 -566'000
1011868 Aménagements routier et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>50'000'000</b>	44'985'745	1'216'516	<b>1'626'202</b>	3%	409'686
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>20'280'000</b>					
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>405'000'000</b>	1'366'012	4'630'000	<b>4'033'795</b>	1%	-596'205
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>6'300'000</b>	2'381'653	500'000	<b>424'988</b>	7%	-75'012
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>97'077'584</b>	1'640'192	1'520'000	<b>134'874</b>	0%	-1'385'126
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>26'930'000</b>	651'006	350'000	<b>721'083</b>	3%	371'083
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>155'331'000</b> <b>8'250'000</b>	5'239'191	7'805'000 234'000	<b>2'221'698</b>	1%	-5'583'302 -234'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>53'000'000</b>	479'396	1'000'000	<b>513'493</b>	1%	-486'507
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement				<b>5'041'655</b>		5'041'655
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>1'600'000</b>	1'034'823		<b>67'395</b>	4%	67'395
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>19'393'000</b>	187'617	1'723'979	<b>397'322</b>	2%	-1'326'657
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) – études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>5'800'000</b>	709'674	1'000'000	<b>1'922'644</b>	33%	922'644
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>350'000'000</b>	62'121'882	40'000'000	<b>36'800'000</b>	11%	-3'200'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>13'850'000</b>	229'320	500'000	<b>583'891</b>	4%	83'891
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	<b>6'300'000</b>					
1013176 Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	<b>30'000'000</b>		2'000'000	<b>237'124</b>	1%	-1'762'876
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>91'400'000</b> <b>3'620'000</b>	199'363	4'700'000 300'000	<b>4'114'590</b>	5%	-585'410 -300'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	<b>86'780'000</b> <b>10'830'000</b>	364'237	1'250'000	<b>3'639'917</b>	4%	2'389'917

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
1013192 Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	25'000'000	25'515	500'000	179'021	1%	-320'979
<b>CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2</b>						
<b>CR: 04 Institutions et numérique</b>						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'987'711	2'448'352	1'021'431	875'612	22%	-145'819
<b>CR: 05 Territoire</b>						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'980'305	3'485'034	188'189	1'270'947	32%	1'082'758
<b>CR: 06 Santé et mobilités</b>						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	16'660'000	13'385'180	3'457'704	3'249'934	20%	-207'770
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	166'400'000 11'000'000	127'991'475 9'089'130	31'500'000 2'200'000	33'027'848 2'116'414	20% 19%	1'527'848 -83'586
<b>PRETS FERROVIAIRES - 4</b>						
<b>CR: 06 Santé et mobilités</b>						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'670'470				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	47'835'000	48'452'187				
4010444 Liaison CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	478'970'000	664'051'179	3'000'000	1'125'314	0%	-1'874'686



## **5. Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif**



## Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement, et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du CEVA) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Durant l'exercice 2024, les dépenses liées à cette catégorie de prêts s'élèvent à 6,8 millions (6 millions en 2023) et les recettes à 7,6 millions (11 millions en 2023). Le montant net s'élève à -0,8 million, en dessous du budget 2024 (10,2 millions, soit un écart de 11 millions).

Pour l'exercice 2024, les prêts du patrimoine administratif se décomposent de la manière suivante :

<b>Projet</b> <i>En millions de francs</i>	<b>Politique publique</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net</b>
Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	A	0.3	1.0	-0.6
Prêt à la FIPOI pour UIT	A	0.3	0.0	0.3
Prêts aux étudiants	C	4.0	0.5	3.5
Prêts investissement et désendettement	E	0.5	0.6	-0.1
Prêts énergie	E	0.3	0.4	-0.1
Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	F	0.0	0.1	-0.1
Prêts aux coopératives d'habitation	G	1.4	0.1	1.2
Prêts hypothécaires HLM-HBM	G	0.0	0.2	-0.2
Prêts FAE	L	0.0	4.6	-4.6
Prêts FONGIT - Covid 19	L	0.0	0.1	-0.1
<b>Total</b>		<b>6,8</b>	<b>7,6</b>	<b>-0,8</b>

La différence avec le budget s'explique principalement par le retard pris sur le projet de la démolition et reconstruction du bâtiment de l'Union internationale des télécommunications (-9,1 millions). Une révision du projet a été nécessaire afin de le redimensionner et permettre de rentrer dans le cadre de budget initial. A ceci s'ajoutent des remboursements plus importants de prêts de la part des entreprises à la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) (-2,5 millions) et une hausse des demandes pour les prêts aux étudiants (+0,8 million).



## **6. Prêts du patrimoine administratif par politique publique**



# A - Autorités et gouvernance

## Prêts

### 4011864 - Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction  
des affaires  
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	89'600'000	89'270'347	0	329'653	0%	329'653
Recettes	89'600'000	2'901'000	967'000	967'000	1%	

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

#### Objectifs annuels 2024

Sur la base des prévisions établies par la FIPOI, les dernières tranches du prêt à hauteur de 1,3 million devaient être versées en 2023. Selon la convention de prêt, la FIPOI remboursera un montant total de 0,97 million.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

La dernière tranche du prêt pour la rénovation du bâtiment de l'ONU, initialement prévue pour 2023, a été versée en 2024.

Les remboursements liés à la construction des bâtiments de l'ONU et de l'OMS ont été encaissés comme prévu.

### 4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction  
des affaires  
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	42'400'000	2'926'386	9'382'984	307'246	1%	-9'075'738
Recettes	42'400'000	0	0	0		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Genève.

#### Objectifs annuels 2024

Selon le degré d'avancement des travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT, il est prévu que l'Etat verse un montant de 9,4 millions en 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Le versement des tranches du prêt a été stoppé en 2024.

Une révision du projet de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT a été nécessaire afin de le redimensionner et permettre de rentrer dans le cadre de budget initial.

## C - Cohésion sociale

### Prêts

#### 4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	3'335'743	4'049'608		713'865
Recettes	0	0	580'763	523'305		-57'458

#### Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 10'357'799 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

L'écart constaté aux comptes par rapport au budget du montant des prêts d'études s'explique par une hausse (+10%) des demandes supérieure à celle prévue (+4%) au budget 2024.

## E - Environnement et énergie

### Prêts

#### 4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	500'000	258'300		-241'700
Recettes	0	0	337'985	377'119		39'134

#### Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts au 31/12/2024 : 3'512'163 francs aux entités, 271'581 francs aux personnes physiques (solde du fonds : 11 millions de francs).

#### Objectifs annuels 2024

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Deux prêts ont été octroyés : l'un pour qu'une entité puisse poursuivre son activité suite à la crise COVID et assurer ses besoins de fonds de roulement tout en maintenant le développement de ses produits (fabrication et commercialisation de blocs de terre compressée) et l'autre pour le remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air-eau d'une personne physique.

#### 4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	1'000'000	479'005		-520'995
Recettes	0	0	800'000	616'683		-183'317

#### Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 2'879'704 francs

#### Objectifs annuels 2024

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Les projets initiés par les exploitants agricoles ont pris du retard, notamment un important projet de biogaz dont la réalisation est désormais prévue en 2025.

Les remboursements des dettes ont été effectués par les emprunteurs.

## E - Environnement et énergie

### 4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	100'000	0		-100'000
Recettes	0	0	20'000	7'927		-12'073

#### Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 7'407 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Aucune demande de prêt n'a été formulée au titre d'aide aux exploitations paysannes en 2024.

# F - Formation

## Prêts

### 4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat  
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		

#### Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 5'000'000 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Remboursement 2024 du prêt accordé selon le dispositif prévu dans la convention.

## G - Aménagement et logement

### Prêts

#### 4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	5'000'000	1'365'820		-3'634'180
Recettes	0	0	3'539'500	121'320		-3'418'180

#### Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 7'037'171 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé. Le budget de 3'539'500 francs correspond aux remboursements des prêts faits aux coopérateurs.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Octroi de 14 nouveaux prêts aux coopérateurs (122'629 francs), ainsi que le versement de 4 tranches de prêts coopératives.

En 2024, seul des remboursements des prêts coopérateurs ont eu lieu (121'320 francs contre 100'000 francs budgétisés). Le remboursement de deux projets de coopératives était prévu en 2024. Ces derniers ont finalement pris du retard et seront versés en 2025 (3'539'500 francs).

#### 4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	279'664	165'664		-114'000

#### Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> rang.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 6'354'656 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2024.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Comme prévu, aucun nouveau prêt hypothécaire n'a été octroyé en 2024.

L'écart budgétaire des recettes correspond au remboursement annuel d'un prêt dont l'amortissement se fera sur l'année 2025.

## L - Economie et emploi

### Prêts

#### 4800015 - Covid-19 prêts FONGIT

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	0	124'250		124'250

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12684, votée le 12/05/2020, mettant à disposition de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) une ligne de crédit de 3 millions de francs afin de permettre à cette dernière de répondre aux besoins de trésorerie des jeunes entreprises développant des innovations se trouvant en situation passagère de manque de liquidités en lien avec la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).

Prêts en cours au 31/12/2024 : 414'384 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Pour l'année 2024, des remboursements de prêts à hauteur de 124'250 francs ont été comptabilisés.

#### 4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation d'aide aux entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% Comptes 2024 / Crédit total	Ecart Comptes 2024 et Budget 2024 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	2'500'000	4'551'327		2'051'327

#### Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 10 ans.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 7'209'198 francs.

#### Objectifs annuels 2024

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

#### Ecart avec objectifs annuels 2024

Pour l'année 2024, le montant total des prêts a diminué de 4'551'327 francs compte tenu principalement de remboursements de prêts de la part des entreprises.



## **7. Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif**



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>A - AUTORITES ET GOUVERNANCE</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>132'000'000</b>	92'196'733	9'382'984	<b>636'899</b>	0%	-8'746'085
6 Recettes d'investissement	<b>132'000'000</b>	2'901'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	0
<i>Investissements Nets</i>		89'295'733	8'415'984	<b>-330'101</b>	0%	-8'746'085
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>132'000'000</b>	92'196'733	9'382'984	<b>636'899</b>	0%	-8'746'085
6 Recettes d'investissement	<b>132'000'000</b>	2'901'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	0
<i>Investissements Nets</i>		89'295'733	8'415'984	<b>-330'101</b>	0%	-8'746'085
<b>02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES</b>						
5 Dépenses d'investissement	<b>132'000'000</b>	92'196'733	9'382'984	<b>636'899</b>	0%	-8'746'085
6 Recettes d'investissement	<b>132'000'000</b>	2'901'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	0
<i>Investissements Nets</i>		89'295'733	8'415'984	<b>-330'101</b>	0%	-8'746'085
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures</b>						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	<b>89'600'000</b>	89'270'347		<b>329'653</b>	0%	329'653
6 Recettes d'investissement	<b>89'600'000</b>	2'901'000	967'000	<b>967'000</b>	1%	
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	<b>42'400'000</b>	2'926'386	9'382'984	<b>307'246</b>	1%	-9'075'738
6 Recettes d'investissement	<b>42'400'000</b>					

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Comptes 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2024</i>
<b>C - COHESION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	<b>4'049'608</b>		713'865
6 Recettes d'investissement			580'763	<b>523'305</b>		-57'458
<i>Investissements Nets</i>			2'754'980	<b>3'526'303</b>		771'323
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	<b>4'049'608</b>		713'865
6 Recettes d'investissement			580'763	<b>523'305</b>		-57'458
<i>Investissements Nets</i>			2'754'980	<b>3'526'303</b>		771'323
<b>08 - COHESION SOCIALE</b>						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	<b>4'049'608</b>		713'865
6 Recettes d'investissement			580'763	<b>523'305</b>		-57'458
<i>Investissements Nets</i>			2'754'980	<b>3'526'303</b>		771'323
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 08 Cohésion sociale</b>						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS)						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	<b>4'049'608</b>		713'865
6 Recettes d'investissement			580'763	<b>523'305</b>		-57'458

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
<b>E - ENVIRONNEMENT ET ENERGIE</b>						
5 Dépenses d'investissement			1'600'000	<b>737'305</b>		-862'695
6 Recettes d'investissement			1'157'985	<b>1'001'729</b>		-156'256
<i>Investissements Nets</i>			442'015	<b>-264'424</b>		-706'439
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement			1'600'000	<b>737'305</b>		-862'695
6 Recettes d'investissement			1'157'985	<b>1'001'729</b>		-156'256
<i>Investissements Nets</i>			442'015	<b>-264'424</b>		-706'439
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement			1'600'000	<b>737'305</b>		-862'695
6 Recettes d'investissement			1'157'985	<b>1'001'729</b>		-156'256
<i>Investissements Nets</i>			442'015	<b>-264'424</b>		-706'439
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
4800010 Prêts énergie						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement			500'000	<b>258'300</b>		-241'700
6 Recettes d'investissement			337'985	<b>377'119</b>		39'134
4800011 Prêts investissement et désendettement						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			1'000'000	<b>479'005</b>		-520'995
6 Recettes d'investissement			800'000	<b>616'683</b>		-183'317
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			100'000			-100'000
6 Recettes d'investissement			20'000	<b>7'927</b>		-12'073

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Comptes 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2024</i>
<b>F - FORMATION</b>						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
<b>03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE</b>						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse</b>						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève CR 0311 Secrétariat général 6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

<b>Libellé</b>	<b>Crédit total</b>	<b>Cumul au 31/12/2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>	<b>% crédit</b>	<b>Variation C-B 2024</b>
<b>G - AMENAGEMENT ET LOGEMENT</b>						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	<b>1'365'820</b>		-3'634'180
6 Recettes d'investissement			3'819'164	<b>286'984</b>		-3'532'180
<i>Investissements Nets</i>			1'180'836	<b>1'078'836</b>		-102'000
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	<b>1'365'820</b>		-3'634'180
6 Recettes d'investissement			3'819'164	<b>286'984</b>		-3'532'180
<i>Investissements Nets</i>			1'180'836	<b>1'078'836</b>		-102'000
<b>05 - TERRITOIRE</b>						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	<b>1'365'820</b>		-3'634'180
6 Recettes d'investissement			3'819'164	<b>286'984</b>		-3'532'180
<i>Investissements Nets</i>			1'180'836	<b>1'078'836</b>		-102'000
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 05 Territoire</b>						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	<b>1'365'820</b>		-3'634'180
6 Recettes d'investissement			3'539'500	<b>121'320</b>		-3'418'180
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
6 Recettes d'investissement			279'664	<b>165'664</b>		-114'000

<b>Libellé</b>	<b>Crédit total</b>	<b>Cumul au 31/12/2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>	<b>% crédit</b>	<b>Variation C-B 2024</b>
<b>L - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'500'000 -2'500'000	<b>4'675'577</b> <b>-4'675'577</b>		2'175'577 -2'175'577
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'500'000 -2'500'000	<b>4'675'577</b> <b>-4'675'577</b>		2'175'577 -2'175'577
<b>07 - ECONOMIE ET EMPLOI</b>						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'500'000 -2'500'000	<b>4'675'577</b> <b>-4'675'577</b>		2'175'577 -2'175'577
<b>PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4</b>						
<b>CR: 07 Economie et emploi</b>						
4800015 Covid-19 - prêts FONGIT CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 6 Recettes d'investissement				<b>124'250</b>		124'250
4800018 Prêts FAE CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises 6 Recettes d'investissement			2'500'000	<b>4'551'327</b>		2'051'327

# Annexes



# **A1. Récapitulation des investissements par politique publique**



# Annexe 1 - Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif								
Politique Publique	Crédit total <sup>(1)</sup>	C 2023	Cumul au 31/12/2023(1)	B 2024	C 2024	% Crédit total	Ecart C 2024-B 2024	
A - Autorités et gouvernance	126'953'288	21'160'747	77'342'941	18'844'919	21'261'291	16.7%	2'416'372	12.8%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'606'731'411	73'476'486	235'987'183	87'614'906	90'435'428	5.6%	2'820'522	3.2%
C - Cohésion sociale	67'866'537	8'943'143	34'839'086	14'959'473	13'315'052	19.6%	-1'644'421	-11.0%
D - Culture, sport et loisirs	103'209'290	7'618'539	88'886'205	16'448'730	21'094'782	20.4%	4'646'052	28.2%
E - Environnement et énergie	744'999'653	15'507'153	52'543'109	60'577'022	36'430'128	4.9%	-24'146'894	-39.9%
F - Formation	1'334'575'196	124'937'627	801'948'688	167'760'793	130'808'320	11.8%	-36'952'473	-22.0%
G - Aménagement et logement	124'865'869	28'738'858	266'231'476	47'884'646	34'653'441	27.8%	-13'231'205	-27.6%
H - Sécurité et population	328'349'791	29'781'362	227'220'659	23'893'074	31'377'647	9.6%	7'484'574	31.3%
I - Impôts et finances	27'315'000	6'093'472	16'463'035	3'361'698	6'910'477	25.3%	3'548'779	105.6%
J - Justice	86'349'226	7'824'442	28'526'091	15'352'531	10'475'265	12.1%	-4'877'266	-31.8%
K - Santé	670'545'746	71'708'031	450'792'774	76'932'481	87'120'558	13.0%	10'188'077	13.2%
L - Economie et emploi	15'126'617	1'044'755	4'484'814	3'215'647	1'467'375	9.7%	-1'748'272	-54.4%
M - Mobilité	4'007'775'338	139'589'331	1'721'027'234	193'992'819	174'356'679	4.4%	-19'636'140	-10.1%
<b>Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>9'244'662'962</b>	<b>536'423'946</b>	<b>4'006'293'295</b>	<b>730'838'739</b>	<b>659'706'444</b>	<b>7.1%</b>	<b>-71'132'295</b>	<b>-9.7%</b>
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	3'232'008	18'294'242	4'332'008	550'000	1.9%	-3'782'008	-87.3%
B - Etats-majors et prestations transversales	38'000'000	4'754'843	14'044'593	2'500'000	4'929	0.0%	-2'495'071	-99.8%
D - Culture, sport et loisirs	-	-	1'184	-	-	0.0%	-	0.0%
E - Environnement et énergie	5'637'340	1'424'456	5'573'886	300'000	641'798	11.4%	341'798	113.9%
F - Formation	104'332'623	276'000	71'228'638	1'455'543	9'974'986	9.6%	8'519'443	585.3%
G - Aménagement et logement	7'261'553	278'776	17'173'177	275'000	382'474	5.3%	107'474	39.1%
H - Sécurité et population	57'117'000	5'610'361	27'528'255	11'500'000	8'922'823	15.6%	-2'577'177	-22.4%
J - Justice	-	-	145	-	-	0.0%	-	0.0%
M - Mobilité	303'499'000	10'293'849	121'290'751	14'794'000	3'259'414	1.1%	-11'534'586	-78.0%
<b>Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>544'147'516</b>	<b>25'870'293</b>	<b>275'134'871</b>	<b>35'156'551</b>	<b>23'736'424</b>	<b>4.4%</b>	<b>-11'420'127</b>	<b>-32.5%</b>
<b>Total Net hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>8'700'515'446</b>	<b>510'553'653</b>	<b>3'731'158'424</b>	<b>695'682'188</b>	<b>635'970'020</b>	<b>7.3%</b>	<b>-59'712'168</b>	<b>-8.6%</b>

<sup>(1)</sup> Le crédit total et le cumul au 31.12.2023 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Cessions								
Politique Publique	Crédit total <sup>(2)</sup>	C 2023	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024	% Crédit total	Ecart C 2024-B 2024	
B - Etats-majors et prestations transversales	-	676'545	676'545	-	2'396'628	0.0%	2'396'628	0.0%
<b>Total Cessions</b>	<b>-</b>	<b>676'545</b>	<b>676'545</b>	<b>-</b>	<b>2'396'628</b>		<b>2'396'628</b>	<b>0.0%</b>
<b>Total Net Cessions</b>	<b>-</b>	<b>-676'545</b>	<b>-676'545</b>	<b>-</b>	<b>-2'396'628</b>		<b>-2'396'628</b>	<b>0.0%</b>

Prêts du patrimoine administratif								
Politique Publique	Crédit total <sup>(2)</sup>	C 2023	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024	% Crédit total	Ecart C 2024-B 2024	
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	1'591'363	92'196'733	9'382'984	636'899	0.5%	-8'746'085	-93.2%
C - Cohésion sociale	-	3'276'653	-	3'335'743	4'049'608	0.0%	713'865	21.4%
E - Environnement et énergie	-	454'241	-	1'600'000	737'305	0.0%	-862'695	-53.9%
G - Aménagement et logement	-	689'625	-	5'000'000	1'365'820	0.0%	-3'634'180	-72.7%
<b>Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>132'000'000</b>	<b>6'011'882</b>	<b>92'196'733</b>	<b>19'318'727</b>	<b>6'789'632</b>	<b>5.1%</b>	<b>-12'529'095</b>	<b>-64.9%</b>
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	967'000	2'901'000	967'000	967'000	0.7%	-	0.0%
C - Cohésion sociale	-	556'462	-	580'763	523'305	0.0%	-57'458	-9.9%
E - Environnement et énergie	-	1'457'317	-	1'157'985	1'001'729	0.0%	-156'256	-13.5%
F - Formation	-	100'000	-	100'000	100'000	0.0%	-	0.0%
G - Aménagement et logement	-	2'215'307	-	3'819'164	286'984	0.0%	-3'532'180	-92.5%
L - Economie et emploi	-	5'599'517	-	2'500'000	4'675'577			
<b>Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>132'000'000</b>	<b>10'895'603</b>	<b>2'901'000</b>	<b>9'124'912</b>	<b>7'554'595</b>	<b>5.7%</b>	<b>-1'570'317</b>	<b>-17.2%</b>
<b>Total Net hors prêts du patrimoine administratif</b>	<b>-</b>	<b>-4'883'721</b>	<b>89'295'733</b>	<b>10'193'815</b>	<b>-764'963</b>	<b>0.0%</b>	<b>-10'958'778</b>	<b>-107.5%</b>

<sup>(2)</sup> Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.  
Plus particulièrement, l'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 30 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).



## **A2. Tableau des investissements par loi et catégorie**



# Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2023	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
<b>Crédits d'ouvrage</b>									
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	36'683'861	231'427'105	48'250'000	30'383'673
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	6'732'752	53'066'926	8'410'000	0
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	98'098'000	3'512'120	88'202'744	5'980'000	6'442'715
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	21'691'196	315'811'318	13'680'000	22'595'240
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	64'000	37'020'811	1'500'000	259'000
8269	Etude d'une nouvelle décharge bioactive	Voté	E	Dépenses	780'000	14'740	520'688	0	28'448
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	1'605'733	77'982'771	2'200'000	1'107'776
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	400'000	18'180'884	500'000	300'000
8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	Voté	M	Dépenses	5'488'000	-20'685	5'356'079	0	102'559
9995	UNI - CMU 5 <sup>ème</sup> étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	2'979'820	194'637'295	3'500'000	3'269'633
9995	UNI - CMU 5 <sup>ème</sup> étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	0	38'630'905	0	3'161'599
10444	Liaison CEVA	Voté	M	Dépenses	478'970'000	916'465	664'051'179	3'000'000	1'125'314
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses	0	19'049'896	192'215'309	35'000'000	25'201'042
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes	0	0	12'971'413	0	0
10484	Réalisation du système d'information du commerce	Voté	L	Dépenses	2'658'200	103'302	2'097'904	0	109'915
10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	Voté	D	Dépenses	67'022'117	133'895	66'680'915	0	5'450
10673	Relogement des forains et gens du voyage	Voté	G	Dépenses	12'777'000	23'489	12'270'977	0	0
10703	BDL2 - construction	Voté	K	Dépenses	253'687'000	49'863	242'054'875	0	174'246
10822	UNI - CMU - 6 <sup>ème</sup> étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	2'021'087	131'790'367	8'000'000	1'688'892
10822	UNI - CMU - 6 <sup>ème</sup> étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	0	23'694'000	0	5'134'758
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Dépenses	31'884'000	140'610	30'663'070	0	252'038
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Recettes	7'000'000	0	4'550'000	0	857'951
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Voté	H	Dépenses	69'954'000	553'741	66'960'203	0	6'864
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Voté	H	Recettes	32'000'000	0	20'647'900	0	0
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	Voté	A	Dépenses	19'356'000	495'582	18'686'577	0	144'362
11580	Rélocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	Voté	H	Dépenses	20'869'000	41'970	19'534'017	0	54'303
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Dépenses	41'039'601	1'767'432	32'340'733	1'000'000	857'946
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Recettes	5'888'313	0	3'319'224	0	0
		Voté	G	Dépenses	30'508'863	11'420	26'423'464	0	81'800
		Voté	G	Recettes	5'888'313	0	3'319'224	0	0
		Voté	M	Dépenses	10'530'738	1'756'012	5'917'269	1'000'000	776'146
11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	Voté	M	Dépenses	23'450'000	54'005	19'207'690	0	25'337
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	301'867	7'024'761	1'960'000	276'698
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	0	1'267'000	500'000	0
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	Voté	H	Dépenses	1'200'000	36'962	1'034'593	0	43'430
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	195'196	1'068'865	600'000	224'890
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	0	1'187'055	0	0
11791	Mobilités douces (H 1 80)	Voté	M	Dépenses	8'000'000	1'142'771	3'571'892	2'000'000	240'017
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	8'802'159	31'089'153	9'035'000	8'083'174
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	800'000	2'666'000	1'150'000	584'000
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Voté	M	Dépenses	50'000'000	3'334'154	45'209'810	1'216'516	1'678'397
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000	1'366'012	1'366'012	4'630'000	4'033'795
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Voté	G	Dépenses	20'000'000	2'500'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	Voté	F	Dépenses	5'494'800	12'242	5'161'764	0	22'617
11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	Voté	K	Dépenses	28'500'000	641'496	9'827'600	6'000'000	8'063'245

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2023	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Dépenses	35'000'000	8'471'691	29'790'894	3'900'000	2'054'357
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Recettes	18'000'000	4'754'843	14'044'593	2'500'000	4'929
12039	IMAD - Equipement IEPA	Voté	K	Dépenses	4'620'000	19'174	689'883	200'000	44'670
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	Voté	F	Dépenses	4'207'200	19'386	4'174'244	0	0
12079	Subventions d'investissement aux EPI	Voté	C	Dépenses	9'170'450	1'216'848	8'017'635	1'269'663	1'152'532
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	Voté	F	Dépenses	30'919'000	1'020'427	2'039'386	2'000'000	3'744'280
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Dépenses	40'967'400	6'929'101	41'693'069	105'686	549'250
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Recettes	12'700'000	3'198'299	3'198'299	6'350'000	4'947'169
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Dépenses	24'950'600	852'732	24'153'312	0	103'129
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Recettes	9'300'000	2'342'062	2'342'062	4'650'000	3'622'730
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	Voté	G	Dépenses	7'780'000	286'393	7'708'596	0	23'314
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	2'172'361	12'820'621	2'617'740	2'026'466
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Dépenses	4'540'000	282'135	4'103'262	0	73'981
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Recettes	380'000	0	0	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	9'316'252	38'658'330	13'009'596	5'589'832
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	276'000	4'073'000	955'543	675'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	169'839	2'381'653	500'000	424'988
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	Voté	F	Dépenses	6'901'000	609'752	6'547'008	0	190'911
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	E	Dépenses	16'014'960	0	2'197'188	5'509'000	3'746'369
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	Voté	F	Dépenses	14'000'000	2'641'203	14'000'000	0	0
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	Voté	B	Dépenses	30'000'000	7'374'099	11'938'381	1'000'000	2'622'325
12295	Informatique IMAD 2018-2021 - subvention	Voté	K	Dépenses	3'956'000	1'272'437	2'850'336	800'000	435'457
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	Voté	K	Dépenses	3'100'000	798'874	2'090'157	0	175'702
12371	Refonte du SI OCEN	Voté	E	Dépenses	3'107'000	61'974	3'072'709	0	0
12386	SIC Social 2019-2023	Voté	C	Dépenses	10'538'000	2'097'450	9'255'904	1'079'546	1'246'807
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	318'902	1'640'192	1'520'000	134'874
12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	Voté	K	Dépenses	7'500'000	1'398'428	5'141'633	1'956'796	1'892'599
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	3'785'044	7'511'485	3'500'000	4'607'017
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	0	151'098	0	145'678
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	1'366'096	3'281'219	700'000	775'913
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	2'545'057	8'055'644	9'580'000	4'851'697
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000	0	0	234'000	0
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	8'009'002	13'629'261	16'758'297	8'392'701
12554	Infrastructures TP en lien avec la modification de H 1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	222'024	479'396	1'000'000	5'555'148
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	Voté	I	Dépenses	12'600'000	3'180'156	10'052'163	1'230'000	2'529'119
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	14'298'649	42'238'540	12'370'000	12'008'174
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	3'232'008	18'294'242	4'332'008	550'000
12633	Centre cantonal de biométrie	Voté	H	Dépenses	1'715'000	774'420	1'630'173	0	80'176
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	Voté	C	Dépenses	3'700'000	1'224'723	1'475'873	1'848'850	779'706
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Dépenses	5'335'000	898'940	4'575'318	0	45'207
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Recettes	2'668'000	442'884	2'268'661	0	222'022
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000	2'900'000	2'900'000	1'000'000	780'000
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	Voté	K	Dépenses	20'000'000	5'324'645	9'424'895	6'745'000	6'428'924
12741	Futur CO sis à Balexert	Voté	F	Dépenses	94'860'000	521'489	1'485'547	0	2'625
12741	Futur CO sis à Balexert	Voté	F	Recettes	4'056'000	0	0	0	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	65'950'000	23'495'873	39'089'922	19'862'500	12'950'655
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	782'257	1'222'440	1'723'979	464'717
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	2'425'791	4'431'109	3'800'000	2'420'151
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	610'040	709'674	1'000'000	1'922'644

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2023	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	2'235'957	3'590'552	3'412'000	2'303'824
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions	Voté	E	Dépenses	10'000'000	0	0	500'000	0
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	Voté	I	Dépenses	5'555'000	2'006'426	3'989'633	940'000	1'525'802
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	0	500'611	4'500'000	0
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève	Voté	F	Dépenses	5'470'000	707'202	1'062'569	1'130'000	752'401
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000	1'102'803	1'102'803	690'000	2'281'028
12980	HUG - Maternité 4ème étape	Voté	K	Dépenses	52'000'000	1'143'091	1'869'260	1'000'000	1'650'033
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	590'433	701'003	2'800'000	1'218'857
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	77'000'000	1'482'582	1'955'567	2'000'000	2'950'698
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000	0	0	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000	1'256'188	1'256'188	3'500'000	1'229'692
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	11'700'000	576'574	822'675	3'500'000	3'745'741
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400	1'465'411	1'465'411	3'800'000	2'783'351
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000	930'575	930'575	1'750'000	1'470'374
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	24'121'882	62'121'882	40'000'000	36'800'000
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	Voté	F	Dépenses	8'390'000	3'000'000	7'000'000	0	1'390'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000	229'320	229'320	500'000	583'891
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000	1'012'241	1'012'241	700'000	3'151'074
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000	325'862	325'862	310'000	1'569'436
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	6'861'545	261'724	261'724	2'500'000	551'212
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	416'917	516'664	878'000	638'981
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	8'443'389	8'668'764	6'879'000	10'550'570
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000	0	0	0	0
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000	572'060	572'060	300'000	649'895
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000	969'653	969'653	400'000	1'639'175
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000	3'326'807	3'326'807	18'000'000	19'722'656
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000	159'237	159'237	1'000'000	2'181'004
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	65'500'000	351'618	351'618	18'286'023	12'170'854
13176	Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud	Voté	M	Dépenses	30'000'000	0	0	2'000'000	237'124
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000	633'694	633'694	6'550'000	7'907'393
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000	0	0	300'000	0
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000	292'953	292'953	1'500'000	247'737
13192	Études pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000	25'515	25'515	500'000	179'021
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000	1'078'307	1'078'307	3'500'000	3'552'113
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000	370'068	370'068	15'000'000	8'526'367
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000	0	0	0	0
13222	Subvention pour l'assainissement énergétique	Voté	E	Dépenses	500'000'000	0	0	20'000'000	597'708
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000	530'572	530'572	1'500'000	1'235'816
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000	16'447	16'447	3'500'000	643'010
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000	72'254	72'254	1'000'000	1'062'249
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000	38'717	38'717	1'000'000	515'938
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Voté	C	Dépenses	6'253'000	0	0	1'000'000	291'364

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2023	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024	
13379	HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention	Voté	K	Dépenses	8'900'000	0	0	1'000'000	0	
13385	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	Voté	C	Dépenses	7'046'000	0	0	1'078'000	967'491	
13406	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	Voté	K	Dépenses	16'200'000	0	0	1'500'000	3'024'761	
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	Voté	G	Dépenses	13'785'000	0	0	2'412'000	156'459	
13517	Musée de la BD - subvention	Voté	D	Dépenses	5'000'000	0	0	1'000'000	0	
13534	WEP : pérennisation du réseau Polycom	Voté	H	Dépenses	1'182'000	0	0	1'200'000	0	
<b>Total crédits d'ouvrage</b>					<b>Dépenses</b>	<b>7'899'295'857</b>	<b>289'591'124</b>	<b>3'027'824'522</b>	<b>449'653'192</b>	<b>352'223'533</b>
					<b>Recettes</b>	<b>525'774'276</b>	<b>22'242'848</b>	<b>261'574'073</b>	<b>31'381'551</b>	<b>20'464'836</b>
					<b>Net</b>	<b>7'373'521'581</b>	<b>267'348'276</b>	<b>2'766'250'449</b>	<b>418'271'641</b>	<b>331'758'697</b>

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2023	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
<b>Crédits de renouvellement</b>									
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	Voté	A	Dépenses	600'000	58'184	302'655	150'000	31'594
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	871'537	1'578'123	463'000	232'917
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	41'729'000	8'943'742	29'342'572	13'164'066	9'438'972
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	9'109'259	26'639'218	8'333'601	11'690'245
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	70'000	771'000	500'000	0
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	10'138'840	38'416'951	11'447'600	9'106'669
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	1'260'348	3'000'710	575'000	802'250
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	Voté	Multi PP	Dépenses	20'260'000	4'957'618	15'676'692	3'588'010	3'468'001
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	Voté	Multi PP	Dépenses	900'000	354'130	376'766	320'000	427'697
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	2'992'866	12'731'553	4'634'898	4'805'071
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	471'309	693'105	300'000	79'331
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	2'934	54'606	84'954	22'522
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Dépenses	166'400'000	24'092'518	127'991'475	31'500'000	33'027'848
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Recettes	11'000'000	2'297'097	9'089'130	2'200'000	2'116'414
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	246'552'000	51'632'611	174'104'794	56'700'000	72'261'118
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	55'103'009	304'761'224	75'170'893	78'580'639
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	0	699'958	500'000	352'924
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	Voté	F	Dépenses	15'370'000	2'487'846	10'843'541	3'671'227	3'739'899
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	Voté	F	Dépenses	69'950'000	14'333'869	52'717'249	15'566'621	13'645'504
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	Voté	C	Dépenses	8'800'000	1'774'834	6'815'100	1'859'145	1'685'122
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	Voté	K	Dépenses	228'825'000	52'678'382	158'315'437	46'918'475	58'648'359
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	Voté	K	Dépenses	9'000'000	3'004'970	6'425'221	2'579'749	1'755'366
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	Voté	J	Dépenses	17'000'000	3'824'364	10'682'491	4'733'308	4'836'037
<b>Total crédits de renouvellement</b>				<b>Dépenses</b>	<b>1'345'367'105</b>	<b>246'832'822</b>	<b>978'468'773</b>	<b>281'185'547</b>	<b>307'482'911</b>
				<b>Recettes</b>	<b>18'373'240</b>	<b>3'627'445</b>	<b>13'560'798</b>	<b>3'775'000</b>	<b>3'271'588</b>
				<b>Net</b>	<b>1'326'993'865</b>	<b>243'205'377</b>	<b>964'907'975</b>	<b>277'410'547</b>	<b>304'211'323</b>
<b>Total investissements hors prêts et hors cessions</b>				<b>Dépenses</b>	<b>9'244'662'962</b>	<b>536'423'946</b>	<b>4'006'293'295</b>	<b>730'838'739</b>	<b>659'706'444</b>
				<b>Recettes</b>	<b>544'147'516</b>	<b>25'870'293</b>	<b>275'134'871</b>	<b>35'156'551</b>	<b>23'736'424</b>
				<b>Net</b>	<b>8'700'515'446</b>	<b>510'553'653</b>	<b>3'731'158'424</b>	<b>695'682'188</b>	<b>635'970'020</b>
<b>Cessions d'actifs</b>									
1000000	Cessions d'actifs	Voté	B	Recettes	0	676'545	676'545	0	2'396'628
<b>Cessions d'actifs</b>				<b>Dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
				<b>Recettes</b>	<b>0</b>	<b>676'545</b>	<b>676'545</b>	<b>0</b>	<b>2'396'628</b>
				<b>NET</b>	<b>0</b>	<b>-676'545</b>	<b>-676'545</b>	<b>0</b>	<b>-2'396'628</b>
<b>Prêts du patrimoine administratif</b>									
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses	0	689'625	0	5'000'000	1'365'820
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes	0	2'028'643	0	3'539'500	121'320
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	960'578	89'270'347	0	329'653
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	967'000	2'901'000	967'000	967'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	630'785	2'926'386	9'382'984	307'246
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000	0	0	0	0
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses	0	3'276'653	0	3'335'743	4'049'608
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes	0	556'462	0	580'763	523'305
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes	0	186'664	0	279'664	165'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes	0	100'000	0	100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Dépenses	0	47'000	0	500'000	258'300
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Recettes	0	648'051	0	337'985	377'119
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses	0	407'241	0	1'000'000	479'005
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes	0	797'788	0	800'000	616'683
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses	0	0	0	100'000	0
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes	0	11'478	0	20'000	7'927
4800015	Covid-19 prêts FONGIT	Voté	L	Recettes	0	4'607	0	0	124'250
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes	0	5'594'910	0	2'500'000	4'551'327
<b>Prêts du patrimoine administratif</b>				<b>Dépenses</b>	<b>132'000'000</b>	<b>6'011'882</b>	<b>92'196'733</b>	<b>19'318'727</b>	<b>6'789'632</b>
				<b>Recettes</b>	<b>132'000'000</b>	<b>10'895'603</b>	<b>2'901'000</b>	<b>9'124'912</b>	<b>7'554'595</b>
				<b>Net</b>	<b>0</b>	<b>-4'883'721</b>	<b>89'295'733</b>	<b>10'193'815</b>	<b>-764'963</b>



## **A3. Investissements par nature**



# Annexe 3 - Investissements par nature

## Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2023	B 2024	C 2024	Ecart C 2024 / B 2024	
<b>50</b>	<b>Biens d'investissements</b>	<b>323'097'533</b>	<b>465'144'544</b>	<b>382'967'394</b>	<b>-82'177'150</b>	<b>-17.7%</b>
500	Terrains	8'128'342	10'800'000	2'935'069	-7'864'931	-72.8%
501	Routes et voies de communication	97'865'813	126'613'979	110'533'653	-16'080'326	-12.7%
502	Aménagement des cours d'eau	12'119'575	29'117'812	25'896'447	-3'221'365	-11.1%
503	Autres travaux de génie civil	14'741	1'400'000	28'448	-1'371'552	-98.0%
504	Bâtiments	152'958'106	210'268'184	180'951'628	-29'316'556	-13.9%
506	Biens meubles	51'408'796	85'951'249	61'755'644	-24'195'605	-28.2%
509	Autres biens d'investissements	602'160	993'320	866'506	-126'814	-12.8%
<b>52</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>57'587'193</b>	<b>37'047'699</b>	<b>81'481'851</b>	<b>44'434'152</b>	<b>119.9%</b>
520	Logiciels, applications et licences	56'677'515	35'980'699	80'899'489	44'918'790	124.8%
529	Autres immobilisation incorporelles	909'679	1'067'000	582'362	-484'638	-45.4%
<b>54</b>	<b>Prêts ferroviaires</b>	<b>927'885</b>	<b>3'000'000</b>	<b>1'207'114</b>	<b>-1'792'886</b>	<b>-59.8%</b>
540	Confédération et entreprises fédérales	916'465	3'000'000	1'125'314	-1'874'686	-62.5%
545	Entreprises privées	11'420	-	81'800	81'800	
<b>55</b>	<b>Participations et capitaux sociaux</b>	<b>17'049'896</b>	<b>17'000'000</b>	<b>17'921'042</b>	<b>921'042</b>	<b>5.4%</b>
554	Entreprises publiques	17'049'896	17'000'000	17'921'042	921'042	5.4%
<b>56</b>	<b>Subventions d'investissements accordées</b>	<b>137'761'439</b>	<b>208'646'496</b>	<b>176'129'043</b>	<b>-32'517'453</b>	<b>-15.6%</b>
560	Confédération et entreprises fédérales	5'016'330	10'917'000	9'455'645	-1'461'355	-13.4%
562	Communes et groupes intercommunaux	6'345'463	24'500'000	15'481'201	-9'018'799	-36.8%
564	Entreprises publiques	120'802'751	147'395'496	143'667'282	-3'728'214	-2.5%
565	Entreprises privées	516'934	16'974'000	4'682'669	-12'291'331	-72.4%
566	Organisations privées à but non lucratif	4'912'447	2'760'000	2'142'161	-617'839	-22.4%
567	Personnes physiques	167'514	6'100'000	690'145	-5'409'855	-88.7%
568	Subventions d'investissement à l'étranger	-	-	9'940		
	<b>Totaux généraux</b>	<b>536'423'946</b>	<b>730'838'739</b>	<b>659'706'444</b>	<b>-71'132'295</b>	<b>-9.7%</b>

## Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2023	B 2024	C 2024	Ecart C 2024 / B 2024	
<b>60</b>	<b>Cession de biens d'investissements</b>	<b>676'544</b>	-	<b>2'132'963</b>	<b>2'132'963</b>	
600	Terrains	564'890	-	1'209'449	1'209'449	
604	Bâtiments	96'402	-	923'514	923'514	
606	Biens meubles	15'253	-	-	-	
<b>63</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>25'870'294</b>	<b>35'156'551</b>	<b>23'736'424</b>	<b>-11'420'127</b>	<b>-32.5%</b>
630	Confédération et entreprises fédérales	11'616'873	17'924'543	15'015'918	-2'908'625	-16.2%
631	Cantons et concordats	4'751'131	2'500'000	-	-2'500'000	-100.0%
632	Communes et groupes intercommunaux	366'837	-	145'678	145'678	
634	Entreprises publiques	138'348	-	2'254'545	2'254'545	
635	Entreprises privées	8'772'369	14'732'008	6'320'283	-8'411'725	-57.1%
636	Organisations privées à but non lucratif	224'735	-	-	-	
<b>65</b>	<b>Cession de participations</b>	-	-	<b>113'797</b>	<b>113'797</b>	<b>0.0%</b>
658	Participations à l'étranger	-	-	113'797	113'797	
<b>66</b>	<b>Remboursement subventions accordées</b>	-	-	<b>149'868</b>	<b>149'868</b>	
664	Entreprises publiques	-	-	135'980	135'980	
665	Entreprises privées	-	-	13'888	13'888	
	<b>Totaux généraux</b>	<b>26'546'838</b>	<b>35'156'551</b>	<b>26'133'052</b>	<b>-9'023'499</b>	<b>-25.7%</b>

## Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2023	B 2024	C 2024	Ecart C 2024 / B 2024	
<b>54</b>	<b>Prêts ordinaires</b>	<b>6'011'882</b>	<b>19'318'727</b>	<b>6'789'632</b>	<b>-12'529'095</b>	<b>-64.9%</b>
545	Entreprises privées	407'241	1'500'000	679'005	-820'995	-54.7%
546	Organisations privées à but non lucratif	2'191'363	14'282'984	1'880'090	-12'402'894	-86.8%
547	Personnes physiques	3'413'278	3'535'743	4'230'537	694'794	19.7%

## Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2023	B 2024	C 2024	Ecart C 2024 / B 2024	
<b>64</b>	<b>Remboursement de prêts du patrimoine administratif</b>	<b>10'895'602</b>	<b>9'124'912</b>	<b>7'554'595</b>	<b>-1'570'317</b>	<b>-17.2%</b>
645	Entreprises privées	7'078'902	3'757'985	5'739'975	1'981'990	52.7%
646	Organisation privées à but non lucratif	3'031'614	4'686'164	1'132'664	-3'553'500	-75.8%
647	Personnes physiques	785'085	680'763	681'956	1'193	0.2%



## **A4. Investissements de l'OCBA et l'OCSIN**



# Annexe 4 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
<b>DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE</b>						
9995	UNI - CMU 5 <sup>ème</sup> étape	F	196'487'000	180'854'908	3'500'000	3'235'411
10673	Relogement des forains et gens du voyage	G	12'777'000	12'270'977	0	0
10703	BDL2 - construction	K	227'334'269	220'541'139	0	174'246
10822	UNI - CMU - 6 <sup>ème</sup> étape	F	133'604'000	120'776'353	8'000'000	1'499'846
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	F	29'700'000	28'911'959	0	252'038
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	67'299'100	64'768'239	0	6'864
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	18'276'000	17'863'479	0	144'362
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	18'736'000	18'653'118	0	0
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	F	5'494'800	5'161'764	0	22'617
11975	Efficiéce énergétique	B	35'000'000	29'790'894	3'900'000	2'054'357
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	F	4'207'200	4'174'244	0	0
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C	7'789'760	6'566'244	1'269'663	1'152'532
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'032'060	41'426'693	0	486'803
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	23'037'821	0	103'129
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	38'336'818	13'000'000	5'509'998
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	F	6'901'000	6'547'008	0	190'911
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	F	14'000'000	14'000'000	0	0
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	11'938'381	1'000'000	2'622'325
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	K	3'100'000	2'090'157	0	175'702
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'693'760	7'479'252	3'500'000	4'496'955
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	13'629'261	16'758'297	8'392'701
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	42'238'540	12'000'000	11'591'578
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000	2'900'000	1'000'000	780'000
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	K	20'000'000	9'424'895	6'745'000	6'428'924
12741	Futur CO sis à Balexert	F	90'511'000	1'485'547	0	2'625
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	61'818'000	37'373'593	18'151'805	11'505'808
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000	71'529	390'000	154'672
12980	HUG - Maternité 4 <sup>ème</sup> étape	K	45'985'195	1'869'260	1'000'000	1'650'033
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	701'003	2'800'000	1'218'857
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	71'914'000	1'942'652	2'000'000	2'926'989
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	11'700'000	822'675	3'500'000	3'745'741
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000	1'019'653	2'800'000	1'663'547
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	F	8'390'000	7'000'000	0	1'390'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	8'668'764	6'500'000	9'963'934
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	64'040'000	351'618	18'000'000	12'170'854
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	F	17'600'000	292'953	1'500'000	247'737
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000	34'148	299'863	155'245
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000	370'068	15'000'000	8'526'367
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000	16'447	474'000	218'671
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	2'730'000	38'717	1'000'000	515'938
13406	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	K	16'200'000	0	1'500'000	3'024'761
13517	Musée de la BD - subvention	D	5'000'000	0	1'000'000	0
<b>Total crédit d'ouvrage</b>			<b>2'819'490'095</b>	<b>985'440'771</b>	<b>146'588'628</b>	<b>108'403'078</b>

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
<b>DT / Office cantonal des bâtiments - PRETS FERROVIAIRES</b>						
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	G	658'470	971'522	0	81'800
	<b>Total Prêts CEVA et ferroviaires</b>		<b>658'470</b>	<b>971'522</b>	<b>0</b>	<b>81'800</b>
<b>DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT</b>						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	4'803'272	1'544'101	2'481'315
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	39'354'229	5'350'752	9'641'691
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	860'844	1'585'533	1'562'295
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	15'843'334	10'389'629	15'988'721
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	181'536	3'103	629'393
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	187'610'055	38'584'319	34'284'338
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	38'417	0	699'605
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	32'278'620	10'067'285	9'580'484
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	16'765'293	7'119'223	2'087'115
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	3'449'270	338'759	354'735
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	91'321	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	3'485'034	188'189	1'270'947
<b>Total 2012460</b>			<b>400'000'000</b>	<b>304'761'225</b>	<b>75'170'893</b>	<b>78'580'639</b>
<b>Total crédit de renouvellement</b>			<b>400'000'000</b>	<b>304'761'225</b>	<b>75'170'893</b>	<b>78'580'639</b>
<b>DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL</b>			<b>3'220'148'565</b>	<b>1'291'173'518</b>	<b>221'759'521</b>	<b>187'065'517</b>

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
<b>DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE</b>						
10484	Réalisation du système d'information du commerce	L	2'658'200	2'097'904	0	109'915
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	302'380	230'696	0	0
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	67'000	69'071	0	0
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	148'000	125'559	0	0
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	H	1'200'000	1'034'593	0	43'430
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M	0	224'065	0	52'195
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	F	30'919'000	2'039'386	2'000'000	3'744'280
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	82'815	106'840	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916	0	0
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	G	7'780'000	7'708'596	0	23'314
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'540'000	4'081'933	0	73'981
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	16'816	9'596	47'038
12371	Refonte du SI OCEN	E	3'107'000	3'072'709	0	0
12386	SIC Social 2019-2023	C	10'538'000	9'255'904	1'079'546	1'246'807
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	3'281'219	700'000	775'913
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I	12'600'000	10'052'163	1'230'000	2'529'119
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000	0	170'000	171'794
12633	Centre cantonal de biométrie	H	1'372'414	1'387'387	0	80'176
12741	Futur CO sis à Balexert	F	1'089'000	0	0	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	725'000	441'914	210'695	0
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCF (OPUS)	I	5'555'000	3'989'633	940'000	1'525'802
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000	1'031'274	300'000	2'126'356
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000	12'915	0	4'033
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000	826'989	1'000'000	1'080'747
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400	445'758	1'000'000	1'119'804
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'242'000	929'629	1'000'000	560'931
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000	1'012'241	700'000	3'151'074
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000	325'862	310'000	1'569'436
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000	0	246'000	44'184
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000	572'060	300'000	649'895
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000	969'653	400'000	1'639'175
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000	159'237	1'000'000	2'181'004
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000	0	130'620	0
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000	119'565	738'378	604'510
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000	72'254	1'000'000	1'062'249
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	5'783'000	0	1'000'000	291'364
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	G	13'785'000	0	2'412'000	156'459
	<b>Total crédit d'ouvrage</b>		<b>191'861'858</b>	<b>55'879'741</b>	<b>17'876'835</b>	<b>26'664'985</b>

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	C 2024
<b>DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT</b>						
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A	10'848'288	6'363'305	2'982'864	2'505'300
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B	190'102'311	136'216'587	41'000'000	55'576'592
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C	3'805'477	248'990	1'195'315	1'553'951
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D	535'983	518'621	159'832	83'751
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E	1'908'098	2'245'799	464'919	1'887'238
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F	11'952'412	7'953'750	3'354'444	1'924'608
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G	5'048'956	4'886'862	1'302'646	1'217'405
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H	6'581'866	8'368'878	1'373'103	4'015'790
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I	0	1'221'502	481'698	1'179'508
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K	1'833'061	1'894'098	536'702	647'307
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L	9'947'837	1'738'050	2'827'046	794'056
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M	3'987'711	2'448'352	1'021'431	875'612
<b>Total 2012459</b>			<b>246'552'000</b>	<b>174'104'794</b>	<b>56'700'000</b>	<b>72'261'118</b>
<b>Total crédit de renouvellement</b>			<b>246'552'000</b>	<b>174'104'794</b>	<b>56'700'000</b>	<b>72'261'118</b>
<b>DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL</b>			<b>438'413'858</b>	<b>229'984'535</b>	<b>74'576'835</b>	<b>98'926'103</b>
<b>TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)</b>			<b>3'658'562'423</b>	<b>1'521'158'053</b>	<b>296'336'356</b>	<b>285'991'620</b>

## **A5. Synthèse des lois d'investissement à boucler**



# Annexe 5 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM / OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28.06.2002	DSM / OCGC	Hors délai
3	8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	18.02.2005	DSM / OCGC	Dans les délais
4	9279	UNI - Etude - 5 <sup>ème</sup> étape et travaux préparatoires de la 6 <sup>ème</sup> étape du Centre médical universitaire /CMU/	21.01.2005	DT / OCBA	Hors délai
5	9995	UNI - CMU 5 <sup>ème</sup> étape	25.05.2007	DT / OCBA	Hors délai
6	10234	UNI - Etude en vue construction 6 <sup>ème</sup> étape du Centre médical universitaire (CMU)	26.06.2008	DT / OCBA	Hors délai
7	10444	Liaison CEVA	26.06.2009	DSM / OCGC	Hors délai
8	10484	Réalisation du système d'information du commerce	18.09.2009	DIN / OCSIN	Dans les délais
9	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Hors délai
10	10703	BDL2 - construction	19.11.2010	DT / OCBA	Hors délai
11	10822	UNI - CMU - 6 <sup>ème</sup> étape	23.06.2011	DT / OCBA	Hors délai
12	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT / OCBA	Hors délai
13	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSM	Hors délai
14	10865	Crédit de programme/Crédit ouvrage 2012-2015 - HUG	29.06.2012	DSM	Hors délai
15	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT / OCBA	Hors délai
16	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT / OCBA	Hors délai
17	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
18	11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	03.11.2016	DT / OCBA	Hors délai
19	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DT / OCBA	Dans les délais
20	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville - études	16.04.2015	DT / OCBA	Dans les délais
21	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	16.04.2015	DT / OCBA	Hors délai
22	11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	18.12.2015	DT	Dans les délais
23	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
24	11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	29.01.2016	DSM / OCGC	Hors délai
25	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN / OCSIN	Hors délai
26	11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	22.04.2016	DIN / OCSIN	Dans les délais
27	11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	23.09.2016	DSM / OCT	Dans les délais
28	11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	25.11.2016	DIN / OCSIN	Hors délai
29	11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	02.06.2017	DSM	Dans les délais
30	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Hors délai
31	12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	17.03.2017	DT / OCBA	Dans les délais
32	12079	Subventions d'investissement aux EPI	02.06.2017	DT / OCBA	Dans les délais
33	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT / OCBA	Dans les délais
34	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT / OCBA	Dans les délais
35	12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	23.02.2018	DIN / OCSIN	Dans les délais
36	12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Hors délai
37	12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	27.04.2018	DIN	Dans les délais
38	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	27.04.2018	DT / OCBA	Dans les délais
39	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN / OCSIN	Dans les délais
40	12386	SIC Social 2019-2023	18.03.2022	DIN / OCSIN	Dans les délais
41	12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	25.01.2019	DIN / OCSIN	Hors délai
42	12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	16.09.2019	DSM	Dans les délais
43	12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	02.03.2020	DIN / OCSIN	Dans les délais
44	12633	Centre cantonal de biométrie	13.05.2020	DIN / OCSIN	Dans les délais
45	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	26.06.2020	DT	Dans les délais
46	12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	29.01.2021	DT / OCBA	Dans les délais
47	12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	29.01.2021	DT / OCBA	Dans les délais
48	12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	30.11.2020	DIN / OCSIN	Dans les délais
49	13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	03.09.2021	DT / OCBA	Dans les délais
50	12448-12470	Train de lois de crédits de renouvellement 2020-2024	13.09.2019	Multi	Dans les délais



## **A6. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux**



# Annexe 6 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux (selon l'article 34 alinéa 3 LGAF)

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supplémentaire	Montant
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	27/06/2017	Complément d'équipement de la cafétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation privée.	Dépenses	185'000
				Recettes	185'000
				<i>Montant net</i>	-
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude pour un agrandissement du bâtiment suite à une augmentation des effectifs.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
11866	SIRH - refonte technique	07/04/2020	Complément suite à un décalage du projet.	Dépenses	550'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				<i>Montant net</i>	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés aux projets.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000
13060	Subvention d'investissement en faveur de la Fondation ETM	01/10/2024	Complément pour couvrir l'augmentation des coûts des matières premières, les travaux additionnels et les améliorations ayant dû être apportés en cours de travaux et l'optimisation énergétique réalisée en cours de chantier.	Dépenses	1'390'000
13074	Projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en Ville de Genève	29/10/2024	Complément pour couvrir l'évolution des coûts depuis l'adoption de la loi, ainsi que la nécessité de dépolluer une partie du site suite aux fouilles.	Dépenses	1'140'455

